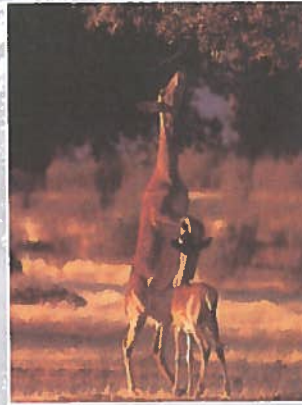
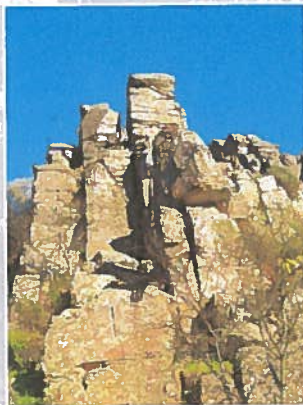




Centre d'Études
Supérieures d'Aménagement



L'ÉDUCATION DES VISITEURS POUR UNE GESTION DURABLE DES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS



**APPLICATION AUX RESERVES NATURELLES FRANÇAISES
ET AUX PARCS NATURELS ESPAGNOLS**

ROSTAING Cécile
Magistère 3
Années 2003 - 2004

Mémoire de recherche
Directeur de recherche : **M. LEROI**

UNIV. TOURS POLYTECH DA



D 251 010832 4

7A93 NR 2004 CER



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à progresser durant cette recherche, en particulier mon directeur de recherche, Monsieur Leroi, professeur au Centre d'Etudes Supérieures d'Aménagement, qui m'a suivi et conseillé tout au long de ma réflexion.

Je remercie également tous ceux que j'ai rencontré et qui m'ont particulièrement aidé dans l'analyse de mes études de cas :

- Claude Guisset, conservateur des réserves naturelles de Py et de Mantet
- Marc Empain, conservateur et guide à la réserve du Néouvielle
- Anatasio Frenandez, directeur du parc naturel de Cornalvo
- Casto Iglesia, conservateur du parc naturel de Monfrague

Merci enfin, à toutes les personnes, guides, animateurs nature, professeurs à l'université de Caceres, qui m'ont apporté leur expérience en répondant à mes questions soit par message électronique, soit par téléphone soit en m'accordant un peu de leur temps au cours d'un entretien.

RESUME

Depuis une quinzaine d'années, les espaces protégés ont cherché à rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre, en fonction des différents publics, sans que cette fréquentation nuise à leurs objectifs de conservation. De par leur diversité biologique et leurs fonctions écologiques ou sociales, ces espaces sont des lieux extrêmement privilégiés pour mener des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Cette recherche s'attache aux stratégies de sensibilisation mises en œuvre par les gestionnaires des espaces naturels protégés.

La sensibilisation des visiteurs est-elle une composante clé pour les gestionnaires des espaces naturels protégés afin de préserver durablement les milieux ?

Cette problématique est plus particulièrement analysée au travers des parcs naturels espagnols et des réserves naturelles de France.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 4
A - Concilier accueil du public et préservation des milieux naturels protégés	p 6
I. Les espaces naturels protégés en France et en Espagne.....	p 7
1) Cadre général : définition et objectif d'un espace naturel	p 7
2) Les réserves naturelles de France.....	p 10
3) Les « Parques Naturelles » d'Espagne.....	p 13
II. Le tourisme de nature peut-il être acteur de protection des milieux	p 17
1) L'engouement croissant pour les sites naturels : une problématique actuelle	p 17
2) L'écotourisme : naissance du concept et enjeu	p 18
3) La maîtrise des flux de fréquentation : quels modes de gestion adaptés.....	p 20
III. Protéger et accueillir : le paradoxe de la « nature humaine » face à la nature....	p 27
1) Accueillir le public : un art difficile pour les gestionnaires	p 27
2) Qu'entend-nous par usage public des Espaces protégés ?	p 29
3) L'éducation environnementale : une nécessité pour une meilleure protection des espaces naturels	P31
B - Le spectacle de la nature : entre pédagogie et tourisme	p 37
I. Particularité de la communication autour de la nature et interprétation écologique dans les espaces naturels protégés.....	p 38
1) Planification et gestion de la communication.....	p 38
2) L'interprétation écologique : un projet de communication écologique global	p 41
II. Rendre le visiteur acteur du respect et de la préservation des milieux naturels protégés	p 47
1) Sécurisation des sites.....	p 47
2) Moyens mis en œuvre pour la gestion de l'accueil du public	p 48
3) La « nature » est-elle encore authentique ?.....	p 54
III. La demande de nature dans les espaces protégés	p 55
1) Rapport du touriste à la nature	p 55
2) Comportement du visiteur face aux visites guidées.....	p 57
3) Connaître les visiteurs pour anticiper : l'étude de fréquentation.....	p 58
C - Etudes de politiques de gestion de l'accueil des touristes en France et en Espagne	p 63
I. Méthodologie.....	p 64
1) Choix des études de cas.....	p 64
2) Outils d'analyse.....	p 65
3) Finalité	p 66
II. Etude du cas des parcs Naturels d'Extremadure.....	p 67
1) Présentation de la Région d'Extremadure	p 67
2) Le « Parque Natural » de Monfrague.....	p 68
3) « Parque Natural » de Cornalvo.....	p 73
4) Le réseau des espaces naturels protégés d'Extremadure : un vecteur de l'éducation environnementale.....	p 76
5) Bilan de la gestion de l'accueil et de la sensibilisation des visiteurs dans les « Parques Naturelles » d'Extremadure	p 77
III. Etude du cas des Réserves Naturelles françaises.....	p 78
1) Les réserves de Py et de Mantet.....	p 78
2) La réserve naturelle du Néouvielle.....	p 87
IV. Bilan : identification d'éléments concernant la sensibilisation, l'accueil des visiteurs influençant la préservation des milieux.....	p 92
1) Les éléments de convergence de la stratégie d'accueil et de sensibilisation des différentes études de cas	p 92
2) Des études de cas distinctes	p 95
3) Eléments qui déterminent la part de l'accueil et de la sensibilisation du public dans les espaces protégés.....	p 97
CONCLUSION.....	P 98

INTRODUCTION

Les demandes de la société actuelle en terme de loisirs ont fortement évolué depuis ces dix dernières années. En effet, elles visent plus un tourisme de nature, de plus en plus exigeant envers la qualité de l'environnement, et les espaces naturels protégés apparaissent comme d'excellents représentants de cette qualité. Ils ouvrent les portes de l'évasion vers des milieux où la nature a gardé tous ses droits. Ces réserves qui protègent des vestiges patrimoniaux et font partie intégrante de l'aménagement rationnel d'un pays moderne, sont aussi faites pour l'homme, pour lui permettre un épanouissement plus complet que dans l'univers artificiel qu'il s'est créé lui-même.

L'augmentation du nombre de visiteurs semble renforcer cette idée et rend compte d'un véritable engouement pour ces espaces. Autrefois réservés aux « initiés » (naturalistes et scientifiques), aujourd'hui, ces espaces sont fréquentés par un public beaucoup plus large avec des motivations dépassant souvent la simple observation de la faune et de la flore du milieu.

Actuellement, l'ensemble des espaces protégés d'Espagne reçoit annuellement plus de 30 millions de visiteurs et la France en accueille quand à elle 10 millions. Différentes causes ont motivé cette croissance de l'affluence : entre autres, nous pouvons souligner l'augmentation du pouvoir d'achat et de la mobilité des citoyens, l'augmentation de la sensibilité environnementale et du temps dédié aux loisirs, le besoin d'espaces verts. Par conséquent, la demande de nature aux fins récréatives, éducatives, et touristiques est devenu un des aspects les plus dynamiques des changements des usages produits dans les espaces naturels protégés, et principalement pour ceux qui ont comme un des objectifs l'accueil du public.

Ainsi, selon les principes du tourisme durable, il nous appartient de préserver ces sanctuaires pour nous et les générations futures. Il nous faut mieux les connaître pour mieux les apprécier et pour mieux les protéger.

L'accueil des visiteurs sur les sites naturels constitue, en France comme en Espagne, un réel moteur pour la protection des milieux naturels : il permet de valoriser des espaces peu considérés auparavant. Cependant, il apparaît indispensable de juger l'opportunité des équipements à mettre en place qui facilitent l'accès au public, leur sensibilisation à la nature, tout en préservant l'intégrité des lieux.

En effet, La France et l'Espagne ont la chance de détenir encore de vastes espaces naturels préservés dont la qualité s'avère être déterminante pour les visiteurs. Une certaine similitude existant entre les « parcs naturels » d'Espagne et les réserves naturelles de France m'a conduit à baser cette recherche sur ces deux types de gestion.

Ma recherche privilégie la fonction pédagogique et sociale indispensable pour la protection et la conservation des espèces.

Il ne s'agit pas dans ce mémoire d'étudier les risques des flux touristiques ou d'en évaluer les impacts mais de comprendre les visiteurs afin d'anticiper leur comportement et de prendre en compte leurs attentes : tout ceci dans le but d'atteindre l'objectif de protection des milieux par une sensibilisation et une connaissance des visiteurs.

La question centrale de ma recherche réside dans la sensibilisation des visiteurs dans les espaces naturels protégés afin de garantir la pérennité de la préservation des sites.

L'éducation des visiteurs est-elle une composante clé pour les gestionnaires des espaces naturels protégés afin de préserver durablement les milieux ?

Nous partirons donc de l'hypothèse que l'éducation et la sensibilisation des visiteurs dans les espaces naturels protégés de la part des gestionnaires est un facteur indispensable à la pérennité et à la protection des milieux.

Nous étudierons plus particulièrement cette question au travers des études de cas concernant les réserves naturelles françaises et les « parques naturelles » espagnols.

Dans un premier temps il s'agira de situer cette recherche dans le contexte actuel (touristique et législatif) et d'en définir les principaux concepts.

Puis nous nous attacherons aux méthodes de communication pour la conservation de la nature et à l'analyse de l'opportunité des divers équipements et moyens pédagogiques à mettre en place pour faciliter la découverte du public tout en préservant l'intégrité des lieux. Une meilleure connaissance du visiteur (motivations, rapport à la nature...) sera abordée afin de mieux anticiper la demande.

La dernière partie sera consacrée aux études de cas qui permettront de confirmer ou infirmer les hypothèses de départ.

A - CONCILIER ACCUEIL DU PUBLIC ET PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS PROTEGES

Le premier chapitre s'attachera à définir les instruments de protection à objectif pédagogique, que sont les espaces naturels étudiés en France et en Espagne.

Le second chapitre analysera la nécessaire relation entre tourisme et environnement et les divers modes de gestion des flux de fréquentation.

La dernière partie approfondira la notion d'accueil du public en distinguant usages et usagers ainsi que la nécessité de l'éducation à l'environnement.

I) Les espaces naturels protégés en France et en Espagne

Il s'est passé près d'un siècle depuis que Yellowstone fût déclaré comme premier Parc National de la planète. Le chemin de protection alors initié s'est étendu à la quasi-totalité des pays du monde qui reconnaissent ainsi que la Nature, dans son expression la plus authentique constitue un patrimoine commun de ses habitants et de toute l'humanité.

1) Cadre général : définition et objectif d'un espace naturel

a) Qu'est-ce qu'un espace naturel ?

Le qualificatif de « naturel » est très controversé. Certains affirment que rien n'est naturel : « la nature n'existe pas. Il y a des éléments « naturels » qui concourent à la constitution des milieux », F. de Beaulieu. Cependant, nous proposons dans cette partie quelques définitions qui permettront d'appréhender cette notion plus précisément.

Un espace naturel peut être défini comme une surface ayant une cohérence écologique interne justifiée par un contenu scientifique, écosystémique et fonctionnel. Ainsi, un espace naturel est une portion de territoire possédant des caractéristiques biotiques et abiotiques particulières le différenciant d'autres espaces naturels au sein desquels l'action humaine, par son empreinte actuelle ou passée, a induit des modifications significatives et durables. (Maurin, Lelay, De Feraudy – 1998).

Le terme d'espace naturel englobe une très grande diversité d'objets qu'on peut définir au plan scientifique ou technique. Il semble nécessaire de bien marquer la distinction entre, d'une part, les espaces naturels faisant l'objet de mesures de protection et bénéficiant d'un statut juridique au sens propre du terme et d'autre part les espaces naturels faisant l'objet d'inventaires écologiques et n'ayant pas de statut juridique. Cette recherche sera principalement axée sur les espaces protégés.

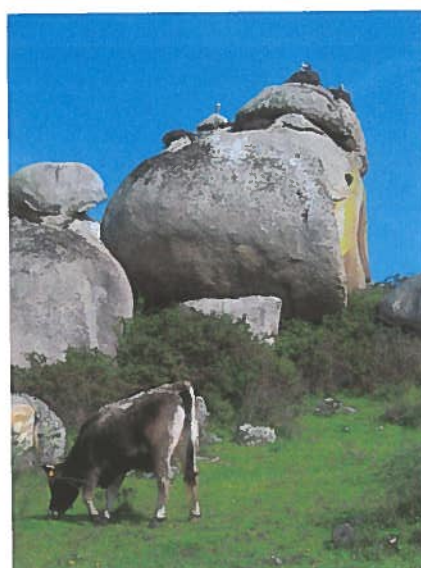
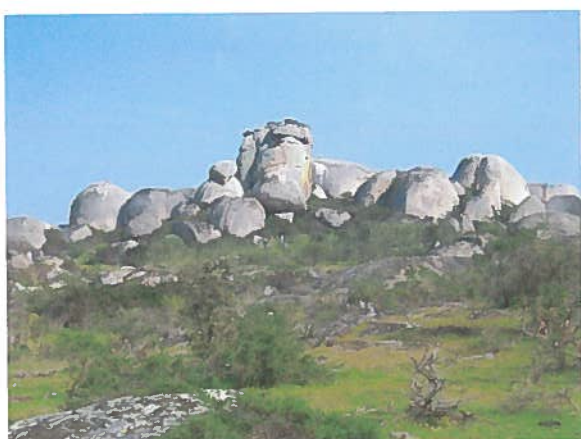


Photo 1 et 2 : Site classé Monument naturel des « Baruecos » en Espagne, dans la Région d'Extremadure.

Les espaces naturels protégés sont définis comme des instruments pour la protection de la biodiversité, des paysages, des ressources naturelles et culturelles, instruments basés sur une délimitation territoriale. De plus ils doivent être considérés comme des centres de diffusion des nouvelles stratégies de développement durable.

Les espaces protégés constituent un cadre territorial juridique, administratif, budgétaire et professionnel développé dans un but de conservation, avec des objectifs concrets mentionnés dans les plans de gestion, intégrant aussi les systèmes de contrôle et d'évaluation.

Quatre éléments sont à retenir dans la conception d'un espace naturel¹ :

- l'objet que l'on définit, s'inscrit dans une démarche de connaissance fondamentale : inventaire du vivant, à la fois scientifique et écosystémique, s'appuyant sur un cadre d'éléments physiques (géologie, climat, pédologie)
- la nature même de l'objet, sa forme et son étendue dont la définition est liée à des besoins sociaux types (conservation, restauration, gestion d'un patrimoine identifié, sauvegarde des éléments du vivant)
- un espace que l'on veut objectiver, circonscrit par son contenu spécifique, écologique et fonctionnel et en fonction des objectifs précités, qui le rend différent de l'extérieur
- les relations qu'entretient l'objet considéré avec l'extérieur, leur nature, leur importance, leur mode d'expression. Ceci permet d'évaluer les contacts existants et l'importance qu'ils prennent vis-à-vis de l'objet lui-même, de l'intégrité de son contenu.

Les conceptions de réserves, de parcs ou d'aires protégées ont fortement émergées ces dernières décennies dans la société et la constitution de réseaux d'espaces protégés est un élément clé dans les politiques de développement rural et de conservation de la majorité des espaces actuels.

Sous cette optique, la constitution d'espaces naturels protégés prend généralement en compte les objectifs suivants :

- il s'agit de créer un réseau représentatif des principaux écosystèmes et des espaces naturels protégés d'un territoire
- protection active des aires ou des éléments naturels de valeurs singulières sous l'angle scientifique, culturel et récréatif
- contribuer à la survie des espèces, des communautés animales et végétales nécessitant une protection et une conservation de leurs habitats

En dernier lieu, il faut noter que l'une des principales fins de la conservation est de trouver le bénéfice de l'homme. En conséquent, nous devons rajouter un autre objectif de moins grande importance :

- les espaces protégés doivent procurer aux habitants la jouissance et la reconnaissance d'une nature bien conservée, en même temps qu'ils doivent garantir un revenu et des conditions de vie digne pour les communautés qui se trouvent enclavées.

b) Intérêts et objectifs généraux et pédagogiques

Objectifs généraux

Il est indéniable que l'intérêt primordial d'un espace naturel protégé consiste à préserver et protéger un ou plusieurs milieux naturels très riches ou fragiles.

¹ Séminaire « Zoner les espaces naturels ? » - décembre 1996

Les objectifs d'un espace protégé peuvent se résumer selon la formule suivante : « Protéger, gérer, faire découvrir ».

La mission des Réserves Naturelles et des « Parques Naturelles », telle qu'elle est définie dans les textes, prévoit, entre autres, et lorsque cela est compatible avec l'objectif prioritaire du milieu « l'utilisation de l'espace protégé à des fins pédagogiques et d'initiation du milieu ». Ainsi l'intérêt de « faire découvrir » prend toute son importance dans la mesure où il permet d'explicitier les deux autres (« protéger et gérer »).

Les espaces naturels protégés, de par leur protection juridique constituent un enjeu indéniable dans la recherche d'équilibre entre fréquentation touristique et préservation des richesses écologiques de ses milieux. Le rôle pédagogique de ces espaces est en effet une des raisons d'être de ces espaces. La volonté d'être de véritables sanctuaires de nature est obsolète et aujourd'hui, leur intérêt écologique et scientifique renforce leur rôle pédagogique de découverte par le grand public.

Qu'est-ce qu'un outil pédagogique ?

L'objectif pédagogique des milieux naturels protégés est de compléter les connaissances et de faire évoluer les opinions et les comportements du public, la pédagogie devenant ainsi un outil de protection de la nature à part entière.

Communiquer permet d'explicitier l'existence de l'espace protégé au public, de faire comprendre sa gestion active mais aussi de sensibiliser le public à sa protection en justifiant et en faisant accepter le règlement. L'importance ici de la pédagogie consiste à donner une image positive et constructive de l'espace naturel.

Il s'agit alors d'accueillir le visiteur pour le rendre « acteur » du respect et de la préservation des milieux naturels.

Pour le visiteur, cet objectif général peut être détaillé en termes de :

- savoir, c'est à dire compréhension de l'écosystème et de sa dynamique
- savoir-faire, c'est-à-dire technique d'observation du milieu (faune, paysage...), comportement dans la nature
- savoir être : respectueux de l'environnement (observation du règlement de l'espace protégé,...), responsable de ses actes.

Ainsi, quel que soit le problème, la communication est toujours au moins une partie de la solution. Ceci est vrai pour la conservation de la nature et sa gestion lorsque nous devons résoudre les problèmes qui se posent dans le milieu naturel (ou prévenir l'apparition de problèmes). Quoique la communication nous soit naturelle, il n'est pas facile de l'organiser et de la planifier stratégiquement de sorte que nous puissions être sûrs de son résultat.

Ce travail sera plus particulièrement axé sur la recherche de stratégie d'accueil et de sensibilisation optimale des visiteurs pour les organismes gestionnaires des espaces naturels protégés dans l'optique de préservation des milieux.

Ainsi, nous allons, tout au long de ce travail, essayer d'analyser comment l'engouement pour la découverte des espaces naturels peut être mis à profit par les gestionnaires et les structures d'accueil pour faire passer le visiteur du statut de « spectateur de la nature » à celui « d'acteur du respect des milieux ».

c) Choix de deux types d'espaces protégés de France et d'Espagne

Cette recherche s'attache précisément aux réserves naturelles nationales mixtes de France et aux « Parques Naturales » d'Espagne. Ainsi, le traduction de Parc Naturel se référera dans tout le rapport aux espaces protégés espagnols définis ci-dessous.

Actuellement la recherche en terme d'espaces naturels protégés se limite très souvent à la connaissance d'espèces faunistiques et floristiques des milieux protégés et non aux impacts liés à la fréquentation humaine pour ces milieux. En effet, la fréquentation des espaces naturels protégés, que ce soit dans le cas d'espaces naturels français et espagnols, devient de plus en plus élevée, résultat d'une demande sociale forte pour cette nature à la fois accessible et sauvegardée. Les milieux naturels sont alors considérés comme de véritables espaces d'évasion et de liberté pour des visiteurs occasionnels ou plus réguliers.

Il existe un déficit concernant la recherche appliquée à l'accueil et à la sensibilisation du public. En France comme en Espagne, il n'existe que très peu de recherches qui évaluent et déterminent l'efficacité des programmes d'éducation et d'interprétation environnementale au sein des espaces protégés. En Espagne, le nombre de « Parque Natural » qui a évalué leurs plans d'accueil du public ne dépasse pas 25 %. Par ailleurs, les principaux aspects évalués concernent la qualité du service rendu, basés sur des enquêtes auprès des visiteurs.

Ainsi, il m'est apparu intéressant de s'attacher aux stratégies d'accueil et de sensibilisation du visiteur mises en œuvre par les gestionnaires pour le rendre acteur de la protection des milieux.

Leurs similitudes en terme d'objectifs de protection, de gestion et d'accueil du public m'ont permis de baser ce travail de recherche sur ces deux types d'espaces protégés. Les « Parques Naturales » n'intègrent pas de volet développement et sont ainsi plus facilement comparables à des réserves naturelles.

Ces deux types de protection français et espagnols sont ouverts au public avec la mise en œuvre de certaines mesures afin de garantir leur protection. Ce sont ces mesures qui seront analysées et comparées au sein des diverses études de cas afin de mettre en évidence une stratégie d'accueil et de sensibilisation optimale du public.

Parmi toutes les réserves naturelles nationales de France et tous les « Parques Naturales » d'Espagne, ceux qui seront retenus dans cette recherche devront correspondre à des caractéristiques particulières en terme de gestion de la fréquentation humaine sur le site, mais aussi en termes de diversité des milieux naturels et de leur accessibilité géographique (soit en zone géographique soit en zone urbaine, ou bien encore isolées de routes et de services).

L'étude de la gestion de deux pays limitrophes dont les objectifs de protection sont les mêmes et dont l'organisation institutionnelle diffère permet d'appréhender les stratégies de gestion des visiteurs d'une façon globale, dépassant les limites administratives et les frontières d'un pays.

2) Les réserves naturelles de France



Issues de la loi de 1957 et réactualisées par la loi de 1976, les réserves naturelles constituent, avec les Parcs Nationaux, une des protections les plus fortes sur le territoire français. Elles jouent donc un rôle très important dans la préservation du

patrimoine naturel du pays.

Les réserves naturelles ont pour vocation la protection stricte de milieux naturels remarquables, fragiles, rares ou menacés de haute valeur écologique et scientifique.

a) Un outil de protection fort

Une réserve naturelle, c'est :

- un espace naturel protégeant un patrimoine naturel remarquable par une réglementation adaptée tenant aussi compte du contexte local,
- un instrument réservé à des enjeux patrimoniaux forts de niveau régional, national ou international : espaces, espèces et objets géologiques rares ou caractéristiques, milieux naturels fonctionnels et représentatifs,
- un outil de protection à long terme pour les générations futures, un territoire géré à des fins conservatoires et de manière planifiée, par un organisme local spécialisé et une équipe compétente, un site dont la gestion est orientée et évaluée de façon concertée, notamment grâce à un comité consultatif réunissant les acteurs locaux, un lieu de sensibilisation à la protection de la biodiversité, de la nature et d'éducation à l'environnement, un pôle de développement local durable.

Leur champ d'intervention est large :

- préservation d'espèces animales ou végétales et d'habitats en voie de disparition ou remarquables
- reconstitution de populations animales ou végétales ou de leurs habitats préservation des sites présentant un intérêt particulier pour l'étude de la vie et des premières activités humaines
- études scientifiques ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines
- préservation ou constitution d'étapes sur les grandes voies de migration de la faune sauvage
- préservation des biotopes et de formations géologiques, géomorphologiques ou spéléologiques remarquables
- conservation des jardins botaniques et arboretum constituant des réserves d'espèces végétales en voie de disparition, rares ou remarquables

b) Procédure de création

La procédure de création d'une réserve naturelle est une initiative ministérielle comportant de nombreuses consultations nationales et locales et qui peut être longue (parfois plus de dix ans). La gestion de ces réserves est confiée, par convention, à des associations (58%), des établissements publics (parcs nationaux, office national des forêts..., 30%), des fondations ou des collectivités locales (12%). Un plan de gestion est établi dans chaque réserve et des crédits de l'Etat permettent le recrutement du personnel.

L'autorité administrative constitue un comité consultatif de gestion comprenant les principaux partenaires intéressés : services de l'Etat, collectivités locales, propriétaires, représentants des usagers, associations de protection de la nature, personnalités scientifiques et désigne un

organisme gestionnaire. Le comité consultatif se réunit au moins une fois par an pour évaluer la mission de l'organisme gestionnaire et orienter ses choix.

L'élaboration d'un plan de gestion permet au gestionnaire d'évaluer la valeur patrimoniale du site protégé et d'élaborer les objectifs à long terme relatifs à la conservation du patrimoine et à l'accueil, la pédagogie du visiteur. Ces outils de gestion et de planification sont indispensables aux gestionnaires et sont des outils d'aides pour la conservation du milieu.

Les grands chiffres et dates des réserves naturelles

En décembre 2002, on dénombre **310** réserves naturelles (couvrant au total plus de **540 000 ha** dont plus de 290 000 en Outre-mer) :

- **153** réserves naturelles nationales
- **157** réserves naturelles régionales (anciennes réserves naturels volontaires, modifiées par la loi de démocratie de proximité de 2002)
- **6** réserves naturelles de Corse

La plus grande: la réserve naturelle des Nouragues en Guyane qui protège 100 000 ha de forêt tropicale
La plus grande en Métropole : la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse), essentiellement marine, avec 79460 ha

La plus petite: la réserve naturelle géologique du Toarcien (Deux-Sèvres) avec 0,60 ha
La première, la réserve naturelle du Lac Luitel (Isère), a été créée en **1961**. La centième créée est la réserve naturelle du Plan de Tueda (Savoie). La dernière créée est la réserve naturelle de La Bassée (Seine-et-Marne).

Cette recherche s'attachera plus précisément aux réserves naturelles nationales.

c) La charte de l'animation

Une charte de l'animation, applicable à l'ensemble des espaces protégés de France décline certains principes relatifs à l'accueil du public et à la préservation des milieux. L'extrait de la charte de l'animation ci-dessous nous rappelle les objectifs des espaces naturels :

- Faire connaître la réglementation de la réserve et inciter à son respect
- Réguler la fréquentation pour préserver le site et accueillir le public dans des conditions optimales d'ambiance " nature "
- Favoriser l'intégration de la réserve dans le contexte local
- Faire connaître et comprendre les objectifs et opérations de gestion réalisés sur la réserve
- Faire découvrir et comprendre l'intérêt patrimonial de la réserve naturelle : d'une part l'importance de la diversité du patrimoine naturel et d'autre part l'irréversibilité de la disparition de certains éléments du patrimoine naturel
- Donner au public l'envie et les moyens d'agir en faveur de la protection de la nature dans le cadre de la réserve naturelle et hors réserve
- Faire prendre conscience de l'utilité de l'ensemble des réserves naturelles pour pérenniser le patrimoine qu'elles protègent et le transmettre aux générations futures.

Extraits de la Charte d'Animation

3) Les « Parques Natureles » d'Espagne

Dans l'Etat Espagnol, il existe, actuellement près de 500 espaces naturels protégés qui occupent une superficie de presque 3 000 000 ha, soit 6 % de la superficie totale. Selon la législation en vigueur, les espaces protégés sont classés selon les catégories suivantes :

- Parcs Nationaux et Naturels
- Réserves Naturelles
- Monuments Naturels
- Paysages protégés

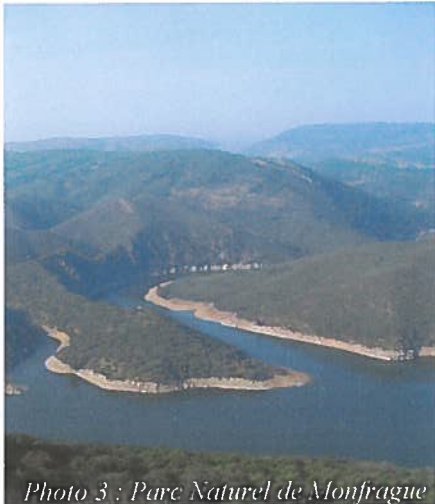


Photo 3 : Parc Naturel de Monfrague

Les « parques naturales » sont le reflet de situations territoriales très variées et qui recueillent les valeurs naturelles représentatives du patrimoine naturel espagnol. Pour ces raisons, ils constituent une référence d'une grande attractivité pour le reste de la population. En conséquence, nombreuses sont les personnes qui se déplacent, annuellement, pour visiter quelques uns de ces « parques naturales ».

Nous pouvons évaluer l'affluence moyenne annuelle à 10 millions de personnes en Espagne. Aux vues de ces chiffres, nous pouvons affirmer que, les « Parques Natureles » d'Espagne servent de cadre social et sont des lieux d'une grande importance pour confirmer une gestion orientée vers un développement durable.

Les grands chiffres des « Parques Natureles » d'Espagne

En 2000, on compte près de 92 « Parques Natureles » en Espagne, soit couvrant 1 937 956 ha du territoire national espagnol.

- Le plus grand : 214 000 ha, situé en Andalousie
- Le plus petit : 194 ha dans la région autonome de Cantabrie

a) Les « Parques Natureles » : un outil de protection juridique en Espagne

Regard en arrière...

L'Espagne n'a pas vu d'exception dans le processus de déclaration des espaces protégés. Cependant, l'Espagne peut se considérer pionnière dans la prise en compte des espaces naturels car son ordonnance juridique connaît le titre de Parc National depuis 1916. Cette loi a eût pour conséquence la déclaration des premiers Parcs Nationaux en 1918 (Montana de Covadonga le 22 juillet et Montana de Ordesa le 16 août). Deux ans plus tard Saint Jean de la Pena est déclaré Site National. Ces trois classements forment le point de démarrage de la politique Espagnole des espaces protégés.

Une gestion décentralisée

La Constitution de 1978 a ouvert la voie à une transformation radicale de l'État espagnol, qui est devenu un État composé, proche du fédéralisme, où le pouvoir politique et administratif se répartit entre l'État et les différentes communautés autonomes (17).

A partir de la constitution de 1978 on voit naître les communautés autonomes avec le nouveau modèle de délimitation du territoire de l'Etat. C'est alors que se met en place une nouvelle distribution des compétences dans laquelle s'inscrit entre autre l'environnement.

La constitution établit, dans l'article 149.1.23 comme compétences exclusives de l'Etat « la législation basique sur la protection de l'environnement tout en laissant aux communautés autonomes la faculté d'établir des normes additionnelles de protection.

De plus en vertu de l'article 148.1.9 de la constitution, les communautés autonomes peuvent assumer la gestion en matière de protection de l'environnement.

En pratique, c'est une compétence qui a été reprise par la totalité des communautés autonomes, renforçant la protection mise en place par l'Etat dans la législation basique. Par ailleurs, la législation Etatique fonctionne comme un « minimum de protection » sur tout le territoire national et s'applique dans les communautés autonomes qui n'ont pas approfondi cette législation basique.

« Parques Naturales » : une mesure de protection

L'outil de protection de "Parque Natural" est né dans la philosophie de rendre compatible les trois objectifs sur lesquels sont basés ces types d'espaces : la conservation du milieu naturel, l'utilisation rationnelle des ressources et l'usage public de la nature. C'est une exigence de gestion que d'établir les priorités selon les cas, mais en prenant en compte cette optique "d'usages multiples" du territoire.

La catégorie de « Parque Natural » en Espagne est apparu selon la loi sur les Espaces Naturels Protégés de 1975, avec une série de difficultés : des contradictions entre les capacités de mise en œuvre et les fonctions qu'ils doivent accomplir, dispersion des compétences, carence au niveau des instruments de planifications et de conception isolés du reste du territoire, et enfin un déficit démocratique dans son élaboration.

La loi 4/1989 actuellement en vigueur, ignore cette catégorie, ou plutôt assimile les Parcs Nationaux et les « Parques Naturales » sous la dénomination de « Parque ». Cependant, les normes émanées des communautés autonomes ont fait de cette catégorie une des plus utilisées. Le processus de déclaration, comme la gestion de ces espaces naturels protégés, présente quelques limites.

Cette figure de protection s'assimile à la catégorie VI selon la classification de l'Union Internationales pour la Conservation de la Nature.



b) Procédure de déclaration d'un « Parque Natural »

La déclaration de ces espaces protégés dépend de la Région Autonome. Ainsi, pour une meilleure cohérence et pour faciliter la compréhension des études de cas, nous allons présenter la déclaration des « parques naturels » de la Région Autonome d'Extremadure. Cependant, cette procédure est similaire dans toutes les autres Régions Autonomes.

La loi 8/1998 du 26 juin sur la conservation de la nature et des espaces naturels de la communauté autonome d'Extremadure distingue 10 figures de protection différentes dont la

première est le « Parque Naturel ». Celle-ci définit ainsi un réseau d'espaces naturels à protéger en Extrémadure.

La loi 8/1998 définit les « Parques Naturels » comme suit :

« Ce sont des aires peu transformées par l'exploitation et l'occupation humaine qui, en raison de la beauté de ses paysages, la représentativité de ses écosystèmes ou de ces processus écologiques, la singularité de sa faune et de sa flore ou de ses formations géologiques possèdent des valeurs écologiques, esthétiques, éducatives et scientifiques dont la conservation mérite une attention toute particulière. De plus, l'accueil des visiteurs et la définition de ces limites précises pour garantir la protection des milieux, fait partie intégrante de leurs objectifs. »

La déclaration d'un Parque Naturel se fait sur proposition du Conseil du Gouvernement de la Région d'Extremadure. La procédure de classement requiert le rapport et l'avis du conseil de l'Environnement. Par ailleurs, la procédure de déclaration exige l'élaboration préalable et l'approbation du Plan d'aménagement des Ressources Naturelles (PORN, détaillé ci-dessous) de la zone de protection potentielle. Puis dans un délai maximum de un an, à partir de l'approbation du PORN, doit être établi et approuvé le PRUG (Plan Directeur des Usages et de la Gestion, décrit ci-dessous).

c) Les outils de gestion et de planification

La gestion des espaces naturels espagnols s'effectue au travers des plans contenant des mesures à prendre aussi bien par l'administration de l'espace protégé que par les autres administrations publiques et les particuliers.

Deux outils de planification, comportant des degrés de gestion différents, sont utilisés dans les espaces naturels protégés d'Espagne :

Le Plan d'Aménagement des Ressources Naturelles (PORN)

Ce plan d'aménagement s'applique pour un territoire vaste ou une région où s'identifie des zones qui nécessitent des mesures de protection spéciales. Dans la pratique, il est fréquent que l'ampleur des PORN soit limitée au territoire d'un espace préalablement protégé.

Il établit les mesures nécessaires pour assurer la protection, la conservation et l'utilisation rationnelle de l'espace protégé. Sa durée est illimitée et son ampleur d'application dépasse les limites de l'espace naturel protégé.

Cet instrument contient :

- les caractéristiques physiques et biologiques et les objectifs en terme de protection
- la définition de l'état de conservation des ressources naturelles
- la délimitation et le zonage des différents usages ainsi que les aménagements et les actions à développer dans chacune des zones
- les types de procédures sujettes à l'évaluation de l'impact environnemental
- les plans de maintien des ressources naturelles

Le Plan Directeur des usages et de la gestion (PRUG)

Le PRUG constitue l'instrument basique de gestion de tous les espaces naturels protégés. Il développe et concrétise les objectifs de gestion, de protection et de conservation inscrits dans les PORN. C'est avant tout un document technique dans lequel est défini clairement comment atteindre ces objectifs tant au niveau technique que budgétaire. Cet instrument est mis en

vigueur entre 4 à 6 ans. Sa réalisation et son approbation sont postérieures à la création de l'espace protégé. Il contient les éléments suivants :

- les normes et directives et critères nécessaires à la gestion de l'espace protégé
- le zonage
- les normes de rationalisations des activités économiques et récréatives
- les programmes qui déclinent les objectifs concrets de l'espace protégé
- les aides techniques et économiques

Concernant les visiteurs, les Parcs Naturels constituent la principale destination pour s'évader, apprendre ou être en contact direct avec la nature. Sur ce point, on note une différence non négligeable concernant le traitement des équipements pour les activités de loisirs et d'accueil du public entre les divers Parcs Naturels. Malgré cela, les données montrent que la visite de ces espaces constitue une expérience globalement positive pour les visiteurs.

Les "Parques Naturels " ainsi que les Réserves naturelles constituent donc, un potentiel de gestion tant pour la conservation de la biodiversité que pour la promotion du développement durable sur une grande étendue du territoire espagnol et français.

Durant des années, la fréquentation touristique dans les sites protégés a été davantage subie que véritablement maîtrisée et gérée. Les gestionnaires étaient avant tout chargés d'écarter les visiteurs, de les prévenir des risques qu'ils encouraient et des dommages qu'ils pouvaient causer au milieu. De nos jours, la gestion de la fréquentation est reconnue comme une mission à part entière par les gestionnaires. Par ailleurs, face à l'engouement croissant des visiteurs pour ces sites, de la pression humaine sur des milieux souvent fragiles, et des responsabilités qui leur sont conféré en tant que gestionnaires d'espaces publics, les responsables se détournent parfois de leur fonction première, pour devenir « gestionnaires de visiteurs ».

Outre la conservation du patrimoine naturel qui a justifié leur statut, haut lieu de préservation des espaces et des espèces, ces deux outils de protection sont également des sites privilégiés pour mener une pédagogie de l'environnement. Ce sont des supports utilisés par les gestionnaires pour diffuser un message sur la raison d'être de ces espaces. Tout l'enjeu des réserves naturelles et des parcs naturels espagnols consiste à définir une stratégie d'accueil compatible avec la conservation du patrimoine, c'est-à-dire gérer l'usage public.

Dans tous les cas de sites protégés étudiés au cours de ce travail, réserves naturelles et parcs naturels d'Espagne, la gestion touristique est subordonnée au principe de protection écologique des sites. De plus, les sites « sanctuaires » dont l'accès est totalement interdit au public ne seront pas traités ici.

Après une définition du cadre général de l'étude et des territoires traités, nous allons nous attacher à la relation qui unie le tourisme et l'environnement ainsi que les moyens de gérer la fréquentation du public.

II) Le tourisme de nature peut-il être acteur de la protection des milieux

1) L'engouement croissant pour les sites naturels : une problématique actuelle

a) L'évolution de la pratique touristique

L'industrie touristique occupe une très grande place dans l'économie européenne : elle est créatrice d'emplois (7, 4 millions) et de revenus (5, 5% du PIB). Tous les indicateurs montrent que l'activité touristique s'est accrue et cette tendance se poursuit aujourd'hui.

Le tourisme a connu un accroissement spectaculaire de son activité. En effet, les spécialistes pensent que les flux en 2020 seront multipliés par 3 par rapport à 1998. Or, il y a une forte demande de la consommation des espaces naturels.

Nul doute, le tourisme représente un support important de l'économie mondiale et attire l'attention sur les cultures locales, mais cette industrie en expansion ne manquera pas d'avoir un impact durable sur l'environnement.

En ce début de XXI^{ème} siècle nous sommes loin, en terme de tourisme au sein des sites naturels, du temps des premiers touristes, (notamment ceux du célèbre Touring Club de France) qui découvraient des sites pittoresques, vierges et sauvages. En effet, suite à cette première phase de découverte, le tourisme de masse triomphe à partir des années 1950 et connaît, selon les pays son apogée dans les années 1970, 1980. Cette période est caractérisée d'excès nombreux et désastreux sur le paysage et la qualité de l'environnement.

Ce n'est que dans la seconde moitié des années 1980 que l'environnement commence à devenir une préoccupation forte et vont ainsi apparaître de nouvelles pratiques touristiques et de loisirs.

Aujourd'hui, le tourisme de nature, la qualité des sites naturels attirent toujours plus de touristes. Ce pouvoir d'attraction touristique comporte cependant, deux facettes : même s'il est positif qu'un grand nombre de sites naturels soient mis en valeur et préservés, il ne faut pas oublier que le tourisme est responsable d'un grand nombre d'impacts environnementaux. Les diverses perturbations engendrées se traduisent par un dérangement de la faune, de la végétation et des sols.

C'est dans ce contexte et pour lutter contre une dégradation des milieux naturels que sont apparus les concepts de tourisme durable et d'écotourisme.

b) Le tourisme durable : une réponse à la fréquentation de masse

L'approche de l'activité touristique et de son essor est aujourd'hui reformulée du fait du souci d'intégrer la notion de développement durable. Cette dernière a été consacré à Rio en 1992, la nécessité de prendre en compte l'environnement dans le phénomène touristique est aujourd'hui essentiel.

Le tourisme est une activité sectorielle où la durabilité joue et jouera un rôle majeur car il s'agit d'une activité qui connaît une croissance plus forte que la moyenne.

La contribution du tourisme au maintien du « capital nature » représente un des enjeux importants des espaces protégés pour le XXI^{ème} siècle.

La définition du tourisme durable telle qu'elle émane de la fédération Europarc correspond à l'esprit dont doit être géré l'activité touristique : « on entend par développement touristique durable, toute forme de développement , aménagement ou activité touristique qui respecte et

préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces. »

Ainsi, la charte Européenne du tourisme durable, élaborée en 1998, est un des outils mis à la disposition des espaces protégés pour appliquer les principes d'un tourisme durable. De part cette charte, l'espace protégé s'engage à définir une stratégie de développement touristique durable du territoire et un programme d'actions en partenariat avec les représentants du tourisme et les autres acteurs de son territoire.

2) L'écotourisme : naissance du concept et enjeu

a) Origine et définition

L'écotourisme s'est développé dans la foulée du mouvement environnemental qui est apparu au début des années 1970. L'intérêt croissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, couplé avec la croissante insatisfaction envers le tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme. De même, la compréhension et l'acceptation des principes de conservation de la nature et de durabilité par une portion grandissante de la population a également participé à l'évolution du terme « écotourisme ».

Budowski (1976) est généralement cité comme le pionnier concernant le concept d'écotourisme. Dans son article *Tourism and Environmental Conservation: Conflict, Coexistence or Symbiosis?*, Budowski reconnaît que la relation entre le tourisme et l'environnement naturel tend à être conflictuel, mais que le potentiel existe pour une relation basée sur des bénéfices mutuels. Sa description de la relation symbiotique qui pourrait s'en suivre ressemble à l'idée contemporaine qu'on se fait de l'écotourisme.

Ce concept d'écotourisme, est repris en 1992 par le Fonds Mondial pour la Nature (World Wildlife Fund, WWF) à l'occasion de la conférence de Rio et est une appellation contrôlée par une société officielle, la société d'écotourisme.

L'écotourisme est une forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu naturel tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu (volet éducatif), qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur des notions de développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales.²

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme "à forte motivation". Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un "tourisme favorable à l'environnement" ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon les pays.

En l'absence de définition claire et reconnue, pour la Société Internationale de l'Eco-Tourisme (1991) c'est "... un tourisme responsable en milieux naturels qui préserve l'environnement et participe au bien-être des populations locales".

² Source : Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Norme P-9700-060, Tourisme - Produit d'écotourisme, 2003

Selon l'Union Mondiale de la Conservation (World Conservation Union) (1996) c'est "... la visite de milieux naturels relativement intacts ... à faible impact négatif ... comportant une implication socio-économique des populations locales qui est à la fois active et bénéfique".

b) Les enjeux de l'écotourisme

Ce concept exprime une mise en relation privilégiée de l'homme porteur de culture et de l'écosystème nature, dans le cadre d'activités de loisirs. Le terme écotourisme est donc un vocable de portée générale qui désigne le déplacement des hommes pour leur agrément dans les sites dits « naturels ».

Parmi les formes du tourisme durable, l'écotourisme peut-il aider à sauvegarder l'environnement tout en favorisant le développement économique et social des territoires concernés ?

Cette problématique constitue l'un des enjeux les plus importants des espaces protégés.

Les enjeux de l'écotourisme sont multiples : fidéliser la clientèle, augmenter les retombées économiques, mieux faire connaître pour mieux les faire respecter, initier une démarche de réappropriation par la population locale de son histoire et de son environnement, gérer les flux en valorisant un espace pour mieux protéger ailleurs.

Bien qu'il soit difficile de définir l'écotourisme, celui-ci présente certains éléments communs :

- La destination est généralement un milieu naturel non-pollué
- Ses attraits sont sa flore et sa faune et plus généralement sa biodiversité
- L'écotourisme se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu
- Il doit contribuer à la conservation de l'environnement et, plus généralement, promouvoir la conservation de la nature
- Les séjours éco-touristiques comportent souvent un élément pédagogique

c) Tourisme durable ou écotourisme ?

Il ne faut pas confondre écotourisme et tourisme durable. Le premier est une forme de tourisme (tout comme le tourisme sportif, culturel, de loisir ou d'aventure). Cependant, le concept de développement durable doit s'appliquer à toutes ces formes de tourisme et englobe l'écotourisme. Si l'on applique les principes de tourisme durable, toutes ces formes de tourisme peuvent se dire "durables".

Alors que les premières définitions de l'écotourisme mettaient l'accent sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, les définitions plus récentes ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au concept de développement durable. On admet actuellement que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- **l'écotourisme** contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel
- **l'écotourisme** inclut les communautés locales dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être
- **l'écotourisme** propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel
- **l'écotourisme** se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes

En résumé, une analyse des définitions nous amène à considérer trois dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme :

- Un tourisme **axé sur la nature**
- Une **composante éducative**
- Un besoin de **durabilité**

En résumé, les enjeux du tourisme dans les sites naturels consistent à gérer la diversité des visiteurs (animateurs, admirateurs, écoliers, familles, authentiques savants...), cibler la nature même de l'activité proposée (de l'explication à la contemplation) et de canaliser la pression touristique.

3) La maîtrise des flux de fréquentation : quels modes de gestion adaptés

L'ouverture d'un site naturel oblige à poursuivre deux objectifs contradictoires, d'une part, la préservation des milieux et d'autre part l'accueil du public pour une visite pédagogique.

La fréquentation d'une réserve naturelle est un phénomène multidimensionnel qui doit être apprécié selon divers points de vue que l'on peut ramener ici à trois :

- La fréquentation entraîne des impacts écologiques. Les visiteurs constituent une source potentielle de dérangement et de perturbations diverses pour la faune, la flore et les biotopes que l'on entend protéger.
- La fréquentation est une forme de consommation de nature. Les visiteurs sont des usagers qui sont en droit d'attendre une qualité de visite. Les gestionnaires doivent faire apprécier et comprendre la beauté et la complexité de l'espace qu'ils ont en charge.
- La fréquentation peut être source de nuisances et de conflits avec les habitants permanents. Les flux de visiteurs doivent être gérés en tenant compte de la présence et des aspirations de la population.

De ces constatations et de l'apparente contradiction entre préservation et fréquentation ou accueil du public, découlent un certain nombre d'objectifs relatifs à l'écologie et relatifs à la pédagogie.

Les objectifs relatifs à l'écologie recouvrent l'identification des zones sensibles, la connaissance des seuils de surfréquentation et des effets de perturbation sur les biotopes, la maîtrise et la régulation des flux de visiteurs.

Les objectifs relatifs à la pédagogie englobent la conception et l'utilisation d'équipements pédagogiques, l'initiation au milieu naturel, l'adaptation permanente à la demande, ainsi que les actions en milieu scolaire et universitaire.

Ainsi, la dualité qui existe entre préservation des milieux naturels et accueil du public peut être assurée par la gestion de l'espace (surtout des flux de visiteurs) mais aussi par une conscientisation des visiteurs à l'intérêt de préservation du milieu.

a) L'accueil du public : différents modes de gestion des flux

Un équilibre entre conservation, mise en valeur du patrimoine et gestion des flux de visiteurs doit être recherché. Maîtriser l'impact de la fréquentation touristique suppose donc être capable d'en faire l'analyse. Les professionnels proposent de prendre en compte plusieurs critères :

- l'impact de la fréquentation sur les sols, les espèces, les habitats naturels et paysagers

- la capacité des visiteurs eux-mêmes et celle des habitants à supporter les conséquences de la fréquentation en terme de dégradation de la qualité de vie des habitants et de la qualité de la visite
- la résistance à la foule des aménagements et leur impact sur l'intégrité et la notoriété des sites

Le tourisme constitue une ressource économique que personne ne saurait négliger, cependant, il y a une condition indispensable : la maîtrise de la fréquentation.

La gestion du public peut aller de la pénétration libre sur un terrain balisé à la recherche de moyens de canalisation et de fixation des visiteurs sur des points choisis, jusqu'à la mise à l'écart totale des flux. Ces divers modes de gestion présentent chacun des intérêts et des inconvénients.

- la pénétration libre sur un terrain balisé est le mode de gestion le plus répandu. La divagation du touriste comporte divers avantages. En effet, leur est offert la possibilité d'accéder en tous points du site et de multiplier les regards sur le milieu et les découvertes éventuelles.

Cette fréquentation éparpillée peut causer moins de dommages qu'une lourde fréquentation concentrée sur un point du site ou un linéaire. Dans le cas de sites protégés très vastes, peu dégradés, peu sensibles, situés loin d'un accès routier, la gestion du public peut se limiter à quelques panneaux d'information et à quelques poubelles. Cependant, elle reste une forme de gestion dangereuse pour le milieu.

- la recherche de la mise à l'écart des flux de façon autoritaire se traduit par l'aménagement de structures d'accueil permettant de « remplacer » la visite du site. Ce type de gestion s'adresse aux milieux très fragiles ne supportant pas les gênes occasionnées par les visiteurs.

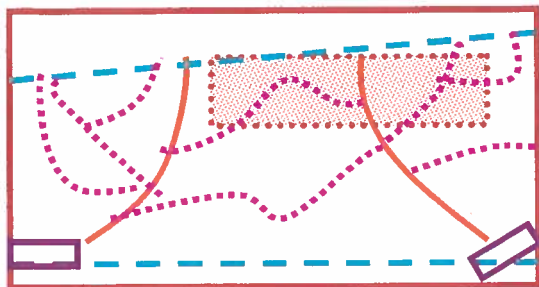
- la solution intermédiaire entre la totale mise à l'écart des visiteurs et la libre pénétration rassemble aujourd'hui la majorité des gestionnaires. La canalisation des flux par l'aménagement d'une série de cheminements à l'intérieur du site lorsqu'il y a des milieux fragiles ne semble nuire d'aucune façon à l'attractivité du lieu.

L'avantage du principe des sentiers est de pouvoir concentrer la fréquentation dans l'espace et donc de limiter le risque de dérangement dans les secteurs les plus sensibles. Le désavantage est qu'il montre, par son existence même, que le site est visité et qu'il fait donc perdre un peu du caractère sauvage du site.

Par ailleurs, le sentier peut être utilisé comme un outil de sélection des publics. La longueur de sentier que le visiteur est prêt à parcourir est directement dépendante de son degré de motivation et de ses capacités physiques. Au lieu de n'ouvrir qu'un seul sentier, l'ouverture de plusieurs boucles de longueurs et de niveaux croissant peut être proposée. Il s'agit par cette démarche, d'offrir des parcours adaptés aux diverses catégories de visiteurs (aux groupes, aux visiteurs âgés, aux familles, aux plus motivés...).

Nous pouvons distinguer 4 modes de gestion des flux touristiques lors de l'accueil des visiteurs (illustrés ci-dessous³) : accès diffus, accès canalisé, accès tangent, recul des accès du site.

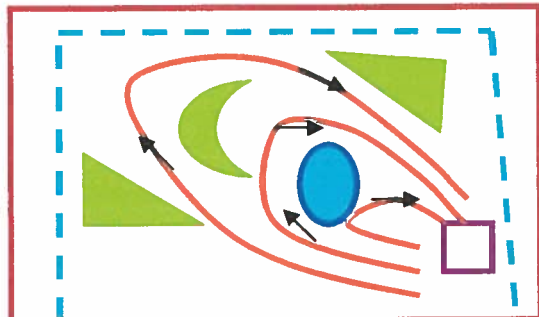
³ YELLES N., « Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français », stratégie et enjeux, thèse, 1997.



Accès diffus

Dans ce cas, la capacité de charge du milieu dépend du nombre de visiteurs, de la surface du site, des milieux concernés et des pratiques.

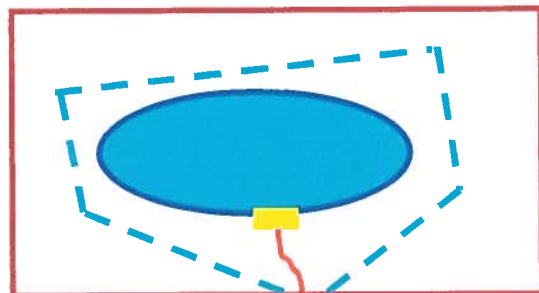
Bilan touristique : de nombreux avantages peuvent être mis en évidence dans ce mode de gestion : liberté d'accès et de découverte ; cependant un risque de pratiques anarchiques (camping sauvage...)



Accès canalisé

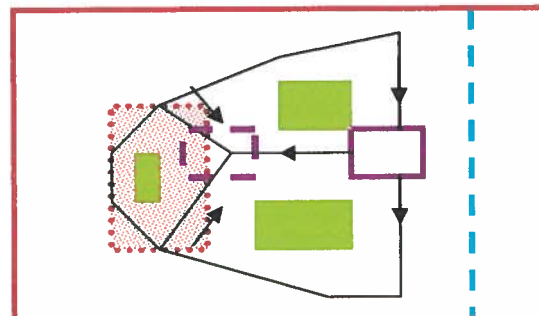
La dégradation du site est linéaire et contrôlée. Deux stratégies existent : soit un sentier de contournement du site, soit des sentiers en boucles de longueur croissante. Cependant, la densité des cheminements est facteur d'artificialisation plus ou moins forte des paysages.

Bilan touristique : les touristes sont rassurés mais on assiste à une réduction du choix de découverte du milieu. L'accès est facilité pour toutes les catégories de visiteurs (personnes âgées, enfants).



Accès tangent

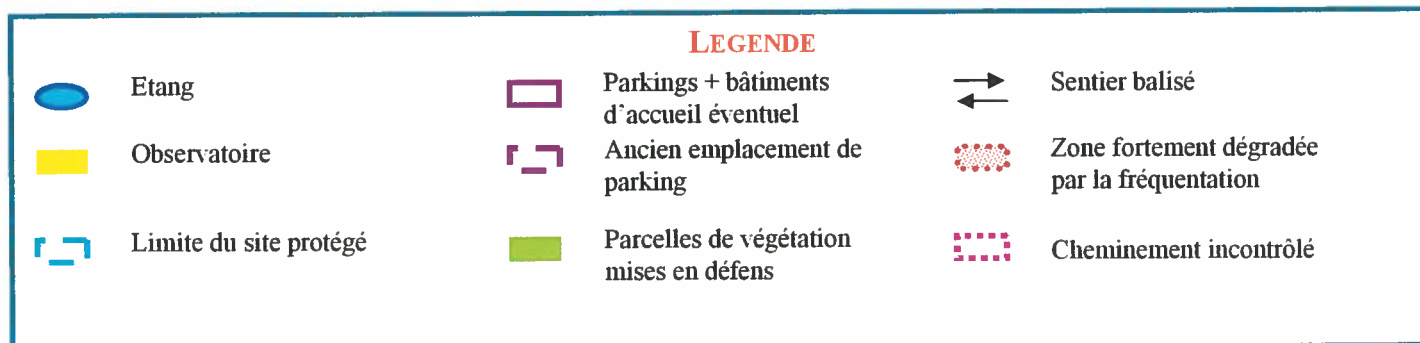
Ce mode de gestion entraîne la sauvegarde complète du milieu protégé et la tranquillité des espèces sauvages. Ce type d'aménagement facilite la gestion écologique du milieu. Le principe des observatoires permet de cacher les visiteurs aux oiseaux et facilite la vision.



Recul des accès au site

Dans certains sites très dégradés et très fréquentés, la solution de mise en défens des secteurs les plus sensibles et de retrait des aménagements les plus lourds : parkings, routes, bâtiments. La déconcentration des visiteurs sur l'espace protégé peut s'effectuer par l'allongement des distances entre les parkings et le site.

Bilan touristique : sensation de canalisation forte ; restriction des choix de découverte mais une meilleure qualité de la visite (paysage requalifié).



La gestion spatiale de la fréquentation du public dans les sites protégés présente une question de première importance pour les organismes gestionnaires. En fonction du caractère léger ou massif de la fréquentation, ils peuvent s'orienter vers des mesures d'interdiction et de contournement, d'une fréquentation canalisée ou bien vers une reconstitution partielle du site.

Les gestionnaires ne doivent pas se contenter de répondre à cette fréquentation en la subissant, mais ils doivent l'orienter géographiquement en la motivant et en proposant des sentiers thématiques richement aménagés. Par conséquent, nous pouvons mettre en exergue une intervention sur les sites qui se veut de plus en plus volontariste, allant de la plus simple protection vers un éco-aménagement élaboré.

Ces différentes approches de la gestion de la fréquentation sont évidemment à adapter selon le milieu tout en tenant compte d'un paramètre essentiel : la capacité de charge du site.

b) La capacité de charge : une notion essentielle pour une gestion optimale des visiteurs

« Si l'on veut que les avantages du tourisme l'emportent sur les inconvénients, il faut gérer la pression qu'il exerce sur les ressources et les lieux de visites ».⁴

L'accueil de visiteurs sur un site protégé implique, en amont, la prise en considération de divers facteurs indispensables à une gestion optimale des flux de touristes. Cette prise en compte permettra d'éviter des conséquences négatives et irréversibles sur le milieu.

Gérer un espace protégé nécessite une très bonne appréhension de celui-ci et de son environnement.

La détermination de la capacité de charge constitue un préalable indispensable à toute politique globale de gestion des flux. Cependant, évaluer une capacité d'accueil d'un site suppose de prendre en compte plusieurs facteurs, sans qu'il ne s'agisse pour autant de recourir à de complexes équations. « La détermination de la capacité de charge n'est qu'une simple affaire de bon sens, qui ne nécessite pas un exercice de hautes mathématiques, il suffit d'écouter les gens de terrain et la capacité de charge peut être établie facilement et à un coût limité. Il est beaucoup plus important d'établir des repères que de se préoccuper de la précision à 100%. »⁵ La situation change de toute façon et la capacité d'accueil devrait être ajustée en fonction des évolutions. » La clé selon Ken Chamberlain, est de ne pas se plonger dans les formules compliquées, mais au contraire de rester simple et d'aller vers des décisions appropriées.

Nous pouvons ainsi distinguer différentes approches liées à la notion de capacité au sein des espaces naturels protégés.

- la capacité physique du site

Cela correspond entre autre à l'étendue du site, son relief, sa forme et son degré d'enclavement.

- la capacité écologique et patrimoniale

Il s'agit d'évaluer le moment où les dégâts d'ordre biologique ou patrimonial surviennent. La capacité écologique et patrimoniale dépend de la durée du phénomène. On pourra accepter quelques minutes de piétinement intensif dans une lande de bruyère chaque jour par exemple, mais des journées entières à ce rythme risquent d'endommager l'écosystème.

- la capacité psychologique du visiteur

⁴ Jean- Marie Petit, Gestion des visiteurs sur les sites naturels, actes du colloque d'Arles Icomos France, mars 1999.

⁵ Ken Chamberlain, « Carrying capacity », *Tourisme focus* n°8, 10997, UNEP-IE.

Un seuil est dépassé lorsqu'il n'y a plus accord entre l'image que le visiteur venait chercher sur le site et ce qu'il éprouve une fois sur place, c'est-à-dire le moment où sa perception de l'espace commence à être affectée de manière inacceptable. Cette perception est bien entendu difficile à cerner, car elle ne sera pas la même pour tout le monde. Des enquêtes fines auprès des visiteurs seront donc nécessaires.

- la capacité ou résistance physique des aménagements

Elle correspond au seuil au-delà duquel les équipements créés pour faciliter la visite ou canaliser le public atteignent leur point de saturation (encombrements sur les voies d'accès, parkings complets...).

- La capacité de tolérance des populations locales

Celle-ci doit se juger vis-à-vis des effets de la foule dans le site ou à ses abords et des nuisances qu'elles peuvent représenter pour les riverains. Elle doit également se juger au regard de la compatibilité entre les usages touristiques et non touristiques (agricoles, pastoraux, pêche...).

La réflexion autour de ces différents seuils met en évidence des critères objectivables et des critères sensibles et subjectifs. Aucun de ces seuils pris séparément, ne traduit en soi la capacité d'accueil du site qui sera une résultante de leur intégration au regard :

- de l'identité du site et du projet qui en découle
- de la mission du gestionnaire, telle qu'elle est formalisée dans le plan de gestion du site, de sa capacité d'intervention et des moyens dont il dispose

c) Conscientisation des touristes à l'intérêt de protection du milieu

« Le tourisme, en tant que regard extérieur porté sur une région ou un pays, peut engendrer une prise de conscience locale de l'intérêt et de la valeur des sites et de paysages » (Anne Vourch⁶). Ainsi, le tourisme, consommateur d'espaces naturels peut être à l'origine de la protection de sites.

Instruments pour inciter le visiteur à un changement de comportement

Il existe plusieurs « instruments » que les décideurs peuvent utiliser pour l'élaboration de politiques destinées à résoudre les problèmes et à obtenir les changements de comportements nécessaires. Ces instruments peuvent être appliqués de plusieurs façons pour la conservation de la nature. Ils se partagent pour l'essentiel en deux catégories, (comme le présente le schéma ci- après) : ***instruments qui obligent*** à un changement de comportement et ***instruments qui demandent*** un changement volontaire du comportement.

⁶ VOURCH Anne et NATALI Jean-Marc, « Sites naturels : contribution du tourisme à leur gestion et à leur entretien ». *Les Cahiers de l'AFIT*, septembre 2000.

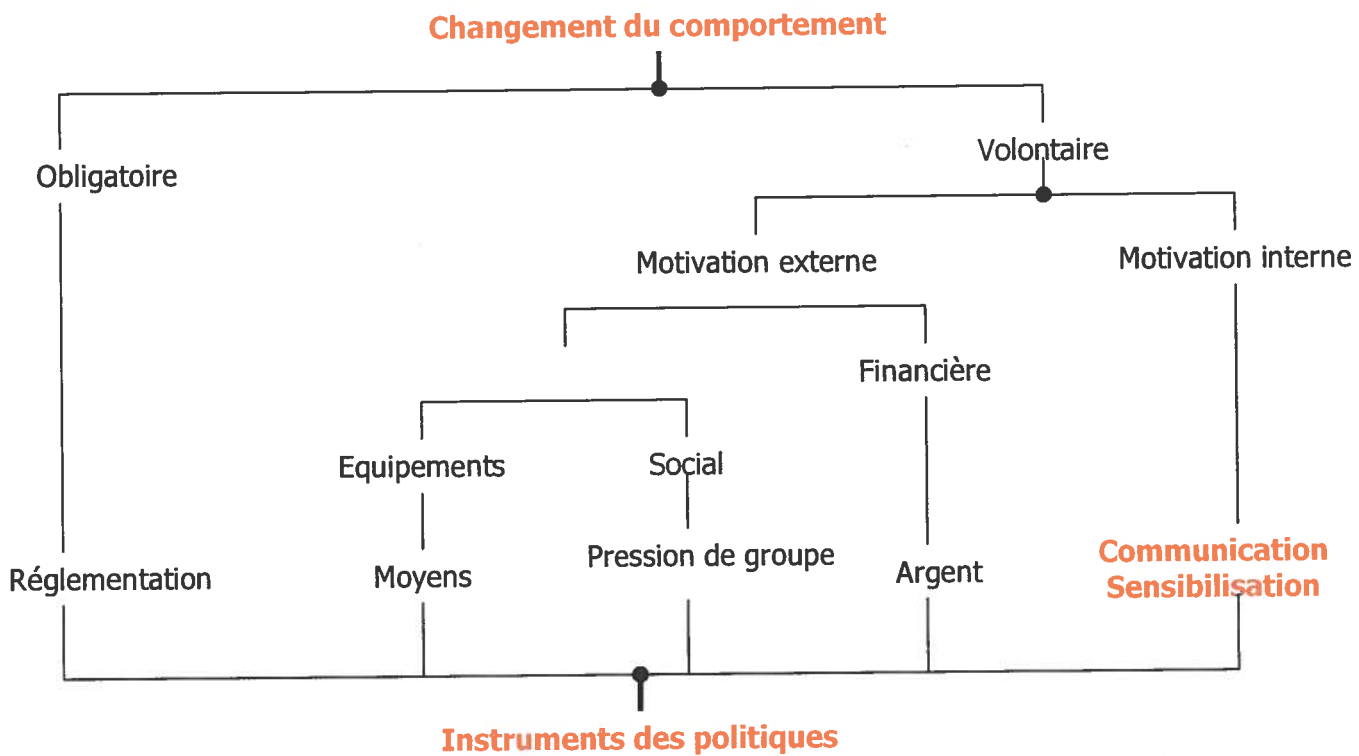


Schéma 1 : Modes d'actions pour la mise en œuvre de politique de gestion d'espaces protégés

La régulation

La régulation prend souvent la forme de lois ou de règlements officiels. Elle vise un changement obligatoire de comportement : par le biais de règlements, les gestionnaires peuvent interdire aux touristes l'accès aux sites vulnérables. L'image donnée par la loi et la réglementation est celle d'un instrument « puissant » dans l'application des politiques, mais, dans la pratique, ces règles ne sont pas suivies. Le problème du non-respect devient encore plus aigu lorsque les règles elles-mêmes ne sont pas convaincantes : les gens ne se sentent pas motivés ou ne voient pas de raison d'adhérer à ces règles.

Les dispositifs

Les dispositifs sont des équipements, aménagements et infrastructures qui guident le « comportement » humain. Avec un système de routes et de chemins bien conçu, les visiteurs peuvent être éloignés des parties les plus vulnérables des zones naturelles. L'un des problèmes posés par les dispositifs, c'est qu'ils peuvent affecter négativement l'apparence des zones naturelles : une abondance de barrières, d'aires de stationnement et de poubelles ne contribuera pas à susciter une sensation de « naturel ». Ils forgent un environnement « construit par l'homme », affaiblissant l'expérience de la pleine nature.

La pression sociale

La pression sociale peut être prise en considération au moment de concevoir des politiques parce que le poids de l'opinion peut fortement influencer le comportement humain. De façon moins directe la pression sociale peut toujours jouer un rôle important lorsqu'elle est combinée avec d'autres modes d'action politique. Ceci est particulièrement le cas lorsqu'elle est associée à la communication. Plusieurs théories socio-psychologiques voient dans cette combinaison justement la principale cause des changements volontaires de comportement

humain. Ces théories considèrent que lorsque une personne se pose la question d'un changement de comportement, elle évalue les arguments fournis en faveur du changement de comportement (communication), mais prendra aussi en compte « ce que pensent les autres » (pression sociale).

Le rapport marchand

L'argent est théoriquement un très puissant instrument pour induire un certain type de comportement. Le rapport marchand peut être introduit pour prévenir des comportements indésirables. Une entrée payante fera diminuer le nombre de touristes qui se rendront dans une zone naturelle trop fréquentée.

Cependant, cette solution fait naître une nouvelle problématique : la conscientisation des visiteurs à l'intérêt de protection des milieux doit-il passer par une contribution marchande des visiteurs ?

« La non marchandisation est une valeur forte aux espaces naturels autant que les valeurs de protection et de transmissions aux générations futures. »⁷

L'accès libre et gratuit aux sites naturels est dominant en France comme en Espagne. Cette conception s'appuie à la fois sur une tradition forte d'un droit à la nature, donc d'un accès libre aux sites naturels, et sur le principe que l'Etat ou les Régions Autonomes sont responsable et garant des sites qu'ils protègent. Le rapport marchand est de ce fait particulièrement remis en question.

La participation des visiteurs peut être une solution quand le flux de visiteurs dépasse le seuil de fréquentation acceptable de la réserve, mais ce mode de gestion est très controversé parmi les gestionnaires. Certains soulignent les risques qu'entraîne l'instauration d'un rapport marchand entre une structure gestionnaire et les visiteurs d'un milieu naturel : « Faire payer, c'est glisser d'un statut de mission de service public à un statut de prestataire de services ».

La communication et la sensibilisation

La communication et la sensibilisation sont des éléments indispensables à la résolution des problèmes qui se posent dans les milieux naturels, ou mieux encore, pour prévenir leur apparition. Aucun instrument ne peut être efficace pleinement sans communication et information.

A travers les campagnes de communication bien programmées et développées de façon professionnelles, les décideurs tentent d'influer sur les connaissances et attitudes des personnes dont ils veulent modifier le comportement.

La communication et la sensibilisation peuvent être utilisées comme instruments d'une politique de gestion d'un espace naturel de trois façons différentes :

- elles peuvent soutenir d'autres instruments
- elles sont toujours inhérentes aux instruments
- elles peuvent être un instrument en soi.

Nous analyserons, de manière plus précise, les éléments participant à la prise de conscience du visiteur à l'intérêt de protection de l'espace (dans le but d'induire un changement de comportement) dans la seconde partie de ce mémoire.

⁷ VOURC'H A., et NATALI J.M., « Sites Naturels : contribution du tourisme à leur gestion et à leur entretien », *Les Cahiers de l'AFIT*, septembre 2000.

Nous avons pu aborder le rapport étroit qu'il existe entre tourisme et environnement au sein de ces espaces préservés ainsi que ses enjeux. L'accueil du public induit une bonne connaissance du milieu dans un objectif de gestion des flux touristiques et une conscientisation des touristes à l'intérêt de réglementation du site.

III) Protéger et accueillir : le paradoxe de la « nature humaine » face à la nature

1) Accueillir le public : un art difficile pour les gestionnaires

a) Les paradoxes de l'accueil du public au sein des espaces naturels

Le responsable de la gestion d'un site naturel accueillant du public se trouve confronté à plusieurs paradoxes ou difficultés :

- le premier paradoxe à prendre en compte concerne la demande du visiteur lui-même. Selon une enquête réalisée dans « *Le guide des espaces Naturels* », 80 % des visiteurs souhaiteraient une nature plus sauvage, 60 % souhaiteraient voir plus de panneaux éducatifs et 44 % des visiteurs affirment avoir connaissance d'un site par le bouche à oreille.

Le visiteur souhaite une nature plus sauvage et intacte où la faune et la flore soient protégées mais aussi une nature accessible, accueillante, propre, sécurisée et même confortable.

- le second concerne l'aménageur lui-même, gestionnaire ou propriétaire, confronté, volontairement ou non à la fréquentation du public. C'est le problème inverse de celui de la demande du visiteur, mais vu par le responsable de l'accueil. Comment aménager, équiper et donc transformer l'espace pour les visiteurs en touchant le moins possible à la nature ?

- le troisième concerne la sécurité. Accueillir le public en espace naturel, c'est prendre la responsabilité de sa sécurité.

Un dernier paradoxe apparaît, si l'on considère l'organisme gestionnaire doit avoir un rôle de pédagogue : instruire le visiteur, éveiller sa curiosité, l'éduquer à l'environnement, le sensibiliser à un code de bonne conduite est certes nécessaire et tout à fait louable. Mais, un risque apparaît : trop d'informations tue l'information et une réglementation excessive est inopérante.

« ...Et puis laissons, dans la mesure du possible agir la découverte, l'émerveillement, même si les citoyens que nous sommes devenus ont perdu leurs repères naturels et traditionnels. Gardons à nos espaces naturels leur part de mystère et de rêve... ils doivent rester des espaces de liberté. Mais là comme ailleurs, cette liberté s'arrête à celle des autres espèces animales et végétales dont nous souhaitons jouir et qui nous sont nécessaires. »⁸

Cet article issu de la revue Guides des Espaces Naturels illustre bien la notion de respect de la part du visiteur de la nature qui l'entoure et ceci n'est possible que s'il est bien sensibilisé à la problématique de protection des espèces.

Ainsi, accueillir le public dans les espaces naturels reste un art difficile pour l'organisme gestionnaire.

⁸ Magazine de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, Guides des espaces naturels, volume 2, « L'accueil du public dans les espaces naturels », n°5, avril 2001.

Les gestionnaires du marais du Vigueirat, en Camargue ont choisi de provoquer une affluence touristique pour préserver ce site remarquable. Nous allons voir dans l'exemple qui suit, quels sont les intérêts et les impacts de cette politique de gestion.

b) Provoquer l'afflux touristique pour protéger l'espace : l'exemple du marais du Vigueirat

Il n'est pas rare que les gestionnaires aient à gérer une surfréquentation touristique, comme nous l'avons vue dans la partie précédente. Leur problématique est alors de protéger, restaurer, limiter l'impact de cette fréquentation. Mais aux Marais du Vigueirat, les professionnels ont provoqué eux-mêmes l'afflux de population.

Les marais du Vigueirat en Camargue sont reconnus d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, mais ce site abrite aussi « le sentier des cabanes ». Lieu d'apprentissage et de loisir pour les familles, elles le fréquentent de plus en plus nombreuses. La gestion de ce site nous démontre que la conciliation entre la fréquentation touristique et préservation de l'espace est possible.

Ouvert au public depuis juin 2000, « le sentier des cabanes » court sur 400 mètres au cœur des marais du Vigueirat. Depuis lors, les visiteurs viennent de plus en plus nombreux. Certes, on peut y voir la preuve que cette activité de nature correspond à une attente des familles mais il faut aussi analyser la réussite autrement et constater que cette fréquentation croissante n'a nullement dégradé le site. Pour les gestionnaires de l'espace, cette absence de dégradation n'est pas le fait du hasard mais de la conséquence logique de leurs choix, effectués lors de la conception du projet.



Selon l'organisme gestionnaire, le secret réside dans le fait de canaliser les personnes. La difficulté étant de faire en sorte que les gens se sentent libres mais qu'ils ne puissent pas faire « n'importe quoi ». Le type d'infrastructures et les activités proposées doivent être longuement réfléchies pour répondre aux exigences du public mais aussi à la canalisation. Or, effectivement, il est difficile de déambuler hors du sentier des cabanes.

Jean Laurent Lucchesi, directeur de l'association des amis du marais du Vigueirat, insiste sur la complexité qui préside à la conception d'un site récréatif. « Les gestionnaires de l'espace doivent s'entourer d'autres compétences. Ils sont garants de la philosophie du projet, c'est eux qui animent, gèrent et catalysent, apportent leur connaissance du site et leur conscience de l'environnement mais ils doivent aussi associer d'autres professionnels ». Aussi, le sentier des cabanes a été conçu avec une équipe pluridisciplinaire de paysagistes, pédagogues, concepteurs de structures ludiques, scientifiques.

Aujourd'hui le bilan est positif car le site revêt tous les aspects que les gestionnaires ont souhaité. C'est un espace ludique et interactif comprenant différentes activités permettant aux enfants de s'amuser. Par ailleurs, c'est un espace pédagogique car les thèmes traités dans les cabanes donnent de nombreuses informations sur l'environnement. Le site autorise à la fois la liberté (car il n'y a pas d'accompagnateur et le sens de la visite est libre) et respecte la nature avec des infrastructures en bois, parfaitement intégrées au cadre naturel et permettent ainsi au lieu d'être largement fréquenté sans dégradation.



Cet exemple ne signifie pas que tout espace naturel doit être transformé en zone récréative car le rôle des gestionnaires est avant tout de protéger l'espace. En effet, il s'agit d'offrir au public des lieux où ils puissent investir la nature mais également protéger la biodiversité. Par conséquent, la première étape de ce projet a consisté en la zonation de l'espace. Les marais du Vigueirat s'étendent sur 1000 hectares à la jonction du Crau et de la Camargue. Les professionnels ont estimé que 900 hectares avaient une valeur biologique exceptionnelle, et la première mission est donc de les protéger. Cependant, les 100 hectares restant qui étaient d'anciennes terres agricoles n'ayant peu d'intérêt biologique ont été restaurés de manière à ce qu'ils aient un intérêt pour le public. L'accueil du public ne s'est pas fait n'importe où. Toutes les colonies de hérons ou encore les groupes de canards se trouvent sur les 900 hectares précités.

Par ailleurs, ce projet a permis de créer de l'emploi local car ce serait une erreur que d'occulter la place des espaces protégés dans ce territoire social et économique. Selon la gestionnaire de cet espace, Nathalie Hecker, les professionnels des espaces naturels protégés doivent participer au développement de l'activité économique par le biais des activités de nature. *« Comment pourrions nous oublier la réalité sociale. Non seulement nous sommes des acteurs sociaux au même titre que d'autres mais le marais du Vigueirat constitue un moteur socio-économique. Du reste nous n'avons pas vraiment le choix, si nous pensons que notre rôle se limite à la protection, nous nous enfermerions dans une tour d'ivoire et le monde extérieur modifierait la nature sans nous. Par contre en étant générateur de ressources, nous sommes des acteurs et nous pouvons exercer une influence ».*

Très concrètement, par exemple, quand ils ont dû embaucher des animateurs, le choix s'est porté sur des gens du village (ou le niveau du chômage reste important). Sachant qu'ils ne répondaient pas au profil du poste, ils ont été formés afin d'acquérir les compétences nécessaires. De la même manière, les gestionnaires de l'espace protégé travaillent avec des éleveurs et entreprises locales.

« Nous cherchons à déclencher des scénarios de gestion de l'espace permettant de respecter la nature, nous ne voulons pas nous en tenir à la notion d'espaces protégés ».

D'après cet exemple du marais du Vigueirat, deux principes fondamentaux d'approche des espaces protégés peuvent être mis en exergue ici. Ces principes permettent d'atteindre le délicat équilibre entre conservation et ouverture au public. L'organisme gestionnaire devra se donner les moyens d'accueillir le public et répondre ainsi à une demande sociale. Tout aménagement ou équipement d'accueil devra être fondé sur le principe de mise en harmonie avec les lieux.

Pour aider les gestionnaires à la compréhension de cette problématique d'accueil du touriste, il est nécessaire de définir ce qu'est l'usage du public, de distinguer les usagers de l'espace et les usages possibles et d'en comprendre les relations.

2) Qu'entendons-nous par usage public des Espaces protégés ?

Le binôme « usage public » mis en relation avec la gestion des espaces naturels est peu précis. Il semble que l'expression doive se référer à quelque chose de contraire à l'usage privé, c'est-à-dire contraire à l'usage qui ne retourne pas aux bénéfices publics. C'est ainsi un usage pour le bien public.

Défini de cette manière, cela apparaît adéquat avec la conception d'un espace naturel protégé. En effet, la création d'un espace naturel protégé prétend être un instrument pour la conservation de la biosphère et ainsi comme le proclament les stratégies mondiales, la conservation est l'utilisation des ressources de la Terre de manière durable et prudente afin de

pouvoir satisfaire les besoins des générations actuelles et maintenir les potentialités pour répondre aux besoins des générations futures.

Cependant, très souvent, « usage public » se réfère à l'usage du public et se traduit dans la pratique par la fréquentation de l'espace et le développement d'activités déterminées de type touristiques, récréatives et éducatives.

Le concept de l'usage du public prend ici toute son importance. En effet, c'est l'ensemble des équipements de l'espace protégé, des activités et des services, qui indépendamment de qui les gère, a pour finalité de montrer aux visiteurs les valeurs naturelles et culturelles, d'une forme ordonnée et sûre, qui garantisse leur conservation et leur diffusion au travers de l'information, l'éducation et l'interprétation environnementale.

a) Usages, usagers et conservation de l'espace

Il apparaît nécessaire de voir comment s'effectuent ces usages dans les espaces naturels protégés : procurent-ils des bénéfices pour l'espace même et pour la diffusion de la nécessité de la conservation ou pour les visiteurs qui les traversent ?

Il est ainsi essentiel de bien définir les rapports entre les usages de l'espace protégé, les usagers et le principe de conservation.

Dans les sites protégés lorsque la fréquentation est trop élevée notamment, on assiste à des conflits d'usage : en effet, la cohabitation des usages publics avec le maintien et l'amélioration de la diversité biologique et de la qualité des écosystèmes peut apparaître comme un frein dans la gestion de la réserve ou du parc naturel espagnol.

Aussi nous serons d'accord sur le fait que les usagers tirent un certain profit de l'usage de l'espace protégé, et ce en terme de culture, de santé et de récréation. Mais en général, de cet usage ne se tire pas tout le profit qu'il pourrait. Ces espaces ont l'habitude d'être utilisés d'une manière peu spécifique, souvent les valorisant plus comme des espaces libres que comme un environnement de grande valeur écologique. Dans la plupart des « parcs naturels » d'Espagne, les visiteurs s'arrêtent à la réalisation d'activités qu'ils pourraient obtenir dans d'autres lieux, avec la même satisfaction, tandis que reste inexplorée une grande partie des profits qu'offrent la nature. On assiste à une sous utilisation qualitative selon un article issu du Ministère de l'environnement d'Espagne.

Pour ses valeurs naturelles et culturelles, les parcs naturels d'Espagne et les réserves naturelles sont des lieux qui peuvent contribuer de manière fondamentale au processus général d'éducation de l'environnement de toute la société.

Analyser l'usage du public comme un usage avec des bénéfices publics implique qu'il faut décrire précisément la relation entre les espaces et les usagers. Cela suppose qu'il faut définir les usages qui conviennent, résoudre les conflits qui peuvent apparaître en relation avec la fragilité de l'espace et programmer une utilisation optimale de la plupart des usagers.

b) Maximiser les bénéfices pour les espaces et pour les visiteurs

Avant toute chose, on doit s'assurer la préservation du site ce qui demande une série de mesures préventives, basées sur une planification de l'usage du public. Cette planification doit considérer :

- la zonification de l'espace selon sa valeur, sa fragilité et sa capacité d'accueil
- une typologie des activités et degré de fréquentation compatible avec la conservation de chaque zone

- une régulation des visiteurs, c'est-à-dire les mécanismes permettant de canaliser l'affluence des visiteurs (contrôle de l'accès, concentration, dispersion des activités...)
- une information auprès des usagers sur les valeurs de l'espace, sur les modalités des usages suggérés dans chaque lieu et sur la collaboration que cela demande.

Il est nécessaire de faire un suivi qui permette d'évaluer le fonctionnement du plan et d'appliquer les mesures adéquates. D'un autre côté, il faut veiller à la satisfaction des personnes (perspectives récréatives, apprentissage, bien-être personnel). Cet objectif oblige les gestionnaires à fournir les services basiques d'une part (eau, refuge, sanitaire, sécurité, orientation) et d'autre part à s'occuper du public (accueil, attention, informations rigoureuses et complètes), mais aussi à faire que l'expérience de la visite soit gratifiante. Cela signifie que le visiteur doit être introduit dans un environnement qui est nouveau pour lui de manière à lui faire découvrir toutes les possibilités qu'offre le site tout en lui enseignant à utiliser les ressources. Enfin, il est nécessaire de répondre à tous les intérêts et de donner à tous les publics l'opportunité d'améliorer ses connaissances sur le patrimoine naturel et culturel afin de développer chez lui de nouvelles appréciations esthétiques du paysage.

Pour tout ceci il est nécessaire de mettre à disposition de l'utilisateur les moyens matériels et surtout humains. Ainsi, la qualité de ces moyens est la pierre angulaire de l'exécution des objectifs fixés au départ. Cependant, une nuance est à faire ici : qualité n'est pas synonyme de sophistication du lieu. Nous analyserons les moyens utilisés comme instrument de l'usage public dans la deuxième partie de ce mémoire.

Après avoir défini les relations entre usagers et usages des espaces naturels, il semble intéressant de se pencher sur la notion d'éducation à l'environnement en France et en Espagne.

3) L'éducation environnementale : une nécessité pour une meilleure protection des espaces naturels

Au préalable, il est nécessaire de définir le terme d'éducation environnementale et ses objectifs.

L'éducation à l'environnement constitue un champ de travail important permettant des échanges de points de vue, la recherche d'un consensus ou de compromis, la sensibilisation et la formation des différents publics, notamment scolaires. L'éducation à l'environnement fait appel à des techniques d'animation, d'accueil du public, de muséographie et de pédagogie.

L'éducation à l'environnement revêt quatre objectifs principaux :

- Un objectif de mieux-être individuel et collectif. L'éducation à l'environnement participe à la formation d'individus sereins, épanouis, émancipés, éveillés au monde, qui acceptent la différence et savent construire dans l'échange.
- Un objectif comportemental. L'éducation doit également aider l'individu à l'acquisition de nouvelles attitudes, notamment de respect, vis-à-vis de lui-même et de son environnement, de la société et d'autrui...recherchant ainsi la compatibilité avec le concept de développement durable.
- Un objectif méthodologique : il s'agit d'acquérir des méthodes d'approche diversifiées, pour développer cette capacité à observer, à comprendre, imaginer, et à agir avec responsabilité et lucidité.

- Un objectif notionnel : une connaissance des phénomènes et des systèmes reste le support essentiel d'une bonne appréhension des problèmes d'environnement, dans une perspective d'aide à l'action et à la décision.

a) Le tourisme pédagogique

La vitalité du tourisme de nature représente pour les sites protégés un fait avantageux, et ce pour plusieurs raisons.

L'accueil des enfants en vue d'activités éducatives centrées sur l'environnement s'inscrit dans une longue tradition pédagogique lancée par les fondateurs des sites naturels. Le pari de transformer les comportements du touriste face à la nature en commençant par les enfants est explicite dès le départ, et il est clairement inscrit dans les textes officiels. Toutes les associations développent une branche « pédagogie » bien souvent confondue avec la branche « tourisme ».

On rencontre aujourd'hui des activités d'accueil, de formation et d'animation dans la plupart des espaces protégés ouvert au public qui au-delà de la source de revenus supplémentaires qu'il constitue pour le territoire, représente aussi un prolongement indispensable à l'action de sauvegarde.

b) L'émergence de l'éducation à l'environnement en France et en Espagne

L'éducation environnementale en Europe se met en place progressivement à partir des années 1970 : l'Année européenne de la nature en 1970, l'énoncé de la Charte de Belgrade : “ former une population mondiale consciente et soucieuse de l'environnement et de ses problèmes”, et la conférence de Tbilissi en 1977 qui indique quels sont les objectifs de l'éducation à l'environnement représentent les catalyseurs de l'éducation environnementale en Europe. Certains États comme les pays nordiques travaillent ensemble pour élaborer des projets et des politiques relatives à l'environnement, d'autres développent des approches singulières en fonction de leur histoire, de leur contexte social et culturel, de la nature centralisée ou décentralisée de leur système politique, etc. Certains projets sont transnationaux, comme le projet « Emergent Environmentalism » coordonné par la Grande-Bretagne et qui a concerné douze pays, ou le projet OCDE-ENSI qui a impliqué une trentaine de pays.

Les points de convergence sont nombreux, puisque la plupart des pays européens ont suivi les recommandations internationales sur l'éducation environnementale et s'efforcent, avec quelques difficultés cependant, à placer comme objectif à cette éducation le développement durable depuis la fin des années 1980 pour les plus avancés ou depuis les années 2000 pour ceux qui ont accusé un certain retard.

L'éducation à l'environnement en Espagne

Certaines sociétés de protection de la nature, comme l'Institución Libre de Enseñanza, vont jouer un rôle moteur dans la sensibilisation du monde enseignant à la nécessité de protéger l'environnement dès la première moitié du XX^e siècle. Différents groupes écologistes développent cette prise de conscience auprès de la population. C'est lors de la première convention nationale d'éducation à l'environnement en 1983 qui examine les recommandations de la conférence internationale de Tbilissi, qu'une réflexion s'engage sur leur mise en application en Espagne. La progressive décentralisation de l'État et l'avènement des communautés autonomes stimulent alors la diversité des programmes et des initiatives, qu'ils relèvent du public ou du privé. En 1987, la deuxième convention nationale d'éducation

à l'environnement va mettre en place le cadre général de l'éducation à l'environnement et impliquer progressivement les institutions concernées par celui-ci. Le Centre national d'éducation à l'environnement est alors créé à Ségovie.

Cependant, on note une offre éducative limitée dans les « parcs naturels » d'Espagne. En effet, dans la plupart des « parcs naturels » d'Espagne, l'offre éducative reste limitée à l'organisation d'activités pour scolaires, souvent peu spécifiques de l'espace naturel, excessivement massives et mal localisées. « Il est fréquent de voir le visiteur terminer sa balade dans l'espace protégé sans avoir compris le sens de ce qu'il a vu, car il existe une habitude généralisée de ne pas fournir aux visiteurs une information adéquate sur les objectifs et les devoirs de conservation et de ne pas les faire participer. »⁹

L'éducation à l'environnement en France

L'un des tournants du mouvement éducatif en milieu protégé a eu lieu autour des années 70, alors qu'étaient remis en cause les canons de la pédagogie classique et que la question environnementale avait progressé dans l'opinion. A cette époque, l'idée de multiplier les réserves pédagogiques a été notamment défendue, en France par Albert Lucas. Il proposait d'utiliser le réseau de réserves associatives bretonnes comme un équipement littoral pour développer tous les usages à la fois : les usages scientifiques, pédagogiques et touristiques : « *Au-delà des réserves intégrales qui ont pour but la protection stricte du milieu et qui constitue des musées de plein air dont l'accès est réservé aux personnes compétentes et qui forment de ce fait des sanctuaires, le réseau des réserves associatives met en place des réserves « éducatives » où le public, sous la conduite de gardiens ou d'animateurs, profite du spectacle naturel. Ces réserves ont une vocation touristique. Elles s'intègrent dans le système économique du pays tout en donnant la priorité à sa mission d'information et d'éducation.* »¹⁰ Dans les années 1970, la croissance rapide du nombre de visiteurs entraînait une crainte de la part des gestionnaires devant les risques de dégradations éventuelles. L'action pédagogique devenait ainsi, dans ces conditions, un devoir de plus en plus pressant. « Il faut d'abord connaître pour protéger » : ce précepte diffusé par les fondateurs des réserves naturelles de France a durablement marqué les animations natures des sites protégés.

La circulaire du 29 août 1977 représente en France le texte fondateur sur les contenus et les méthodes de l'éducation à l'environnement. La définition de l'environnement qu'il contient est assez large, mais elle ne s'inscrit pas encore vers le développement durable : il s'agit de « l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines ».

c) L'éducation au service de la protection des milieux : exemple de la réserve de « Montana Roja » et de la réserve naturelle de Saucats-La-Brède

Les diverses normes, règlements et politiques de protection n'offrent pas la garantie du succès de la gestion des espaces naturels protégés car il est indispensable de promouvoir un comportement adapté au travers d'un équilibre de l'usage de l'espace. C'est dans ce cadre, qu'il faut atténuer les interdictions et les restrictions des activités grâce à une bonne

⁹ Teresa FRANQUESA, Educacion y firmacion ambiental, CENEAM, ministerio de medio ambiente, 2004.

¹⁰ LUCAS A. « Les réserves naturelles de Bretagne, éléments d'une politique de l'environnement », Penn-ar-Bed, 1970, n°61.

communication avec l'utilisateur (interprétation dissuasive et persuasive) et à la mise en place d'une information adaptée afin d'augmenter les connaissances et provoquer plus d'attitudes responsables vis-à-vis du milieu.

Avec un caractère général, l'éducation environnementale dans les espaces naturels préservés a pour finalité la diffusion de la connaissance sur les valeurs et les objectifs de sa protection, sur la gestion et l'explication des restrictions des usages. Tout ceci dans l'optique de faire émerger des comportements respectueux du milieu.

Les deux exemples présentés ci-dessous mettent en évidence l'importance et la place de l'éducation et de la sensibilisation dans la gestion de ces milieux.

La campagne de sensibilisation de la Réserve de Montana Roja en Espagne.

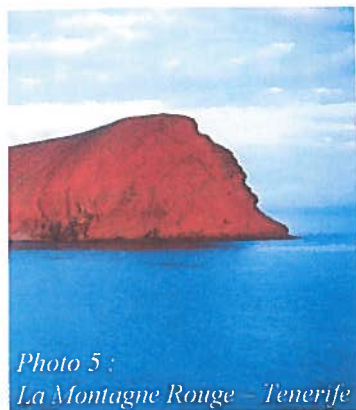


Photo 5 :
La Montagne Rouge – Tenerife

L'île de Tenerife aux Canaries a mis en place un Plan Insulaire d'Education environnementale qui considère l'éducation environnementale comme un outil essentiel et complémentaire à la gestion des espaces naturels. Il permet de développer des programmes éducatifs qui ont pour finalité la mise en place d'une stratégie commune d'intervention et de protection, intégrée, homogène dans l'ensemble des espaces protégés des Canaries.

Avec un total de 301 162 ha de surface protégée sur l'ensemble de l'archipel, c'est-à-dire, approximativement 40 % du territoire, il reste beaucoup à faire pour que l'ensemble de ces territoires soient reconnus et respectés par les habitants et les touristes.

Ainsi, sur les 42 espaces protégés des îles Ténérife, des campagnes de sensibilisation se sont développées dans le cadre du Plan Insulaire d'Education à l'Environnement. Le cas de la réserve naturelle de la « Montagne rouge » a ainsi fait l'objet de campagnes spéciales de sensibilisation, particulièrement durant les périodes d'affluence : durant la semaine sainte et tout au long de l'été.

« La Montana Roja es Especial, Reservala »

La catégorie de protection Réserve Naturelle Spéciale en Espagne admet exceptionnellement des usages récréatifs, mais en pratique, Le site de la Montagne Rouge supporte une fréquentation très importante, sur toute la zone constituée de plage.

Partant de la nécessité d'informer et de sensibiliser sur les valeurs naturelles et culturelles, ainsi que sur les mesures de gestion de l'espace à ses usagers et à la population locale, le Plan Insulaire d'Education Environnementale a permis d'engager une campagne d'éducation autour de la « Montagne rouge », dont sa mise en oeuvre comporte deux aspects importants :

- l'implication de la population locale à cette campagne de communication est essentielle, à travers principalement les représentants municipaux, les associations et les personnes concernées par cette zone.
- les activités prévues ont été considérées comme des expériences pilote afin de pouvoir détecter les ressources humaines et matérielles nécessaires pour les prochaines campagnes de sensibilisation.

De plus la mise en place de cette campagne de sensibilisation a pu mettre en évidence le manque de données concernant l'affluence de visiteurs que supporte la réserve, les attentes et le profil des visiteurs. Ainsi, une connaissance plus approfondie de la réserve et de ces usagers a été réalisée avant l'élaboration de mesures concrètes. Parmi toutes les mesures prises, nous pouvons citer :

- un questionnaire a été réalisé et distribué dont l'objectif était d'appréhender les perceptions des usagers et leur demande,
 - des cycles de formation des moniteurs de l'espace protégé permettent de garantir une meilleure diffusion des connaissances aux futurs destinataires,
 - un système de réception des visiteurs a été mis en œuvre et permet ainsi de les informer tout en les sensibilisant
 - élaboration et diffusion d'outils informatifs à tous les bars et restaurants sur les intérêts de protection du site (distributions de dessous de verres, dessous de plats, autocollants présentant des messages faisant allusion aux valeurs de la Réserve) : tous ont collaboré activement. Ces moyens de outils ont été conçus dans diverses langues afin de cibler le maximum de personnes.
 - des animations ambulantes, des jeux d'itinérance, la convocation à un concours des habitants locaux pour une mise en scène d'une œuvre théâtrale sur le thème des valeurs naturelles et culturelles véhiculées par la réserve....
- ... autant d'actions qui ont connu un réel succès auprès des habitants et auprès des touristes et surtout qui ont permis une meilleure protection de ce site remarquable.

L'association gestionnaire de la réserve naturelle de Saucats-La-Brède a choisi d'éduquer le public au patrimoine géologique afin de protéger le site

Créée en 1982, la Réserve Naturelle géologique de Saucats compte 75,5 hectares et cinq permanents dont quatre animateurs.



Photo 6 : Le patrimoine géologique de la Réserve naturelle de Saucats-La-Brède

Pour protéger ce site, durant les premières années de son existence, l'organisme gestionnaire jouait un rôle de police avec ses visiteurs. Ils ont procédé à la pose de clôtures sur les sites sensibles dans un rayon de dix km. Or, dix ans plus tard, ils ont dû convenir à l'inefficacité de ces actions : les gens pénétraient quand même dans le site. De plus, pour assurer la police, il aurait fallu surveiller en permanence et pour cela disposer de moyens humains qu'ils n'avaient pas. L'association gestionnaire a donc pris une autre option, radicalement différente. Ils ont pensé qu'en aménageant le site et en

sensibilisant le public, ils obtiendraient de bien meilleurs résultats. Cela ne signifie pas qu'ils ont ignoré la surveillance, bien au contraire, mais ils ne se sont pas organisés en vue de celle-ci. Leur vigilance s'opère du fait de leur présence continuelle sur le terrain pour faire visiter, étudier ou entretenir le site.

Leur nouvelle manière d'appréhender le visiteur les a amené à mettre en valeur le patrimoine géologique afin que le public puisse le découvrir aisément, qu'il l'apprécie et le respecte. Poursuivant le même objectif, des affleurements de falaises ont été nettoyés et quatre d'entre eux décapés et mis sous vitrine. Des sortes de vérandas de plusieurs mètres carrés, comme des fenêtres ouvertes sur le sol ont été construites ainsi que des escaliers pour s'y rendre.

Les visiteurs sont fortement incités à se rendre à la maison de la réserve où ils sont informés et peuvent discuter avec le personnel de la réserve.

« Ce que nous voulons, c'est montrer des choses rares et vraiment belles pour que les gens adhèrent à la protection du patrimoine géologique. Nous leur offrons une exposition gratuite : une option qui va dans le sens de notre philosophie. L'an passé, nous avons pris

contact avec 7000 scolaires et 3000 individuels. » explique Yves Gilly, le conservateur à la réserve naturelle géologique de Saucats-La-Brède.

Ces quelques exemples mettent en évidence l'enjeu et la nécessité de la sensibilisation dans la gestion et la protection d'un espace naturel.

Conclusion de la première partie

Cette première partie nous a permis d'appréhender le difficile équilibre entre accueil des visiteurs et préservation des milieux, ainsi que le rôle primordial et ardu des gestionnaires de ces espaces naturels.

B – LE SPECTACLE DE LA NATURE : ENTRE PEDAGOGIE ET TOURISME

L'engouement pour la découverte des espaces naturels est un formidable levier à utiliser pour informer et sensibiliser le public à la fragilité des milieux qu'il affectionne.

Ceci doit être mis à profit par les gestionnaires des espaces naturels et des structures d'accueil pour faire passer le visiteur du « statut de « spectateur de la nature » à celui « d'acteur du respect des milieux ».

Cela passe par des messages adaptés au public, un accueil de qualité par des aménagements adaptés et une prise en compte des attentes et des besoins des visiteurs.

I - Particularité de la communication autour de la nature et interprétation écologique dans les espaces naturels protégés

Dans cette partie nous allons analyser la place de la communication dans les politiques de conservation de la nature ainsi que les limites et les conditions dans lesquelles une démarche de communication peut produire des effets et servir de politique de gestion.

1) Planification et gestion de la communication

a) Communication et conservation de la nature

Pour atteindre leurs résultats, les organisations gestionnaires des espaces naturels dépendent du bon vouloir et de la coopération apportés par un grand nombre de personnes et d'organisations dont les activités, directement ou indirectement, affectent la nature : visiteurs des zones protégées, chasseurs, cueilleurs de champignons, élus, tours opérateurs, agriculteurs... A l'analyse, il y a peu de choses qu'une organisation puisse faire seule pour protéger la nature : dans la plupart des cas, d'autres groupes sont concernés lorsqu'elle intervient sur le maintien et l'amélioration de la qualité de la nature et de la biodiversité. Une bonne communication est donc d'une importance vitale.

La plupart des activités de communication au sein des espaces naturels relèvent des quatre catégories suivantes :

- Informations diffusées « en sens unique » : publicité, promotion, propagande ; en général à travers des affiches, des brochures et dans les médias.
- Informations faisant partie d'un dialogue : généralement en réponse à des questions du public.
- Education : processus à long terme de transfert de connaissances mais aussi de comportements et de valeurs, tant aux enfants qu'aux adultes.
- Dialogue avec les groupes spécifiques, parfois dans le cadre d'un processus de consultation formel, parfois dans l'espoir de trouver des solutions acceptables à des problèmes complexes impliquant différents groupes et personnes.

Une combinaison d'activités appartenant à plusieurs de ces catégories est opportune afin d'atteindre le but le plus efficacement possible.

Problèmes spécifiques posés par la communication sur la nature

Le principal problème identifié lors de la communication sur la conservation de la nature se situe au niveau du langage et du vocabulaire employé.

En effet, la nature revêt des significations différentes selon les personnes. Par ailleurs, les professionnels de la nature ont développé un langage qui leur est propre et qui peut être difficile à comprendre pour autrui. Certains mots ou phrases compréhensibles par les écologistes, sonnent cependant comme une langue étrangère aux oreilles des autres.

b) Le contenu et la forme du message

Un message, qu'est-ce que c'est ?

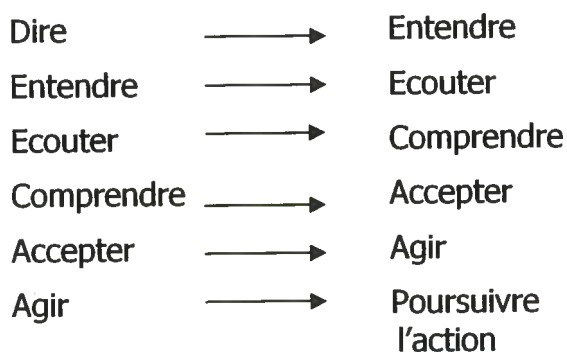
C'est quelque chose qui peut être transmis (un sujet, un verbe, un complément...). Dans une situation de communication, un message passera, qu'on le veuille ou non. Mais mieux vaut le vouloir...

1. Il a un destinataire : le *récepteur*
2. Il a un *émetteur* : celui qui parle
3. Il a un *canal* (le verbe, l'attitude, le geste, le paysage, l'objet... tout nous parle, plusieurs canaux simultanés agissent en même temps)
4. Il y a une zone de *déperdition* du message entre émetteur et récepteur

Attention le " canal " (discours, dispositif, panneau etc.) est un moyen et non une finalité. Il ne faut pas surdimensionner sa capacité à séduire aux dépens de l'information.

La communication n'est pas un simple processus de transmission

La communication au sein des espaces protégés a pour objectif principal la modification du comportement. Ceci n'est pas un processus en une seule étape. Adresser un seul message n'est pas suffisant. Le message doit être entendu, compris et accepté avant qu'un changement quelconque dans le comportement ne puisse se produire. Et même ainsi, il n'est pas certain que le changement soit permanent.



Quoique les trois premières étapes ne soient pas véritablement simples, il est possible à un émetteur de vérifier si le récepteur peut entendre ce qui est dit, s'il écoute et s'il comprend. L'émetteur peut demander un retour.

Les étapes suivantes, depuis la compréhension jusqu'à l'acceptation et l'action, sont plus complexes. Les objections et résistances peuvent être liées à des craintes ou à des convictions profondément ancrées et difficiles à exprimer en mots.

« La communication qui vise le changement de comportement a plus de chances de succès lorsqu'elle montre clairement quels seront les bénéfices pour les récepteurs. »
10

Le contenu

L'intérêt pédagogique d'une réserve naturelle et d'un « parc naturel » en réside pas seulement dans la qualité de ses milieux mais aussi dans le savoir faire de ses gestionnaires, la valeur du site peut notamment être rehaussée par des équipements pédagogiques et des aménagements spécifiques.

L'information est indispensable au développement d'attitudes favorables et respectueuses de la nature. La compréhension des milieux influence l'attitude du visiteur qui à son tour améliore son comportement. Les objectifs de compréhension apparaissent donc prioritaires.

L'espace protégé devra permettre au public d'apprendre :

¹⁰ ATEN, « Communiquer et négocier pour la conservation de la nature », 2002, Outils de gestion et de planification, cahiers techniques n°68.

- à lire un paysage et à le comprendre
- à connaître l'existence et l'intérêt des espaces protégés
- à prendre conscience de la fragilité et de la diversité de la nature
- à savoir les menaces qui pèsent sur la nature
- à connaître le nom de la biologie de la faune, et de la flore
- à découvrir comment fonctionne un écosystème
- à respecter la nature en général...

En résumé, l'objectif de la pédagogie doit être de faire évoluer les connaissances du public visé vers un niveau supérieur de compréhension, d'attitude ou de comportement.

La forme

Pour mieux faire passer le message, nous avons défini un certain nombre de principes à appliquer et à traduire selon les structures proposées.

Aux vues de la diversité des publics qui fréquentent les espaces naturels protégés, afin de toucher un maximum de visiteurs, la communication doit varier et combiner les approches. Il est en effet important de rappeler que seule une partie des visiteurs de l'espace est motivée par une mise en scène pédagogique du milieu protégé. Les autres, sportifs de pleine nature, touriste, badauds... représentent un gros potentiel qu'il faut savoir toucher.

- un discours trop technique ou à l'inverse, un manque de rigueur scientifique peuvent être critiquables, ainsi, il apparaît difficile de contenter tout le monde avec les mêmes services. Pour cette raison, les équipements envisagés seront complémentaires dans le degré de connaissances apportées.
- « *les seules connaissances qui puissent influencer un individu sont celles qu'il découvre lui-même et qu'il s'approprie* ». Le contact direct avec la nature et la possibilité d'observation sont donc fondamentaux.
- Une approche de type systémique¹¹ semble être la meilleure façon d'appréhender globalement l'environnement.
- Il est nécessaire d'insister sur la nature ordinaire et pas seulement sur l'exceptionnel afin que le public puisse revivre d'une manière autonome, ses découvertes et ses sensations autour de chez lui.
- Il est indispensable pour intéresser, de se mettre au niveau d'un public moyen, d'exposer des choses qui peuvent toucher (anecdotes, trait d'humour, activités traditionnelles...) et d'opérer une approche sensible.
- Responsabiliser le public au travers d'un message doit demeurer un objectif prioritaire.
- La pédagogie ne devra pas rester passive (expositions, diaporamas, sentiers...) mais devra utiliser des moyens actifs (animations, informations personnalisées, jeux interactifs...). il s'agit ainsi d'aller au-devant du visiteur (centre d'information sur roulettes, kiosque mobile... avec " menu du jour, télescope, démonstration, journal saisonnier, chasse au trésor... ").

Pour rendre efficiente une bonne communication, il est nécessaire de viser le groupe cible, de formuler le message, de sélectionner les moyens et le canal de diffusion (instrumentale et interactive) et enfin de l'évaluer.

¹¹ Un système est un modèle qui permet d'étudier la nature dans ses relations internes et avec l'extérieur.

Exemple : Le Réseau des Espaces Naturels Protégés du Languedoc-Roussillon a mis en place une exposition originale « De l'homme à la nature »

Les habitants du Languedoc-Roussillon vivent dans une région qui se distingue par la richesse et la diversité de son patrimoine naturel. Mais combien en sont réellement conscients ? Et surtout, combien mesurent les efforts déployés pour préserver ces richesses ?

L'exposition " De la nature à l'homme est née de la volonté des Espaces Naturels Protégés (ENP) du Languedoc-Roussillon, de renforcer les liens qui unissent le grand public régional au patrimoine naturel qui les entoure et de rendre hommage aux professionnels qui gèrent ces espaces.

Cette exposition, financée par la Région Languedoc-Roussillon, l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement, la Direction Régionale de l'Environnement et l'Union Européenne, est itinérante. Elle sillonnera le Languedoc-Roussillon durant deux années et sera accueillie et animée par une quinzaine d'espaces naturels protégés. Mieux faire connaître les sites protégés de la région, expliquer les notions de patrimoine naturel, de biodiversité, susciter un sentiment d'appropriation, de responsabilisation et d'implication du public régional vis à vis de ces espaces naturels : les objectifs affichés sont nombreux et ambitieux.

L'exposition a été conçue et réalisée par l'association Noir Eclats, un collectif d'artistes plasticiens issus du monde du théâtre. Ces artistes se sont délibérément éloignés de l'approche encyclopédique conventionnelle propre à beaucoup d'expositions naturalistes. La nature du Languedoc-Roussillon a inspiré une œuvre forte et originale, empreinte de poésie. Plutôt que d'énumérer une somme de connaissance, l'exposition fait appel à la sensibilité du public :

- **l'effort** de pénétrer dans un autre univers, celui des espaces naturels,
- **l'étonnement** devant le foisonnement des animaux, des plantes et des paysages, les silences, les bruissements et les cacophonies, l'immense et le microscopique,
- **le contact** avec les matières minérales ou végétales puisées directement dans la nature,
- **la rencontre** avec les femmes et les hommes qui consacrent leur vie à la gestion des espaces naturels,
- **le regard sur soi-même** du visiteur, soudainement placé devant ses propres responsabilités et son rôle dans la préservation de la nature.

Cet exemple nous montre, d'une part, l'importance de faire appel à la sensibilité du public pour leur communiquer les intérêts de la préservation de sites naturels.

D'autre part, l'efficacité de la communication autour de cette exposition, au-delà de son côté original, s'effectue à une échelle qui dépasse largement celle d'un simple espace protégé. La mise en réseau en ce qui concerne la communication autour de sites protégés apparaît primordiale.

2) L'interprétation écologique : un projet de communication écologique global

Les stratégies de communications autour de la nature n'ont rien à voir avec l'éducation professionnelle et l'éducation « réglée ». Pour référer à cette éducation qui est à la fois informelle, interactive, récréative, concise et compréhensible, nous parlerons d'interprétation.

a) *Origine et définition*

Le concept d'interprétation du patrimoine a été formalisé dans les années cinquante aux États-Unis. L'inspiration initiale de ce mouvement découle de l'ouvrage de Freedman Tylen « *Interpreting our heritage* » rédigé en 1957 et dont les conceptions ont fortement influencé la philosophie de l'ouverture des parcs américains qui visait à communiquer aux visiteurs la compréhension et le respect du patrimoine protégé des Parcs Nationaux.

L'interprétation écologique peut être définie différemment selon les auteurs :

« *L'interprétation écologique a pour objet de communiquer la signification, les interrelations et la valeur patrimoniale naturelle au visiteur en vue de le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'environnement.* »¹²

« *L'interprétation consiste à décider pourquoi, à propos de quoi, à partir de quoi, où, quand, comment, il faut proposer les activités où les dispositifs destinés à expliquer aux publics la signification des territoires.* »¹³

Quelle que soit la définition que l'on en donne, l'interprétation est intimement liée à la communication. Dans ses objectifs tout d'abord, puisque pour Tilden, il s'agit d'une activité éducative visant à communiquer aux visiteurs la compréhension et le respect du patrimoine naturel protégé. Derrière toute interprétation, il y a l'idée de « créer des liens » entre le visiteur et ce patrimoine. Or, établir une relation est l'objet même de toute communication.

L'interprétation a apporté une nouvelle réflexion sur l'accueil du public dans les espaces protégés. Par cette approche anglo-saxonne, il s'agit de toucher les visiteurs des espaces naturels par l'évocation du sens du site, en suscitant la curiosité, l'expérience personnelle plutôt que par l'accumulation de faits et chiffres, le visiteur étant ainsi invité à participer à la vie du lieu. Il s'agit de laisser au visiteur la possibilité d'accomplir sa propre découverte, mobilisant non seulement ses capacités cognitives mais également ses sens, son émotion, son imaginaire en évitant le didactisme excessif. L'interprétation introduit la sensibilité et le ressenti dans la découverte du patrimoine.

Le sensible donne du sens à la science

Lorsque le visiteur se promène, l'environnement lui est donné : il le reçoit avec ses sens. Cette première perception inconsciente, n'est jamais scientifique. Elle marque pourtant, à tout jamais sa manière de comprendre l'espace.

A l'inverse, la perception scientifique est codée : on nomme les choses, on fait appel au langage mais, plus on utilise le langage pour décrypter le monde, plus on s'éloigne de sa réalité, comme si l'on créait un voile. Or, entrer dans la compréhension du monde, par ce voile, c'est entrer dans un univers conceptuel.

La démarche de la perception sensible nous propose de reconnaître cette expression inconsciente, de concéder à ce que les architectes appellent « l'esprit du lieux », avant de mettre en sens et de coder notre perception. C'est au travers de la prise de conscience de la

¹² TYLEN F., « *Interpreting our heritage* », University of North Carolina Press, 1957, repris par l'Atelier Technique des Espaces naturels, « Comment aménager vos sentiers pour l'interprétation, Ministère de l'Environnement, mai 1988.

¹³ ALBRIDGE D. (1975), *Espaces Naturels*, n°3, juillet 2003, p 38.

perception sensible que le visiteur pourra ensuite gérer le code de manière beaucoup plus efficace.

En termes de méthodes, la première étape de cette démarche vers le public, s'appuie sur la mise en œuvre d'un schéma d'interprétation du territoire.

b) L'interprétation : la démarche

La démarche d'interprétation consiste, au fond, à faire comprendre les enjeux qu'un lieu recèle et révèle. Elle amène à s'interroger, non pas en livrant des informations scientifiques, mais en montrant ce qui nous relie de façon sensible au patrimoine. Pour cela, la démarche privilégie une approche basée sur l'émotion, l'imagination, le rêve, les moyens d'expression ludiques et artistiques.

Cependant, l'interprétation, comme toute méthode, doit être utilisée avec prudence et l'amélioration des techniques ne doit pas être mise à profit pour envahir et banaliser l'espace visuel au détriment de l'émotion suscitée par le paysage. Là encore, les interventions doivent être finement adaptées aux caractères du site, à son unicité.

La construction d'un projet d'interprétation repose sur un document de cadrage : le schéma d'interprétation. Cet outil stratégique décrit les potentialités d'un territoire en matière d'interprétation. Il offre un panorama des ressources naturelles et culturelles, ainsi que leurs potentialités de valorisation. Il tient également compte des représentations et des pratiques en cours sur le territoire. Il propose des orientations, veille à la complémentarité géographique et thématique des différents projets d'action qui pourront s'inscrire dans ce plan. Le schéma d'interprétation est l'outil d'aide à la décision pour organiser l'aménagement interprétatif.

L'aménagement de plans d'interprétation au sein d'un site protégé transforme profondément la trame classique des visites sur la forme et sur le fond. Les buts de la visite ne sont plus centrés sur la transmission de connaissances naturalistes, mais il s'agit au contraire d'amener le visiteur en lui demandant une implication et une participation active à une compréhension globale du milieu.

L'interprétation fait tout autant appel au pôle émotionnel qu'au pôle rationnel du visiteur en l'obligeant à s'interroger par exemple sur la signification du paysage dans lequel il se trouve, sur les justifications de son existence ou encore sur les raisons de sa beauté.

Grâce à la mise en place de scénarios de dévoilement progressif des composantes du milieu, la démarche de l'interprétation apporte un enrichissement considérable à l'expérience touristique en milieu protégé. « Elle a autant pour objet de fournir de nouvelles connaissances que de « casser » des croyances ou des habitudes acquises. Reposant sur un parcours préalablement étudié pour la richesse et la diversité des vues qu'il offre sur le site naturel, il permet une exploration de l'espace plus cohérente que la visite au petit bonheur au cours de laquelle on observait les oiseaux qui voulaient bien s'envoler. »¹⁴

Par ailleurs, le parcours d'interprétation est très souvent une exploration du temps : il permet une démarche à travers laquelle le visiteur est mis visuellement devant l'évidence des changements du paysage.

L'exemple du sentier d'interprétation de la forêt dans la réserve de Cousseau en Gironde illustre bien cette progression des paysages. Le visiteur passe aux abords d'une clairière portant les stigmates d'un incendie, puis longe un secteur de jeunes taillis et rejoint une futaie : autant de paysages divers que le spectateur est invité à observer et comparer. De cette

¹⁴ YELLES Nacima, « *Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français* », stratégie et enjeux, Thèse, 1997, p 144.

manière, le message de l'interprétation, diffusé par un éco-interprète insiste sur la construction humaine du milieu et dément l'idée du paysage éternel, si souvent ancrée chez le visiteur. Il démontre et fait prendre conscience au public de l'utilité de l'intervention protectionniste. En somme, l'interprète ne fait plus partager la culture (au sens étroit du terme) du spécialiste botaniste ou ornithologue, il transmet la culture qu'au sens large du gestionnaire, autrement dit, les idées et les techniques.

En résumé, la mise en œuvre d'un schéma d'interprétation cherche avant tout à mettre en évidence la différence entre les lieux ; elle veut connaître les identités propres à chaque site, elle est attentive à la perception et au plaisir original que chaque espace offre.

La démarche interprétative peut agir sur la distribution du flux des visiteurs, influencer leur comportement et leur rapport à la nature. Elle constitue un outil indispensable pour permettre au public d'accéder en grand nombre à un site dans les meilleures conditions, et pour lui-même, et pour le site.

c) Découvrir et retraduire l'identité des lieux : une diversité des représentations des territoires par les acteurs

La réalisation d'un schéma d'interprétation suppose de s'intéresser à la diversité des représentations des territoires par ses acteurs. Selon Francine Grenon-Boillot, quatre paysages au moins sont susceptibles d'émerger à partir même d'un espace¹⁵ :

- **Le paysage de l'habitant**

Il est surtout construit à partir d'objets représentant des symboles de reconnaissance communautaire. Il dépend d'une vision surtout culturelle du patrimoine.

- **Le paysage institutionnel**

Il est dominé par une vision scientifique et nationale et décrypté à travers le prisme des missions dominantes de conservation et de recherche. Il est façonné par des objets choisis pour leurs valeurs scientifiques, juridiques, sécuritaires et immatérielles. Parfois incomplet, en raison notamment d'une vision patrimoniale plus naturaliste que socioculturelle et économique. Actuellement la prise en compte des missions d'éducation et d'aide au développement laisse présager l'émergence d'un patrimoine défini comme une coproduction équilibrée et dynamique entre nature et culture.

- **Le paysage du médiateur (guide, journaliste, enseignant...)**

Il est souvent déformé par une vision pédagogique voire moralisatrice et médiatique. Il privilégie les objets favorisant la transmission de valeurs, d'attitudes, de connaissances ou encore la mise en relation, la délectation et la participation du public. En revanche ce paysage est susceptible d'exprimer une vision patrimoniale globale et dynamique.

- **Le paysage inventé par le visiteur**

L'écrivain Georges Perec soulignait que nous commençons à réellement voir l'espace au moment où il paraît étrange, inhabituel ; indice d'un état de grande ouverture, d'une capacité discriminatoire et intuitive forte. Le visiteur candide semble apte à saisir la scénographie

¹⁵ GRENON-BOILLOT F., 1998, « Effets de loupe sur la question de l'objet : le cas de l'espace muséal de 25 000 ha », dans Des expositions scientifiques à l'action culturelle, collection Pourquoi faire, Muséum national d'histoire naturelle.

naturelle des lieux, l'ambiance immédiate susceptible de porter une thématique interprétative plutôt qu'une autre. Ces qualités sont, bien sûr, à relativiser. Le visiteur s'avère propice à apporter un regard neuf, discriminatoire et reliant au projet de territoire

Ainsi, un même espace peut donner lieu à plusieurs lectures ; de fait, la recherche du sens des territoires n'est pas uniquement dépendante d'une analyse scientifique, mais elle est la résultante d'une négociation permanente entre un paysage communautaire, un paysage institutionnel, un paysage pédagogique et un paysage inventé, mouvant et contemporain.

d) Sens et limites de l'interprétation

Selon les protectionnistes radicaux, l'interprétation participe à une transformation et à une dénaturation des milieux naturels par surcroît d'aménagement. Parmi eux, F. Terrasson, conteste la « peur de la nature » qui est palliée par l'aménagement de signes rassurants.

« La Nature n'est presque jamais présentée telle quelle : il faut des aménagements, des balisages, tout un jeu d'installations dont le but réel, bien qu'inconscient est de maintenir dans les esprits la trame culturelle dont on ne peut se passer. D'où une inévitable modification des milieux. La motivation réelle est donc de faire semblant d'être dans la nature, amis la vraie nature n'est pas désirée et même rejetée comme dépourvue d'animation »... « En résumé, il semble que le visiteur recherche une image mythique et non pas la réalité, d'où ses pressions en vue d'une modification des lieux. « on doit s'occuper de moi ! » or la nature vraie ne s'occupe pas du visiteur. Elle lui est indifférente, ne lui facilite pas les parcours et oublie d'étiqueter les plantes »¹⁶

Selon F. Terrasson, on évolue vers une conception de l'espace naturel construit pour nos propres besoins. L'espace pédagogique « étouffe » l'espace naturel protégé, qui n'est déjà pas si important.

La pression des collectivités locales pour « valoriser » les sites naturels protégés sur le plan touristique conduit, dans certain cas, à la surcharge de mobilier et à la généralisation des sentiers d'interprétation. Les touristes pourtant n'y sont pas inféodés : ils fréquentent aussi bien des lieux sommairement aménagés que des espaces richement « meublés ». Un juste équilibre doit être recherché.

Par ailleurs, l'interprétation permet de créer des lieux touristiques en fournissant l'attractivité nécessaire, voire le supplément d'âme à ces lieux que le visiteur traverse sans regarder. Cependant, ces équipements d'interprétation permettent-ils de concilier de façon plus moderne les exigences touristiques d'accueil du public et d'éducation populaire à l'environnement ? Sans doute permettent-ils de rendre plus accessible et plus attrayante la visite des sites naturels et de développer les thèmes d'une écologie renouvelée, entendue comme science de synthèse.

Les handicaps dans le domaine de la démarche interprétative au sein des espaces protégés se situent à deux niveaux :

D'une part, dans les espaces naturels protégés, les formations initiales des personnels chargés de l'accueil (souvent : scientifiques, biologiques etc.) les conduisent à privilégier le savoir sur la médiation (c'est aussi vrai de toute notre éducation qui, la plupart du temps, privilégie la transmission des connaissances plutôt que la pédagogie...),

¹⁶ TERRASSON F. (1989), « La peur de la nature », éditions Sang de la terre, Paris.

D'autre part, du côté des " hommes de l'art ", ces " techniciens de l'interprétation " ne sont pas encore bien identifiés, le " métier " n'est pas clairement défini (même s'il existe quelques formations, par exemple une formation " d'éco-interprète " à l'Université de Franche-Comté)

La communication au grand public concernant la « nature » et la vulgarisation d'un vocabulaire spécifique et scientifique doit s'effectuer avec prudence et réflexion afin de transmettre au public un message qui marquera le visiteur.

« L'essentiel est de rendre exceptionnel et motivant, aux yeux du néophyte, une espèce commune, un milieu apparemment banal » déclarait le spécialiste de communication d'un espace naturel ».

Tout l'enjeu d'une communication qui sensibilise le visiteur dans les espaces naturels est résumé par les quelques propos de Louineau¹⁷ :

« Nos futurs adhérents et sympathisants sont des « novices », des « non initiés », des personnes qui a priori ne sont pas sensibles et pas concernées par l'environnement. Par notre pédagogie, ce public doit passer par les stades suivants : depuis « la nature, bof, à la nature c'est chouette, je consomme », et enfin, « je protège et je m'implique ».

¹⁷ LOUINEAU, « *Remarques sur les animations de terrain* », Ligue pour la protection des Oiseaux, 1985.

II – Rendre le visiteur acteur du respect et de la préservation des milieux naturels protégés

« Le paysage est le miroir des relations anciennes et récentes que l'homme noue avec la nature qui l'entourne. Il est donc important d'apprendre à le « décrypter » sans pour autant porter atteinte à son intégrité. »¹⁸.

Nous allons aborder, au cours de ce chapitre, les aménagements concrets envisagés pour répondre à l'objectif de sensibilisation du public.

Mais avant d'aborder les aménagements possibles du milieu, il apparaît indispensable de se pencher sur la problématique de la sécurisation des sites ouverts au public.

1) Sécurisation des sites

La pyramide de Maslow permet de comprendre la hiérarchie des besoins de l'homme.

Selon Abraham Maslow en effet, la satisfaction d'un besoin ne peut être réalisée que si les besoins de niveau inférieur sont eux-mêmes satisfaits.

Par exemple, un individu ne peut se sentir en sécurité (niveau 2) si sa première préoccupation est de trouver à boire et à manger (niveau 1).

Cette pyramide peut également servir dans l'entreprise: ainsi, la productivité d'un collaborateur (niveau 5) peut être dégradée si celui-ci ne se sent pas intégré dans son équipe de travail (niveau 3) ou tout simplement s'il n'a pas bien dormi ! (niveau 1).

La succession des besoins à satisfaire repose sur une base : la satisfaction des

besoins physiologiques et du sentiment de sécurité, ensuite seulement peut

s'instaurer une " relation "... Ainsi, on ne peut établir une communication efficace sans que les 2 premiers stades soient satisfaits : la sécurisation des sites est donc d'une importance capitale dans le processus de sensibilisation des visiteurs au respect des milieux.



Schéma 2 : La Pyramide de Maslow

Par conséquent, la sécurisation des sites ouverts au public est un facteur fondamental à prendre en compte. En effet, il garantit un certain confort au touriste et lui permet d'être rassuré pendant sa découverte du site. Cependant, le suréquipement de sécurité peut parfois constituer un leurre : faut-il sécuriser en bordure de falaise au risque de dénaturer le site ?

La sécurisation des sites protégés doit être réalisée avec prudence.

Par ailleurs, la nature devenue de plus en plus accessible et le fait de voir leur responsabilité mise en cause en cas d'accidents, font que de nombreux gestionnaires de sites naturels ouverts au public préfèrent multiplier les mises en garde et responsabiliser le visiteur, mais cela ne suffit pas toujours.

Cependant, la mise en place d'équipements liés à la sécurisation des sites demande une extrême vigilance de leur état afin d'éviter les accidents dus à des défauts.

¹⁸ Magazine de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, n°5, avril 2001.

La jurisprudence actuelle oblige le gestionnaire à « entretenir correctement les ouvrages publics en site naturel ». Un ouvrage est considéré comme public dès lors qu'il fait partie du domaine public et qu'il est destiné à être ouvert. Le tribunal administratif a défini trois critères permettant de déterminer si l'entretien d'un sentier était bien assuré ou non : une communication efficace, une information suffisante qui précise la nature des risques encourus et une surveillance du site.

La jurisprudence considère aussi qu'un site naturel, ouvert et aménagé pour le public, présente certains dangers, et ne dispense pas les visiteurs d'un comportement vigilant. Cependant la difficulté réside dans la définition des critères qui détermine « une communication efficace et une bonne information » dans les sites fréquentés par des dizaines de nationalités différentes... sont-elles possibles sans multiplier les panneaux à l'infini ? Ceci souligne, une fois encore, l'importance d'une sensibilisation accrue auprès du visiteur tout au long de sa présence sur le territoire protégé.

2) Moyens mis en œuvre pour la gestion de l'accueil du public

En agissant sur une prise de conscience des touristes sur les raisons de la protection du territoire visité, le gestionnaire peut contribuer à la préservation de son site protégé. Les divers aménagements et moyens mis en œuvre qui participent à cet objectif seront traités dans cette partie.

Dans un premier temps, un accueil du public est indispensable. Le public non averti ne sait pas, à priori, comment il faut se comporter dans un milieu protégé : ceci implique la mise en place d'indications, de repères et d'une information. Ce sera le rôle des équipements d'entrée de l'espace (panneaux d'entrée, accueil dans la maison de la réserve).

Pour répondre aux objectifs pédagogiques précédemment cités, un certain nombre de moyens sont envisagés :

- des moyens « in situ »

Ces moyens englobent les aménagements améliorant le confort du public, la signalétique et les parcours de découverte du milieu. Le balisage et le panneauage resteront discrets et le plus intégrés possible au site afin d'éviter une certaine gêne des amateurs de nature vierge.

- Des moyens « intra-muros »

Il s'agit de la maison de la nature où la plupart du temps des animations sont offerts au public.

- Des moyens « extra-muros »

Ils sont destinés à exporter la pédagogie et l'information (plaquette, publications diverses...). Les principes d'une communication efficace ont été traités précédemment.

a) Les moyens « in-situ » : accessibilité, stationnement et signalétique

L'accessibilité au site et les aires de stationnement

Lorsque le visiteur souhaite se rendre sur un site, c'est au gestionnaire qu'il incombe de lui faciliter l'accès ou non. Selon la configuration du site, l'accès sera direct ou indirect au site. L'accès direct se fait en voiture avec un stationnement à l'entrée. L'accès indirect consiste à garer son véhicule en amont du site, auquel cas, il faut prévoir une liaison : la marche, le

cheval, le vélo... sont des solutions alternatives et parfois originales qui mettent le visiteur en contact direct avec l'espace de nature. Cependant, le stationnement doit être à la fois aisé pour le visiteur et toujours respectueux de l'écologie et des paysages du site.

Par ailleurs, le choix de l'accueil du public sur un site protégé nécessite une connaissance précise des besoins et des nuisances que vont générer les activités. L'organisme gestionnaire devra ainsi essayer de faciliter la vie sur le site, d'une manière la plus sobre possible.



Dessin 1 de Laurence Jones Walters, Les Cahiers de l'ATEN n°68, 2002.

La fréquentation, les caractéristiques écologiques et la configuration des lieux déterminent ou non l'installation de sanitaires, de poubelles et des autres aménagements de type utilitaire. Une sensibilisation appropriée pour inciter les comportements respectueux est essentielle afin de limiter les aménagements et par conséquent d'éviter une dénaturation et une fragilisation du site.

En effet, avec une sensibilisation adéquate, les visiteurs sont tout à fait capables de conserver leurs déchets et de les ramener à un point de collecte à l'extérieur du site. En tout cas, les expériences récentes de suppression des poubelles sur les terrains gérés par le Conservatoire du Littoral sont une réussite.

L'exemple phare est celui du Cap Lardier, dans le département du Vars.

Après quinze ans de fréquentation anarchique et dévastatrice, une convention de gestion a été passée entre la commune de La Croix-Valmer, le parc national de Port-Cros et le conservatoire du littoral pour sauver le cap Lardier d'une urbanisation menaçante. Le plan de gestion vise à rétablir l'équilibre entre la fréquentation du public et la capacité d'accueil du site ainsi qu'à protéger les habitats et les espèces remarquables. Le réaménagement de l'entrée du site a reçu le prix Edouard Bonnefous de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1999.

« Le réaménagement de l'entrée du site et le remplacement de la signalétique vont conforter le message de respect de l'environnement par le public. Ainsi, les travaux de réhabilitation seront mieux compris. La végétation et les milieux rares s'en porteront mieux. Cela renforcera l'image d'un site sauvage, diversifié dans ses paysages et d'une richesse biologique exceptionnelle.¹⁹ »

Par ailleurs, ce qui attire particulièrement l'attention de cette réhabilitation naturaliste, c'est l'absence de poubelles : à leur ancien emplacement se trouve des pancartes de sensibilisation informant le visiteur sur la présence de conteneurs à l'entrée du site.

La disparition de poubelles permet non seulement d'aller vers une réhabilitation naturaliste du site, mais aussi de rendre plus responsable le public en le sensibilisant sur la fragilité du site.

¹⁹ Jean-claude Dherment : agent du Parc national de Port-Cros et garde du Conservatoire du littoral au cap Lardier.

La signalétique

La signalétique est l'ensemble du dispositif d'information et de signalisation d'un territoire : mobilier, contenu. La signalétique est du mobilier urbain ou routier et donc, par essence « contre-nature ». Il convient donc de l'implanter avec parcimonie. Le mieux est le moins possible, adapté au type de fréquentation, visible et lisible, mais discrète.

La signalétique n'est pas une fin en soi. C'est un outil de communication qui, à ce titre, doit être replacée dans une stratégie, au service d'une philosophie de la découverte. La discrétion est un précepte et le design doit être soigneusement étudié, tout comme le choix de l'implantation.

• Pourquoi une signalétique ?

Interrogés lors d'un sondage en 1994, 55 % des visiteurs des sites naturels ignoraient se trouver dans un milieu vulnérable et menacé, et ceci faute d'information à l'entrée du site. Lorsqu'un visiteur pénètre dans un site naturel, il doit être conscient qu'il est dans un espace dont l'équilibre est fragile ou précaire, qu'il y a une nécessité impérieuse de le préserver de toutes nuisances. Une signalétique appropriée, mais toutefois limitée, permet d'informer, de sensibiliser le public. Elle sera le support adéquat pour diffuser les règles comportementales à observer.

• La signalétique : diverses fonctions

La signalisation est un acte fort qui nécessite une réflexion coordonnée à l'échelle d'un territoire et une concertation des divers acteurs. C'est l'objet d'un plan signalétique. La signalisation peut avoir de multiples objectifs qu'il convient de bien identifier pour réaliser le plan de signalisation car à chaque fonction pourra correspondre une catégorie de panneaux, un choix d'implantation, une stratégie de message.

* Des fonctions de marquage du territoire et des fonctions réglementaires

La signalisation permet de marquer les limites d'un territoire protégé, d'en rappeler et asseoir l'identité. Le visiteur sait alors qu'il rentre dans un territoire particulier. C'est aussi l'occasion de rappeler les règles de bonne conduite dans cet espace.

* La fonction directionnelle

C'est la fonction historique de la signalisation, celle de « panneau indicateur ». Elle a alors essentiellement le rôle d'orientation, de service.

* La fonction d'information des services

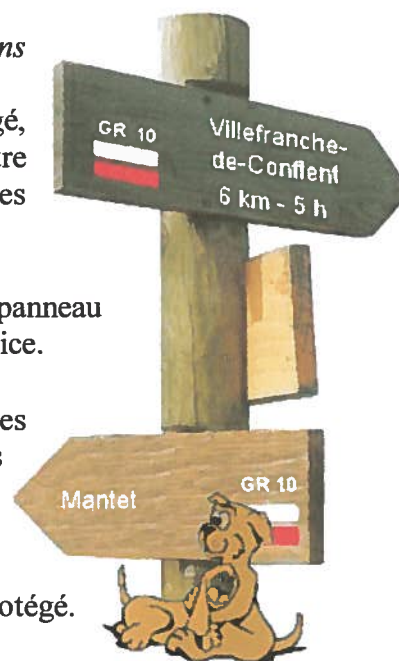
Il s'agit ici de présenter l'espace, protégé ou non, ses grandes caractéristiques, de donner des informations sur les différents itinéraires et leurs difficultés, sur les précautions à prendre pour la visite, sur le code de bonne conduite.

* La fonction identitaire

La signalétique constitue l'un des premiers contacts avec l'espace protégé. Elle va donc avoir un rôle fort d'image de l'espace.

* La gestion des flux

C'est une des dimensions induites extrêmement importante : par le choix de signaler ou de ne pas signaler, par le positionnement de la signalisation, les lieux d'implantation, les messages, le gestionnaire va orienter les flux de visiteurs et leur mode de réaction dans l'espace.



Dessin 2

A chaque type de panneau sa fonction, sa place dans la communication sur l'espace. En effet, le bon défilement de l'information dans l'espace est une des conditions de son efficacité, mais aussi de l'économie des moyens mis en place. La tonalité que peut prendre l'information sera également différente suivant l'endroit où elle est placée, certains lieux se prêtant à l'explication, au didactique, d'autres devant privilégier le signe. Placer le bon message au bon endroit tel est l'objectif du séquençage de l'information dans la signalisation.

- **La découverte et le respect : les sentiers d'interprétation**

Respecter les équilibres biologiques d'un milieu naturel nécessite néanmoins une certaine canalisation des flux de visiteurs pour que leur intérêt et leur plaisir ne se fassent pas au détriment du site. Les itinéraires de découverte doivent être pensés pour être suffisamment attractifs. Ils sont agréablement enrichis de panneaux de découverte, d'observatoires, de jeux interactifs, de tables de lectures de paysages... les combinaisons ne manquent pas.

La différence entre un sentier de découverte et un sentier d'interprétation réside dans la forme et le contenu : un sentier de découverte propose un itinéraire spécialement étudié pour l'observation avec des panneaux explicatifs. Un sentier d'interprétation présente des panneaux interactifs à partir desquels le visiteur peut entamer une véritable réflexion et faire appel à ses propres expériences et à ses sens.

Le résultat attendu, dans les deux cas, est un plus grand respect du monde qui nous entoure. « *On protège mieux ce que l'on connaît mieux* ». Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'une signalétique surabondante peut nuire à la naturalité des lieux, au même titre que des chemins goudronnés. De plus trop d'informations tue l'information et lasse très vite. En effet, les visiteurs sont là pour leur détente et leur plaisir et en aucun cas ils ne veulent d'une réplique d'une ville. Les espaces naturels ne sont pas des jardins publics.

b) Des moyens « intra-muros »

Définition de la « maison de la nature »

Les termes de « maison de la nature » ou « centre d'interprétation » serviront pour regrouper les établissements ouverts au public situés dans les sites naturels protégés.

Une maison de la nature est avant tout un lieu où le public se retrouve pour apprendre, comprendre et partager. Les animations et le personnel de la maison du site sont là pour l'accueillir et répondre à ses interrogations éventuelles. La maison de la nature a pour vocation l'information des visiteurs sur le site dans toutes ses composantes, naturelles et culturelles. Elle permet d'apporter au touriste une meilleure connaissance des cycles de vie, et une compréhension de l'intérêt de la biodiversité.

Dix raisons de développer des maisons de site dans les espaces protégés :

La vitalité modèle des maisons dans les espaces protégés ne se justifie pas seulement par des objectifs de recherche ou d'exhibition du patrimoine. Aujourd'hui, les maisons se prêtent à une série d'usages concrets et symboliques beaucoup plus larges. Alors même qu'elles sont éloignées des voies de communication, qu'elles n'accueillent que quelques milliers de visiteurs et qu'elles ne possèdent qu'un patrimoine restreint, ces maisons existent pour toute une série de motifs, énumérés ci-dessous :

- *Fonction de protection*

La maison de la nature assure une protection permanente du matériel entreposé pour la maintenance et la gestion de l'espace naturel, et sert à la gestion administrative du site.

C'est la maison d'entretien et de gestion.

- *Fonction de surveillance*

La maison peut servir d'infrastructure de gardiennage. Elle permet de maintenir une présence humaine qui peut permettre un sauvetage ou l'application de la réglementation.

- *Fonction de captage des flux*

Les maisons augmentent le pouvoir d'attraction touristique des sites. Par leur balisage depuis les infrastructures routières, elles signalent le site naturel et sont souvent un prétexte pour tenter de détourner les flux touristiques.

- *Fonction d'accueil, d'information, de communication et de médiatisation.*

La maison de la nature est considérée comme la porte d'entrée pour le visiteur. Ce sont pour la plupart, des espaces qui offrent des services et des informations (tel un office du tourisme), et des commerces.

Les commodités liées à l'accueil du public s'y trouvent concentrées : installations sanitaires, conteneurs à déchets, voire petite restauration.

De plus, la maison du site montre autant aux habitants qu'aux touristes comment l'espace est géré. La maison possède l'avantage de la possibilité d'inauguration : ainsi, elle peut jouer un rôle de support privilégié de communication institutionnelle.

- *Fonction touristique de rétention*

Elle peut également servir à dévier le flux des visiteurs vers un espace d'animations, d'expositions, ce qui évite une surfréquentation du site et une dégradation des milieux. Parfois, certaines structures jouent le rôle de maisons d'écartement des flux de visiteurs.

- *Fonction touristique de « maison-repère »*

La maison a l'avantage de constituer un repère visuel et un but privilégié de parcours en milieu ouvert. Elle représente le point de départ des animations et le lieu de rendez-vous des visiteurs guidés. Pour les visites grand public sans animation guidée, elle permet de donner un prétexte de visite et un repère paysager permanent.

- *Une valeur d'existence*

Avant de montrer des objets ou d'inviter à la découverte d'un espace, la maison est un objet de démonstration qui souligne le volontarisme des acteurs de l'aménagement qui en sont à l'origine.

- *Fonction historique*

Ce bâtiment peut être attaché à des événements célèbres ou plus modestement, il peut illustrer des modes traditionnels d'exploitation de l'espace.

- *La valeur de sociabilité et de convivialité*

Que le site reste d'intérêt très local ou qu'il soit au contraire largement visité, les sociologues soulignent l'importance de la redécouverte du patrimoine local pour les habitants eux-mêmes. De plus, une partie de la maison est souvent réservée à des fonctions qui s'approchent de celle d'une salle pour tous.

- *Fonction pédagogique*

Par la démonstration vivante, par l'observation, les centres d'interprétation tentent de fonder une « école » vivante garnie d'expositions.

Est-il encore besoin de visiter un site après avoir visité sa « maison » ? Les conditions de substitutions entre l'expérience authentique de terrain et le monde de la représentation muséale se posent d'une nouvelle manière. Aujourd'hui, le gadget technique gagne du terrain : murs d'images, systèmes d'ambiances, déclencheurs de sons et d'odeurs dans des décors trompe l'œil... des logiciels qui offrent des illusions sensorielles et des impressions factices : odeur de vase, bruits de l'eau, vent salé. Les catégories de l'authentique, du ressemblant, du vraisemblant se mêlent. Si le musée apporte toutes les sensations que vient chercher le touriste, comment justifier l'effort de protection du site ? C'est pourquoi la maison du site protégé ne doit pas être considéré comme une fin en soi. C'est un lieu de passage, un sas pour mieux découvrir, aimer et protéger un site.

Le centre d'interprétation en Espagne

Le centre d'interprétation des visiteurs apparaît comme la principale infrastructure utilisée pour les parcs naturels d'Espagne pour développer les aspects relationnels avec le public. Près de 80 % des parcs naturels possèdent un centre d'accueil pour les visiteurs. Cependant, le nombre de visiteurs qui utilisent cette infrastructure est très faible, à peine plus de 10 %. Les autres équipements d'usage du public se trouvent beaucoup moins développés, distinguant les points d'information, existant dans 70 % des parcs naturels.

c) Visites guidées et gardes

L'animation touristique recouvre l'ensemble des visites organisées par les gestionnaires sur les espaces protégés et renvoie en particulier à la pratique de sorties d'initiation à l'observation naturaliste. L'animation dans les espaces protégés existe depuis plusieurs décennies. Elle est le résultat des efforts de courants protectionnistes convaincus de la nécessité de dispenser une éducation populaire pour préserver durablement l'environnement.

Par ailleurs, ce projet d'éducation à l'origine de ce produit nature est actuellement confronté à des démarches de plus en plus commerciales.

Rien ne vaut le contact humain pour découvrir et apprendre. Le gardien des lieux, qui vit et travaille sur le site est le mieux placé pour faire aimer et respecter la nature.

Du point de vue du public, pour un site complexe qui demande une interprétation précise, les visites guidées sont le moyen idéal pour découvrir et surtout comprendre toutes les subtilités qui le caractérisent. En effet, rien de tel que l'œil et l'approche du gestionnaire qui côtoie la nature au quotidien pour identifier la flore et la faune. C'est aussi le meilleur moyen d'expliquer l'histoire, la géologie du site ou encore les pratiques agricoles qui y ont pris place.

De plus, nous avons évoqué précédemment le problème posé par une fréquentation anarchique sur un espace naturel, et nous savons ce que le simple piétinement peut entraîner comme dégradation. Aussi, la visite guidée permet d'aller plus loin dans l'exploration, de s'approcher au plus près des zones sensibles (zones de nidification ou repères d'oiseaux), sous la surveillance de l'animateur, sans risque de déranger la faune et de piétiner une végétation fragile.

Enfin, les visites guidées établissent par l'intermédiaire de l'animateur un réel contact entre le public et la nature. C'est le meilleur moyen d'encourager les visiteurs à revenir et à parler autour d'eux de ce qu'ils ont vu et entendu.

Les objectifs des sorties accompagnées sont : surveiller et réformer le comportement des visiteurs, transmettre un discours de protection, enseigner des rudiments naturalistes. « Les organisateurs partent du principe que les vacanciers, plus détendus pendant les vacances que pendant un jour ordinaire, sont plus réceptifs et retiennent mieux les messages qu'ils reçoivent »²⁰.

3) La « nature » est-elle encore authentique ?

Tous ces aménagements rendus nécessaires pour atteindre le difficile équilibre entre préservation des milieux et accueil du public, nous amène à nous interroger sur le caractère naturel des sites.

En effet, ces espaces ont été modelés par les exigences de l'ouverture au public. Le visiteur y est ainsi canalisé, guidé sur des sentiers qui ressemblent parfois davantage à des routes qu'à des chemins.

On est bien loin de la nature « sauvage », « naturelle » que notre imaginaire s'est construit à travers nos aspirations, nos désirs, et les images véhiculées par les médias. Au contraire, le visiteur se trouve dans une nature totalement adaptée et aménagée pour lui permettre, sans risques, ni efforts de jouir des paysages et d'avoir la sensation d'être dans la « Nature », loin de la pression humaine... et pourtant ce site a été conçu par et pour l'homme.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, le terme de naturel est largement remis en question. Cet adjectif renvoie à une nature brute, parfois hostile, dont la découverte demande un minimum d'équipement.

La « nature » doit elle être méritée par l'homme ? La question de l'accessibilité à tous est au cœur de cette question. L'accessibilité aux beautés que nous offre le « Nature » doit elle se mériter par l'effort ?

Tout l'enjeu d'aménager un site réside dans la recherche constante d'équilibre entre la non artificialisation du site et le respect de son caractère de naturel.

En définitive, tous les équipements, aménagements et prestations mis à disposition du public doivent s'intégrer dans la nature environnante et respecter l'identité du site. Le souci doit être avant tout d'éviter une artificialisation de la réserve. Les interventions se doivent au contraire d'en augmenter la naturalité.

Quelle que soit la nature des travaux envisagés sur le site protégé, ils doivent être en harmonie avec le milieu aussi bien pour le choix idoine des matériaux utilisés que pour le style architectural.

²⁰ CHESNEAUX L. « Le temps des vacanciers entre nature et modernité », *Combat-Nature*, n°69, août 1985, p 39.

III) La demande de nature dans les espaces protégés

La demande de nature dans les sites protégés devient de plus en plus exigeante. Une meilleure connaissance du visiteur permet de mieux anticiper les interventions nécessaires pour l'accueil du public. Dans cette partie seront abordées les rapports qu'entretiennent les touristes avec la nature, les motivations et comportements des touristes.

1) Rapport du touriste à la nature

a) Evolution des comportements et des opinions (un intérêt grandissant)

La nécessité d'envisager le touriste comme partenaire potentiel et comme une personne dont on peut réformer les pratiques marque un tournant fort dans l'attitude des institutions protectionnistes du début des années 1980. Elle se traduit par une réhabilitation du vacancier et par une réflexion renouvelée sur le sens même de tourisme.

Par ailleurs, on note une évolution du comportement des visiteurs et une image des espaces naturels protégés plus positive. Les gestionnaires distinguent deux types de comportements défavorables : involontaire (par ignorance) et volontaire (par opposition). Mais l'un comme l'autre sont en diminution depuis ces quelques dernières années, et les gestionnaires constatent un comportement plus respectueux de la part du visiteur.

b) Motivations et attentes des visiteurs : que vient chercher le visiteur ?

Intérêt et attitude vis-à-vis du thème de la nature

La nature est un lieu privilégié de la quête d'équilibre et de retour aux sources. Les modes de découverte de la nature proposés aux visiteurs sont très diversifiés : apprendre, voir, savoir, comprendre, faire. Le thème de découverte de la nature génère un imaginaire riche, porteur de valeurs uniquement positives.

« Il faut élargir le sens du mot nature. Elle comprend aussi la richesse et la diversité des personnalités humaines, des races, des cultures. Elle se définit très exactement comme tout ce que l'activité la plus intelligente, l'organisation la plus efficace ne peuvent produire, tout de qu'elles ne peuvent que ménager, respecter, préserver. » Robert Hainard, Le guetteur de Lune.

Les différentes visions et définitions du mot « nature » nous permettent de mieux comprendre les raisons de l'attraction du public pour les espaces naturels protégés :

La nature est un lieu original où l'individu peut retrouver un équilibre perdu, retrouver ses racines ; il est imprégné d'émotions, de sensations, de perceptions sensorielles et d'une dimension esthétique. La variété des sites naturels en fait aussi une grande richesse du fait de leur diversité dans les paysages, les milieux et les espèces.

Ces espaces possèdent une grande spécificité grâce à leur protection de milieu ou espèces rares ou unique à l'origine du classement. Cette rareté attire la curiosité des visiteurs.

La nature permet au citoyen une appropriation différente du temps. Elle offre une rupture avec le quotidien et permet de valoriser l'instant. L'initiation à l'espace naturel s'est faite tout naturellement dès l'enfance et on note l'attitude spécifique de ces personnes qui souhaitent trouver les moyens d'y retourner grâce au tourisme.

La nature est un spectacle. Il faut le parcourir, profiter de la liberté, maîtriser, à son rythme, la variété qu'elle offre. La nature est aussi synonyme d'aventure dans une nature intacte et préservée.

L'espace naturel est un milieu culturel et de savoir. La curiosité du véritable amateur ne se limite pas à une simple découverte des espaces. Elle s'étend aux traditions, au patrimoine culturel d'une région, avec une vision conviviale et « ethnologique » du milieu d'accueil.

La nature, il faut la comprendre en l'observant et se l'approprier. En effet, l'appropriation du milieu naturel se fait à travers des pratiques plus ou moins intensives, actives et spécialisées. On note plusieurs modes d'appropriation : la photographie, le dessin, la peinture, l'écoute et l'observation. Même les visiteurs les plus aguerris demeurent ouverts et curieux d'étendre leurs observations à d'autres domaines si on leur propose de nouveaux champs de découverte. La nature est un lieu de pratique sportive. Le sport est un corollaire de la découverte de la nature et des plaisirs associés à l'espace rural.

Les multiples attentes des visiteurs

Pour 78 % des personnes interrogées lors d'un sondage effectué dans le magazine de la Fondation pour l'éducation à l'Environnement en Europe en 2001, la motivation première pour visiter un espace naturel est la simple promenade, l'envie de grand air. Viennent ensuite naturellement l'envie d'apprendre, d'approfondir ses connaissances dans les différents domaines : la faune, la flore, l'histoire..., ces mêmes atouts qui donnent le caractère original et unique au site.

c) Rôle social des espaces naturels protégés : l'exemple de la réserve naturelle de camargue.

C. Ruffier-Reynie²¹ insiste, parmi de nombreux autres auteurs sur « le sens des vraies valeurs » véhiculées lors de la mise en contact de l'enfant à la nature : « la patience, la faculté d'émerveillement, la compréhension des différences, l'acceptation d'existences étrangères, la solidarité, tout cela peut s'acquérir au contact de la nature ».

L'accueil du public dans la réserve naturelle de Camargue

Une enquête a été réalisée au sein de la réserve naturelle de Camargue afin d'évaluer l'adéquation entre les aménagements d'accueil des visiteurs et leurs motivations. Ainsi, cela a permis de démontrer l'inadéquation des systèmes d'informations. En effet, la majorité des visiteurs viennent dans cet espace pour résoudre une famille désorganisée par l'intransigeance de la vie citadine. Ceci met en évidence le fait que l'espace protégé joue avant tout un rôle social.

Leur principal souci est de se retrouver entre eux pour renouer dans la solitude un dialogue interrompu pendant de long mois. Ils souhaitent être surpris, intéressé par une multitude de sujets qui initieront ce dialogue.

²¹ RUFFER-REYNIE C. « Education à la nature et à la vie », Combat Nature, 1994, P 21.

Cependant, le plaisir est leur motivation avec différentes variantes : le plaisir physique lié à l'effort, le plaisir esthétique, et enfin le plaisir d'apprendre pour mieux connaître (ce qui concerne de 10 à 15 % des visiteurs).

« Ce sont des utilisateurs de la nature au sens large, c'est-à-dire à la recherche d'ambiances sonores, de bruits d'oiseaux, de silence aussi. Nous recevons ici des familles qui font les parcs comme autrefois on faisait l'Espagne. Lorsque nous les rencontrons nous nous apercevons qu'ils ont retrouvé une structure familiale et un dialogue qu'ils avaient peut-être perdu depuis longtemps... », écrit le conservateur de la Réserve Naturelle de la Camargue.

2) Comportement du visiteur face aux visites guidées

Il faut de la psychologie pour discerner à l'avance quel type de message présenter à tel ou tel visiteur. Il en faut encore plus pour gérer un groupe entier de personnes dont les regards et les attentes ne sont jamais les mêmes vis-à-vis de la nature dans un espace protégé. Ainsi, on doit prendre en compte le caractère familial des sorties.

Comme le montre le schéma, à différents âges de la vie, les visiteurs sont plus ou moins dépendants ou indépendants de ce type de visites guidées dans les espaces naturels protégés et ont des attentes sensiblement différentes. Ainsi, après l'enfance, période d'émerveillement et de dépendance où l'enfant entraîne ses parents, l'adolescent est caractérisé par une phase de désintérêt : on rencontre très peu de jeunes de 14-18 ans dans les sites protégés, sinon mené par des parents très motivés. Les étudiants reviennent généralement dans les espaces naturels par goût ou par intérêts scientifiques, comme les jeunes adultes en couple. Les parents accompagnés de jeunes enfants sont ensuite très présents aux visites guidées, à la fois parce que cette génération de 30-40 ans est assez intéressée par l'environnement et l'écologie en général, et aussi parce qu'elle est visiblement soucieuse de transmettre aux enfants des clés de compréhension du monde naturel. Les familles plus mûres, accompagnées de grands enfants, sont moins représentées.

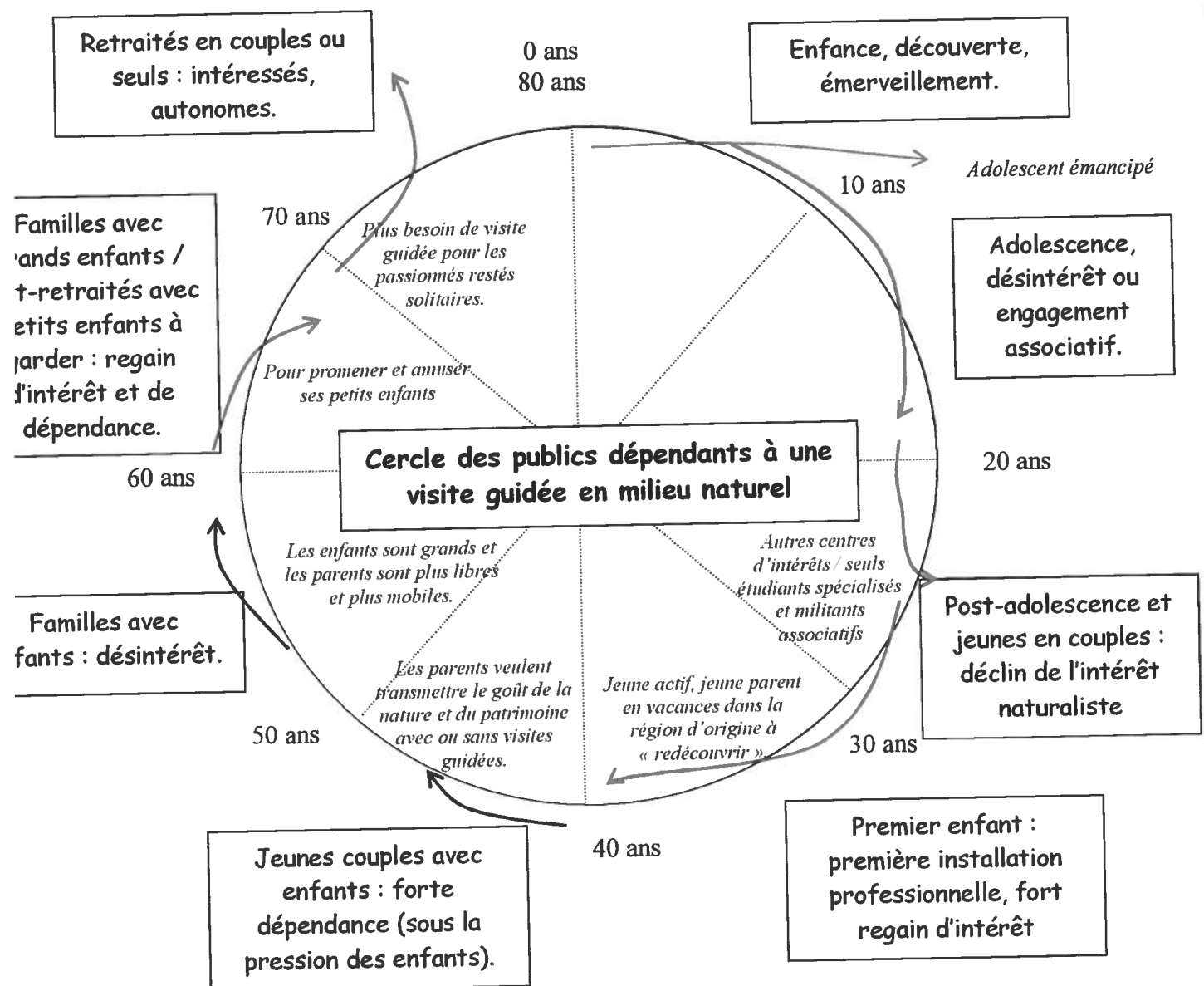


Schéma 3 : Dépendance et indépendance des individus face aux visites guidées

3) Connaître les visiteurs pour anticiper : l'étude de fréquentation

Les espaces protégés sont à la fois des territoires aux caractéristiques propres et des institutions qui ont la responsabilité de gérer l'espace. Ainsi, une étude de la fréquentation est un outil utile autant pour le territoire que pour l'institution. En effet, elle sert au territoire car les visiteurs font partie de l'espace que l'on protège : il s'agit de mieux les connaître afin de mieux répondre à la mission de protection et d'accueil physique sur place. Elle est tout aussi utile pour l'institution dans le sens où le flux des visiteurs constitue un facteur d'interaction avec l'environnement large de l'espace protégé, environnement dans lequel le gestionnaire est l'un des acteurs.

a) Comprendre pour anticiper

Les touristes constituent un facteur de risque pour l'espace protégé par leur comportements, leurs attitudes ou par leur nombre. Il importe de comprendre et de mesurer ces facteurs de risque qualitatifs et quantitatifs.

La maîtrise de la fréquentation touristique d'un espace protégé est d'abord une question de maîtrise des flux. La gestion des flux dans le temps et l'espace peut reposer sur des approches quantitatives (des filtrages, par exemple) ou plus qualitatives : en comprenant les motivations et les attentes de groupes typologiques, il est possible de répartir ces flux d'une façon peu ou moins contraignante en proposant des destinations alternatives selon les profils.

Cependant, il n'est pas dans la mission des espaces protégés d'augmenter la fréquentation de l'espace ni dans leurs intentions de développer une démarche visant à conquérir une clientèle. L'optique n'est pas commerciale. Il faut comprendre la fréquentation exclusivement comme une donnée de l'espace. En revanche, il est dans la mission des « parcs naturels » et des réserves naturelles d'accueillir les visiteurs et de favoriser, par des approches pédagogiques adaptées, l'émergence de comportements respectueux du patrimoine naturel. La prise en compte de certaines attentes ou besoins peut faire partie de cette approche pédagogique. En ayant connaissance de l'ensemble du spectre des motivations des visiteurs, l'espace naturel peut agir sur ces motivations comme sur autant de leviers qui façonnent le profil optimal de clientèle qu'il souhaite accueillir en fonction des sites dont il a la charge et de leurs contraintes.

La satisfaction des besoins des visiteurs n'a pas pour vocation d'accueillir plus mais d'accueillir mieux, et si possible d'accueillir des visiteurs déjà conscients des enjeux et limites donc informés et sensibilisés bien au-delà des limites physiques de l'espace protégé.

L'étude de fréquentation peut aider à évaluer le bien fondé d'attentes ou de demandes explicitement formulées par divers publics. Elle alimente ainsi les outils de gestion. Par ailleurs, cette étude s'insère nécessairement dans le plan de gestion de l'espace.

b) L'étude de fréquentation : une démarche intégrée

Considérer l'espace comme un système ouvert en interaction avec son environnement

L'évolution socio économique démontre quotidiennement que les espaces naturels protégés fonctionnent, à tous les niveaux, en systèmes ouverts et fortement imbriqués : c'est l'art de l'organisation sociale que de favoriser et respecter la diversité dans un mode d'intégration forte. Dans ce contexte d'interaction croissante, il serait vain et probablement faux de vouloir fonctionner en système fermé. En effet, les visiteurs sont des résultantes d'interaction avec l'environnement : leur nombre et leur profil, leurs attentes, leurs comportements sont autant dépendants des données externes aux espaces protégés que de leur politique propre.

En parallèle, un espace protégé est un espace clos, « transparent » en terme de circulation (y compris les espèces que l'on protège) et ses dimensions et contraintes administratives ne correspondent pas toujours à sa réalité vivante, souvent beaucoup plus large et plus complexe.

Il peut être tentant dans un contexte de moyens limités de réduire l'analyse à l'espace lui-même, qui en est le point focal. Ce serait cependant comme vouloir analyser une espèce indépendamment de son milieu.

L'expérience d'étude de la fréquentation, menée en 1996 au sein des parcs nationaux montrent qu'une collaboration entre plusieurs espaces protégés permet de repousser la limite des moyens et ainsi d'améliorer la qualité de l'analyse par une intégration plus large de l'environnement. L'analyse a notamment permis de comparer et de rapprocher les profils et les intentions des visiteurs dans l'objectif de mieux comprendre le « viviers de la clientèle » des parcs.

La collaboration doit être envisagée à divers degrés, comme par exemple avec les acteurs sociaux économiques locaux, ou avec d'autres espaces protégés, avec des pays voisins.

L'analyse : explorer deux types de variables : quantitatives et qualitatives

Quantitatives :

Les données quantitatives sont le socle de toute analyse ultérieure, même qualitative. Les comptages routiers sont un élément déterminant puisque c'est une donnée quantitative exhaustive, permanente, précise et fiable.

En effet, la partie quantitative d'une étude permet, en prolongeant les courbes et les tendances, de prévoir les évolutions à venir dans le trafic de la fréquentation. Cette analyse prospective qui porte autant sur la projection des tendances que sur celle des pics, permet d'anticiper les moyens qui seront nécessaires à l'exercice de la mission à un terme plus ou moins lointain. Elle permet notamment de prévoir, par exemple les niveaux de saturations d'un site, les équipements ou aménagements nécessaires (comme les parkings), ou les mesures conservatoires nécessaires.

Les données qualitatives

S'appuyer sur une analyse qualitative des flux touristiques permet également de gérer ces flux non pas à partir de la rémanence de comportements issus du passé, mais en s'appuyant sur l'émergence de tendances en devenir. On s'assure ainsi de l'efficacité des programmes ou des plans d'action sur le long terme.

L'analyse qualitative requiert l'accumulation de données particulières telles que :

- les données sociodémographiques (l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, le lieu et type d'habitation...),
- les pratiques dans l'espace protégé,
- les comportements et attitudes (attitudes de vie, comportements en vacances vis-à-vis de la nature, de l'autorité, de la responsabilité, de l'autonomie)
- les besoins et attentes (équipements, repères, présence humaine, conseil).

Cette analyse qualitative est d'une grande utilité pour gérer les flux non pas à partir de la rémanence de comportements issus du passé, mais en s'appuyant sur l'émergence de tendances en devenir. Le gestionnaire s'assure ainsi de l'efficacité des programmes d'actions sur le long terme.

Certaines analyses peuvent être initiées à partir des données. Il est en effet possible de réaliser une analyse typologique avec le calcul des profils et groupes typologiques, ou encore d'effectuer des rapprochements avec les données quantitatives ou enfin de qualifier les flux. L'ensemble du processus doit contribuer à déterminer les leviers pour agir. En effet, les données socioculturelles sont susceptibles d'être des variables fortement explicatives des comportements de demain et permettent ainsi d'affiner l'estimation des risques d'impact sur le milieu dû aux comportements des visiteurs et de préciser les priorités en terme d'aménagement et de manifestation du gestionnaire de l'espace.

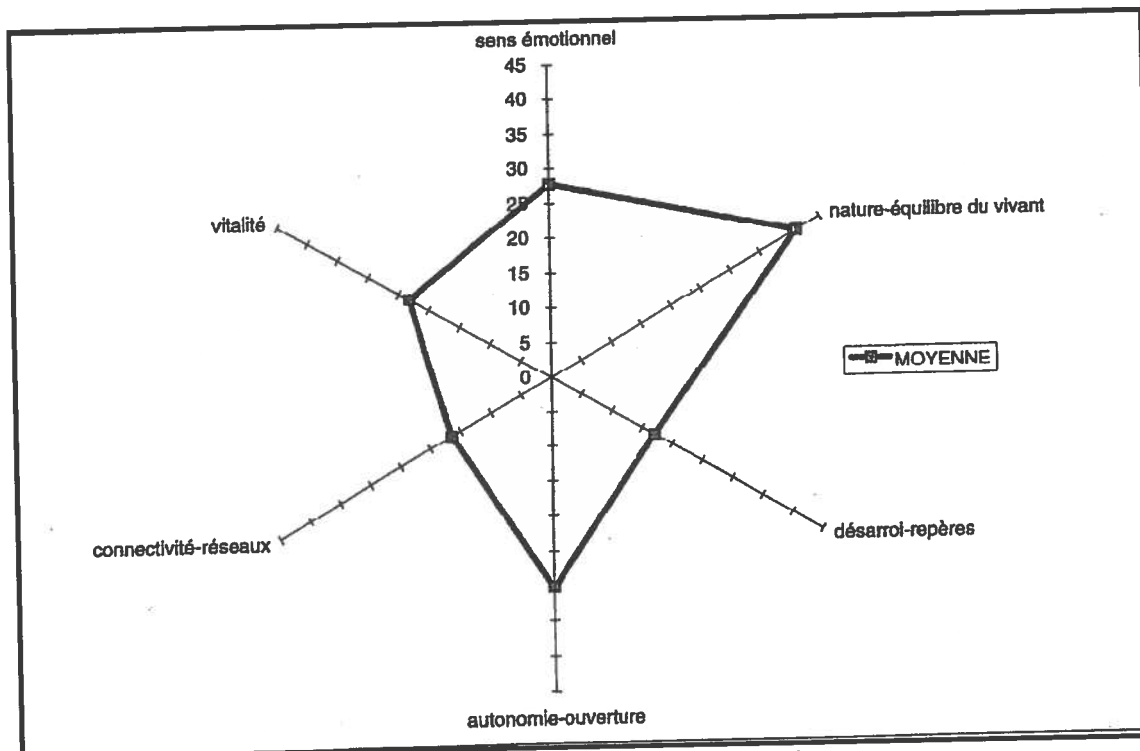


Schéma 4: Exemple de profil socio culturel des visiteurs des parcs nationaux.
Source : COFREMCA

En résumé, les enquêtes de fréquentation permettent de connaître le nombre de visiteurs (aspect qualitatif) mais aussi d'apprécier l'efficacité de leurs actions ou les attentes du public (aspect qualitatif). La connaissance de leur public permet de mieux cibler les catégories de visiteurs et de leur offrir par conséquent un espace plus adapté. Par ailleurs, une enquête sur le terrain permet dans le même temps de sensibiliser les personnes interrogées au travail fait dans les réserves.

Au fond ce qui est fort dans l'ouverture d'un espace naturel au public et dans la possibilité d'une pédagogie de l'environnement, c'est d'abord la possibilité d'un melting-pot de ces publics si différents par leurs aspirations. Ces sites fournissent le lieu et offrent l'occasion d'une recomposition sociale : ils sont le champ d'action et de représentation d'une petite société qui investit l'espace sauvage de ses valeurs.

Conclusion de la deuxième partie

*« Pour régler un problème, il faut changer l'état d'esprit qui l'a créé. »
Albert EINSTEIN*

Faire naître des comportements respectueux de la nature est un réel défi pour les gestionnaires. Nous avons ainsi vu dans cette partie les éléments indispensables qui participent à l'obtention d'un accueil, d'une communication et d'une sensibilisation optimale en vue d'une protection plus efficace, ainsi que les divers aménagements qui sont aussi des moyens d'exprimer une pédagogie.

Nous allons désormais analyser, au travers d'études de cas en Espagne et en France, diverses politiques d'accueil et de sensibilisation des visiteurs.

C - ETUDES DE POLITIQUES DE GESTION DE L'ACCUEIL DES TOURISTES EN FRANCE ET EN ESPAGNE

Cette recherche se base sur l'étude des « Parques Naturales » de la Région Autonome d'Extrémadure en Espagne et sur l'étude des Réserves Naturelles de Py et Mantet dans les Pyrénées Orientales et de la réserve du Néouvielle dans les Hautes Pyrénées.

Le chapitre 1 définit la méthode de recherche utilisée. Il explique le choix des territoires d'études ainsi que les outils de l'analyse.

Les résultats de cette recherche sont présentés en dernier chapitre. Une synthèse de ces résultats permettra de donner des éléments de réponse aux questions et à l'hypothèse de départ :

La sensibilisation des visiteurs est-elle une composante essentielle dans l'atteinte de l'équilibre entre accueil du public et protection des espaces protégés ? Peut-on en établir une stratégie pour les gestionnaires ?

Hypothèse : la sensibilisation des visiteurs dans les espaces naturels protégés de la part des gestionnaires est un facteur indispensable à la pérennité et à la protection des milieux.

I. Méthodologie

La démarche suivie doit permettre d'appréhender la prise en compte des problématiques de sensibilisation et d'accueil du public de la part des gestionnaires des espaces naturels protégés étudiés.

1) Choix des études de cas

Le choix des territoires d'études relève d'une prise de position forcément quelque peu subjective. Cependant, ce choix se justifie en fonction des éléments qui suivent.

- Parmi tous les espaces naturels protégés présents en France et en Espagne, les réserves naturelles et les « parcs naturels » ont été privilégiés dans cette recherche du fait de leur similitude en terme de gestion et en terme d'objectif d'accueil du public. En effet, les 153 réserves naturelles nationales françaises sont des espaces détenant un statut de protection fort qui ne cessent d'affirmer aujourd'hui leur efficacité dans le dispositif de préservation de l'espace naturel mis en place par les pouvoirs publics. Par ailleurs, certaines similitudes, entre les « parcs naturels » d'Espagne et les réserves naturelles de France, décrites au chapitre I, m'ont conduit à baser cette recherche sur ces deux types de gestion. Cependant, afin de pouvoir comparer les territoires d'études il faudra s'assurer de la similitude de certains facteurs. Ainsi, aux vues des superficies de protection des « parcs naturels », nous axerons nos études de cas plus particulièrement avec les réserves naturelles nationales mixtes, d'une superficie supérieure à 1000 hectares.
- D'un point de vue pratique, certaines contraintes ont motivé le choix. En effet, il m'est apparu intéressant de mettre à profit des quatre mois d'études en Espagne, à Caceres, pour étudier la gestion des espaces protégés de la Région Autonome d'Extrémadure, et plus précisément les parcs naturels de Cornalvo et Monfrague. Par ailleurs, en terme d'accessibilité, les cinq études de cas présentent certaines similitudes : les sites sont localisés loin d'une aire urbaine, les routes pour y accéder sont sinueuses, et des paysages ruraux encadrent l'espace protégé.
- L'étude de politiques de gestion d'espaces protégés en France et en Espagne m'est apparu intéressante dans le sens où elle permet d'appréhender une vision différente à celle de la France ainsi que les savoirs faire de ce pays limitrophe pour atteindre l'équilibre entre protection du milieu et accueil du public.

Figure de protection	Nom	Région	Organisme gestionnaire	Superficie (ha)
<i>Etudes de cas Français</i>				
RNN4	NEOUVIELLE	Midi-Pyrénées (65)	Parc National Pyrénées	2313
RNN71	PY	Languedoc-Roussillon (66)	Association Gestion R.N. Py	3930
RNN72	MANTET	Languedoc-Roussillon (66)	Commune de MANTET	3028,34
<i>Eudes de cas Espagnols</i>				
« Parque Naturelle »	Monfrague	Communauté autonome d'Extrémadure	la Direction Générale de l'Environnement d'Extrémadure	17 852
« Parque Naturelle »	Cornalvo	Communauté autonome d'Extrémadure	la Direction Générale de l'Environnement d'Extrémadure	10 570

Tableau 1 : Description des études de cas français et espagnols.

2) Outils d'analyse

Nous devons déterminer tout d'abord les contraintes et les atouts liés à l'accueil des visiteurs sur les espaces protégés puis les aménagements rendus nécessaires pour gérer les flux et toutes les mesures de communication et de sensibilisation mises en œuvre par les gestionnaires des milieux protégés étudiés.

Il convient d'opter pour une méthode d'analyse commune aux « parcs naturels » et aux réserves naturelles afin de bien appréhender les similitudes et les différences de gestion des espaces protégés.

L'élaboration d'un questionnaire (présenté en annexe) identique pour chaque espace protégé étudié a servi de support pour les entretiens réalisés avec les gestionnaires ou animateurs de ces espaces protégés.

Ce questionnaire décrit dans un premier temps les principales caractéristiques de ces milieux tout en précisant dans quel environnement touristique et naturel ils s'insèrent, il constituera une sorte de fiche d'identité du milieu protégé.

Dans un second temps, le questionnaire traite des enjeux de la fréquentation humaine, de la clientèle ciblée, ainsi que des moyens de mise en œuvre par les gestionnaires pour maintenir l'équilibre entre accueil du public et préservation du milieu.

Dans un troisième temps, le questionnaire analyse les équipements et les diverses structures d'accueil des visiteurs, en mettant en évidence l'importance donnée au rôle pédagogique des réserves naturelles et des « parcs naturels » et les mesures de sensibilisation et d'information du visiteur utilisées.

La rencontre avec les gestionnaires et les acteurs impliqués dans les processus de sensibilisation du visiteur (associations, guides de nature, techniciens) a été un facteur essentiel d'enrichissement et d'aboutissement de ma recherche.

Ainsi, à travers les différentes études de cas nous allons cibler les thématiques suivantes :

- *Aménagements spécifiques à l'accueil des visiteurs sur le site : signalétique / panneaux d'interprétation / aménagement de parking/ maison de la nature*
- *Services proposés à l'intérieur du site*
- *Etudes réalisées sur la fréquentation des visiteurs*
- *Prise en compte de la demande des visiteurs de l'espace*
- *Mise en réseau de la communication*
- *Communication existant autour de l'espace protégé et sa mise en réseau*

Ces divers thèmes seront repris dans l'analyse des études de cas.

3) Finalité

Ces études de cas nous permettront d'analyser l'adéquation entre la demande des visiteurs et les moyens d'accueil et de sensibilisation du public mis en œuvre par le gestionnaire pour répondre à ces diverses demandes des espaces protégés.

La conscientisation du public à l'intérêt de protection de l'espace protégé est-il un élément clé pour les gestionnaires ?

En résumé, la finalité de ces études de cas est de mettre en évidence les stratégies de gestion d'espaces protégés de deux pays limitrophes et l'importance de l'éducation de ces visiteurs dans le processus de protection des milieux.

Chaque étude de cas sera abordée de la manière suivante : une première partie définira l'espace protégé et décrira ses richesses patrimoniales ; cette partie sera suivie d'une analyse des modes de gestion, d'accueil, de communication du public adoptée par chacun des organismes gestionnaires.

II. Etude du cas des parcs Naturels d'Extremadure

1 - Présentation de la Région d'Extremadure



L'Extremadure est l'une des 17 Communautés Autonomes d'Espagne. Cette Région est située au sud ouest de la Péninsule Ibérique avec une superficie de 41 634 km² et une population de 1 073 381 habitants ce qui correspond donc à une densité de 25,78 h/km².

Carte 1 et 2 : Localisation des parcs naturels de Cornalvo et Monfragüe.

L'Extremadure est un territoire de contrastes qui apportent à la Région une variété de nuances paysagère. Son climat méditerranéen avec une influence atlantique détermine une grande variété d'espaces naturels très riches dans lesquels l'eau est le principal protagoniste (l'Extremadure est la Région espagnole comportant le plus de kilomètres de côtes intérieures) et où prédomine la « dehesa », écosystème naturel qui combine depuis des siècles l'exploitation des ressources naturelles et le respect de l'environnement. Parmi tous ces espaces naturels, les plus significatifs et représentatifs sont les Parcs Naturels de Monfragüe, dans la province de Cacerés, et de Cornalvo dans la province de Badajoz, où sont préservées les plus pures manifestations de la vie animale et végétale de la forêt méditerranéenne.

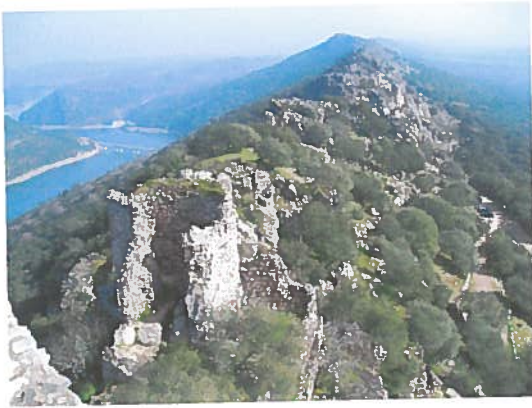


L'Extremadure comporte une zone de hautes montagnes ayant à peu près les dimensions de la Suisse et qui jusqu'à présent n'a pas subi l'influence de l'homme, de sorte que sa végétation est restée en grande partie intacte. Sur les collines croissent des forêts de chênes lièges et de chênes verts où de nombreux oiseaux rapaces trouvent des sites de nidification.



2 - Le « Parc Naturel » de Monfragüe

a) Description générale



Photos 7 et 8 : Paysages pittoresques du Parc Naturel de Monfragüe



Localisation : centre de la province de Caceres, sur la confluence des rivières « Tajo » et « Tiétar ».

Organisme Gestionnaire : la Direction Générale de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement d'Extrémadure.

Superficie : 17 852 ha.

Altitude : entre 220 et 773 m. au dessus du niveau de la mer.

Figure de protection : parc naturel selon le décret du 4 avril 1979.

Autre mesure de protection : désignée Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux selon la directive européenne depuis 1989.

En 1999, il fut inclus dans la proposition de Lieux d'Importance Communautaire en vue de son inclusion dans le réseau Natura 2000.

Formations principales : mont méditerranéen, fleuves et eucalyptus

A l'issue de longues négociations engagées par les protecteurs de la nature, le parc naturel de Monfragüe, premier espace protégé d'Extrémadure, a été créé en 1979. Cette déclaration a été motivée par les grandes menaces qui planaient déjà sur ce que l'on considérait comme l'une des enclaves les plus précieuses de la Péninsule Ibérique.

En effet, la construction des grands barrages sur les fleuves du Tajo et du Tiétar a induit une altération des paysages de la vallée du Tajo sur une distance de 30 kilomètres. De plus le repeuplement massif d'eucalyptus dans les années 70, menaçait la conservation du principal refuge de différentes espèces en voie d'extinction et de l'une des zones de végétation méditerranéenne les mieux préservées. En effet, les eucalyptus créent ainsi, un milieu où la faune et la flore locales ne peuvent pas prospérer. Dans un cinquième du parc on a déjà procédé à des plantations de ce genre.



Photo 9 :
Le château de Monfragüe

Richesse floristique et faunistique

Le Parc Naturel de Monfrague se trouve au cœur de l'une des zones de bois et de maquis les mieux conservées du sud-ouest péninsulaire. Les pâturages de chêne vert et de chênes-lièges, les espèces arborescentes les plus abondantes, prédominent dans les zones plates et les doux coteaux. L'importance faunistique de Monfrague est en grande partie due à l'extraordinaire combinaison de versants offrant une végétation dense, de rochers et de vastes zones ouvertes permettant à la faune de disposer de lieux de refuges et de nidification.



L'avifaune locale a de quoi enchanter l'ornithologiste qui pourra observer, entre autre, l'une des plus grandes concentrations de vautours moines (pseudo colonie).

La présence d'un aussi grand nombre de rapaces diurnes s'explique par la richesse de la faune des mammifères (une trentaine d'espèces ont été signalées, parmi lesquelles le mouflon, le lynx pardelle, la genette, la mangouste...).

Accessibilité

De nombreuses entrées permettent de traverser aisément les paysages d'une grande beauté du Parc. De plus, une route publique nationale traverse tout le Parc Naturel sans aucune possibilité de la part des gestionnaires d'intervenir sur sa limitation. Cependant, ce trafic routier n'a que peu d'impact sur les sites de nidification des cigognes qui se situe loin de cette route et leur accès est interdit au public.

Toute la zone du Parc n'est pas ouverte au public. Les zones les plus sensibles sont interdites d'accès.

b) Gestion de l'accueil du public au sein du Parc Naturel

Vingt cinq ans après la déclaration de Monfrague comme parc naturel, le tourisme est devenu un moteur important de développement pour toute l'Extremadure.

Le site subit une sur fréquentation, de manière récurrente

Durant la période de la semaine sainte, particulièrement, le nombre de visiteurs explose et les impacts sur les milieux et sur les paysages sont particulièrement importants.

« Parque Natural » de Monfrague	Nombres de visiteurs en 2003
Janvier	1049
Février	2058
Mars	6908
Avril	15161
Mai	12275
Juin	4144
Juillet	4044
Août	7214
Septembre	5153
Octobre	4850
Novembre	2907
Décembre	1951
TOTAL	67 714

Tableau 2 de fréquentation des visiteurs du « parque natural » de Monfrague en 2003.

Face à cette surfréquentation, aucune étude d'impact n'a été élaborée afin de déceler les perturbations du milieu.

Le centre des visiteurs et d'interprétation de Villareal de San Carlos : une manière de sensibiliser et de canaliser les visiteurs.

En 1999, s'est ouvert au public le centre d'interprétation de la nature de Villaréal de San Carlos.



Photo 11 :
Centre d'interprétation de Monfrague

Ce centre offre tout un programme d'éducation à l'environnement en faisant appel aux différents sens du visiteur (par des approches visuelles, tactiles et olfactives).

Il dispose d'une salle de projections avec des films thématiques qui permettent au visiteur de connaître et de comprendre l'importance de cet espace protégé et l'intérêt de sa protection.

Le centre d'interprétation abrite au rez-de-chaussée une exposition sur les principales valeurs naturelles, et accorde un intérêt tout particulier aux clés de sa riche biodiversité et aux aspects liés à son histoire, sa géologie, etc.

Un labyrinthe de sens, auquel on accède dans le noir, permet d'expérimenter des émotions tout en apprenant d'une façon amusante. Un chêne vert surgit du rez-de-chaussée, inondant avec sa cime une grande partie de la salle supérieure, consacrée à l'interprétation des principaux écosystèmes de Monfrague, à travers des maquettes d'un grand réalisme, qui combinent des éléments naturels et à l'échelle, avec un agréable bruit de fond chargé de sons et d'odeurs de la nature. Il est également possible de visiter, depuis 2003, le centre de l'Eau, qui présente des maquettes et des projections sur le cycle de l'eau et la diversité d'habitats aquatiques.

Les équipements environnementaux sont complétés par un Centre de Documentation et une exposition de faune avec des exemplaires naturalisés.

Le centre d'interprétation dans son ensemble offre au visiteur la possibilité de sentir, de contempler le Parc Naturel sous un angle différent.



Photo 12 : Un vautour moule empaillé

Ainsi, toute visite du Parc doit débiter par le Centre de visiteurs de Villaréal de San Carlos, où le personnel qualifié fournit l'information sur le Parc, les routes recommandées et les activités possibles et où l'impressionnant centre d'interprétation attend le visiteur.

Une connaissance des visiteurs de l'espace protégé devenue nécessaire

Lors de l'ouverture du centre en 1999, ont été réalisées les premières études statistiques concernant le tourisme que reçoit le site. Des études de fréquentations ont alors été engagées pour améliorer la connaissance des visiteurs, leurs attentes et leurs besoins.

Durant la semaine sainte, période de surfréquentation, des études plus détaillées sont réalisées sur cette affluence touristique. Durant les quelques jours de fête, sont effectués des contrôles du mouvement des véhicules et des personnes (entrées / sorties) et ce sur les trois accès de la route que possède le Parc Naturel.

Ces études permettent d'appréhender les attentes des visiteurs et les mesures à mettre en œuvre pour pallier cette affluence et surtout diminuer les perturbations que subit le milieu.

Les services offerts aux visiteurs au sein du site

Les sentiers proposés ne présentent pas d'aménagements spécifiques à l'exception d'une signalétique aux niveaux des aires de stationnements et d'un simple balisage indiquant le sentier à suivre. Toute l'explication de l'intérêt de protection du site et des richesses qu'il renferme se trouve au centre d'interprétation à Villeréal de San Carlos.

Les sentiers de randonnées proposés au touriste sont divers et variés, afin de cibler un large public.

Le visiteur se trouve en contact direct avec la nature durant ses excursions dans le parc. En effet, seul le château de Monfrague possède des panneaux explicatifs de son existence et de son histoire. Le choix des gestionnaires a été de canaliser les visiteurs à un seul endroit où ils pourront trouver toutes les informations, les services possibles pour garantir une bonne visite, puis sont laissés « seuls » en contact avec la richesse patrimoniale du site.

La signalétique du site

La signalétique des accès au Parc est pratiquement nulle. Le visiteur pénètre au sein d'un espace préservé sans s'en rendre compte, sur une grande partie de sa traversée.

Lorsque l'on arrive au cœur du Parc, on rencontre les panneaux d'information présentés ci-dessous.



Photo 13 et 14 : Panneaux d'informations du parc naturel de Monfrague.

Ces divers panneaux informent le visiteur sur les multiples possibilités de randonnées qui lui sont offerts. Cependant, aucune indication n'apparaît sur le comportement que doit adopter le visiteur, sur des recommandations ou sur l'intérêt de protection du site.

Des lieux de stationnement non adaptés



Tout au long du sentier piétonnier, normalement, on assiste à un stationnement anarchique des automobilistes, qui veulent accéder le plus rapidement possible au point le plus haut, sans aucun effort à fournir.

Cependant, d'autres lieux de stationnement, plus restreints ont été prévu tout au long de la route EX-

208 qui le traverse, afin que le visiteur puisse s'arrêter observer le paysage du site.

c) Une tradition d'éducation à l'environnement

La philosophie de l'action du Parc a toujours été, depuis sa création de participer, de manière active à la mise en œuvre d'une éducation à l'environnement.

« Notre rôle est d'aider, avec tout nos moyens, à ce que les professeurs aient le meilleurs profit du parc », affirme le gestionnaire de l'espace.

Ainsi, l'organisme gestionnaire mis en œuvre différents éléments :

- amélioration et augmentation de l'infrastructure éducative
- fabrication d'instruments didactiques qui ont été remis aux professeurs et aux organisateurs de séjours dans le parc naturel
- organisation de visites préalables pour les professeurs afin qu'ils connaissent les possibilités didactiques du site et ainsi programmer leur plan de travail

De nombreuses activités de formations sont proposées aux jeunes (stages de formations professionnelles et emplois verts).

Les moyens de communication autour du Parc Naturel de Monfrague

Il existe la revue du parc naturel de Monfrague éditée par le ministère de l'agriculture et de l'environnement de la Région d'Extremadure qui met en avant toutes les actions effectuées au sein du parc naturel.

Le Parc de Monfrague vient de fêter ses 25 ans de protection, et même si les choses ont fortement évoluées depuis sa création, aujourd'hui le Parc possède encore des carences en infrastructures basiques, comme l'aménagement d'aires de stationnements adaptées, aussi bien dans les zones plus urbanisées que dans les zones d'observations, de points de vues. Les itinéraires de la zone publique sont dépourvus de refuges, d'observatoires, ce qui ne facilite pas l'adoption de comportement respectueux de la nature de la part des visiteurs. La signalisation des accès au parc naturel est elle aussi pratiquement nulle.

Cependant le centre d'interprétation offre des potentialités de sensibilisation et d'éducation du visiteur particulièrement pertinentes. L'organisme gestionnaire de Monfrague a bien compris que cet espace protégé est un milieu parfait pour sensibiliser les citoyens à la conservation de la nature. Au-delà du seul profit des valeurs du site, le parc naturel permet d'approcher le domaine de l'éducation environnementale.



3 - « Parque Natural » de Cornalvo

a) Description générale



Photo 16 : Le paysage de Cornalvo



Photo 17 : Le pont romain de Cornalvo

Localisation : le Parc Naturel de Cornalvo se trouve approximativement au centre géographique d'Extrémadure.

Organisme Gestionnaire : la Direction Générale de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement d'Extrémadure.

Superficie : 10 570 ha.

Altitude : 500 m. au dessus du niveau de la mer

Figure de protection : parc naturel selon le décret 110/88 du 29 décembre

Autre mesure de protection : désignée Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux selon la directive européenne depuis 1989.

En 1999, il fut inclus dans la proposition de Lieux d'Importance Communautaire en vue de son inclusion dans le réseau Natura 2000.

Formations principales : chêne-liège et chêne vert

Un peu d'histoire...

En 1988, lorsque le développement de la législation environnementale n'en était qu'à ses débuts, Cornalvo fut proposé pour la déclaration comme Parc Naturel, mais sans succès. Il ne fut déclaré officiellement qu'en 1993, par décret du Conseil Général d'Extrémadure, mais subit de nombreux contentieux jusqu'en 1997.

La protection de ce site permit de mettre fin à la première menace qui planait sur cet espace : le projet d'urbanisation des rives du Barrage de Cornalvo à travers la construction de villas, ce qui aurait entièrement brisé l'harmonie naturelle de ce site et les possibilités de son usage public. Cette protection mis également fin aux reboisements d'eucalyptus, actuellement exclue du Parc.

Le barrage romain de Cornalvo (photo 17, page précédente) peut être considéré comme l'un des meilleurs exemples des constructions hydrauliques romaines ; malgré son ancienneté, il continue à remplir la fonction pour laquelle il a été construit, celle de fournir la population en eau. Sa beauté et son excellent état de conservation lui valurent d'être déclaré Monument National en 1912.

Le barrage a donné lieu à la formation d'une vaste réserve d'eau qui avec le temps s'est adaptée à la vallée et a définitivement pris la curieuse forme de corne inversée, à l'origine du nom de Cornalvo, résultat de l'union des mots « cornu » (relatif à sa forme de corne) et « albus » (faisant allusion aux eaux blanches du ruisseau aux pierres blanches d'Albarregas).

Richesse floristique et faunistique

Le Parc Naturel de Cornalvo accueille des meilleures représentations de l'écosystème de pâturage et de ses mises à profit traditionnelles. Sur toute son extension, les chênaies et les chênes-lièges dominent le paysage, offrant des formations variées auxquelles on associe une faune et une flore d'un grand intérêt.



Photo 18 :
La cigogne noire

Le vaste réseau fluvial, composé de quatre cours principaux et de plus de trente petits cours affluents, favorise le développement d'une grande diversité de bois sur leurs rives.

Grâce à la diversité structurelle d'un habitat composé principalement de bois méditerranéen, de pâturages et de rives, le Parc de Cornalvo accueille au moins 249 espèces de vertébrés, dont les oiseaux constituent le groupe le plus représentatif, avec 175 espèces, suivis des mammifères (31 espèces), des reptiles (16), poissons et amphibiens (14). L'espèce la plus emblématique du Parc est sans aucun doute la cigogne noire, espèce menacée d'extinction.

Les eaux calmes des barrages et des mares ont une importance particulière en hiver, lorsqu'elles sont utilisées par des cormorans, des canards souchet, des grèbes castagneux, des hérons cendrés...

Accessibilité

L'accès au site protégé est relativement facile grâce à sa proximité de Mérida, la capitale d'Extrémadure, et parce qu'une grande partie du Parc est contiguë aux deux principales voies de communication de la Région. L'accès au site en voiture n'est possible que jusqu'au barrage de Cornalvo, puis il est recommandé de laisser la voiture et d'accéder aux divers sentiers en bicyclette ou à pied. En effet, il n'est pas facile de pénétrer dans la plupart des parties du parc naturel en voiture : le côté naturel a été fortement préservé.

b) Gestion de l'accueil du public au sein du Parc Naturel

Un centre d'accueil des visiteurs et d'interprétation récemment aménagé



Photo 19
La maison de la nature de Cornalvo

Le Parc Naturel de Cornalvo dispose d'un centre d'interprétation, édifié en 2002, dont la conception extérieure de l'édifice s'inspire des typiques « cortijos » (métairies) de la zone, et abrite un vieux chêne-vert dans son patio intérieur.

Le centre dispose de plusieurs salles thématiques offrant une information sur l'histoire de la création du Parc, les valeurs naturelles les plus significatives, la biologie des espèces emblématiques et les divers itinéraires possibles.

Il prête une attention toute particulière à la divulgation de la valeur écologique des « Dehesas », (pâturages), comme modèle inégalable de développement viable, ainsi que son origine à partir de l'action de l'homme, la variété des

pâturages existants en fonction de leur maniement et les importantes ressources naturelles qu'ils apportent.

Une autre salle est consacrée à la description du cycle de l'eau, et insiste sur l'usage rationnel que les romains ont fait de cette ressource à travers la construction de barrages, canaux et aqueducs. Cette même salle consacre un espace sur les aspects écologiques des différents types de zones humides existants dans le Parc.

Il dispose également d'une salle de projection qui offre aux visiteurs la possibilité de réaliser une visite virtuelle en son et images.

Le centre accueille également les bureaux de gestion du Parc et des moniteurs qui fournissent les informations aux visiteurs.

Le site ne présente pas de problème de surfréquentation

Malgré une bonne accessibilité, le site ne souffre pas de surfréquentation.

« Parque Natural » de Cornalvo	Nombres de visiteurs en 2003
Janvier	312
Février	375
Mars	891
Avril	2569
Mai	2853
Juin	625
Juillet	171
Août	227
Septembre	332
Octobre	526
Novembre	606
Décembre	359
TOTAL	9 846

Tableau 3 de fréquentation des visiteurs du « parque natural » de Cornalvo en 2003.

On constate, comme pour le parc de Monfrague, que l'affluence des visiteurs s'effectue durant les mois d'avril et de mai principalement. Cependant, cette affluence exerce beaucoup moins de dérangement qu'à Monfrague. La fréquentation touristique correspond à la capacité d'accueil du site et les impacts restent minimes selon les gestionnaires.

c) Les structures d'information et de sensibilisation du visiteur

La signalétique du site



Informations auprès des visiteurs concernant la signalétique : diverses informations sont diffusés. Des panneaux concernant la faune et la flore présente sur le site, des panneaux thématiques, des panneaux de signalisations centrés sur les routes à prendre et enfin des panneaux d'informations générales.



Photo 20 et 21 :
Les panneaux d'information à Cornalvo

Une offre de services adaptée aux attentes des visiteurs

Un personnel compétent est à la disposition des visiteurs. Deux guides proposent une offre large concernant les visites guidées. Deux autres personnes sont au service du public au centre d'interprétation pour leur fournir toutes les informations nécessaires. Grâce à la visite guidée du centre d'interprétation, le visiteur appréhende l'espace protégé d'une manière très attrayante et complète.

Une étude récente auprès des visiteurs

En 2003 a été mis à la disposition du visiteur un questionnaire afin de connaître ses attentes et son ressenti sur les divers moyens d'accueil et de communication. Des éco-compteurs ont également été posés afin de se rendre compte de la fréquentation du site. Les données recueillies, encore récentes n'ont pas été exploitées.

Du fait d'une absence de fréquentation massive et de pressions dommageables pour le milieu, l'accueil et la sensibilisation n'apparaissent que secondaires dans la gestion de cet espace. Une prise de conscience récente a permis la mise en place de la maison d'interprétation ainsi que des divers services qui y sont offerts. Le centre d'interprétation joue le rôle de canalisation des visiteurs et d'éducation.

Le côté naturel préservé et quasi inaccessible limite la pénétration du public dans les zones les plus fragiles et par conséquent limite les impacts.

4 - Le réseau des espaces naturels protégés d'Extremadure : un vecteur de l'éducation environnementale

a) La communication et l'information extérieure aux sites protégés

Tout ce qui concerne la communication autour des espaces naturels protégés, en Espagne, s'effectue à l'échelle de la Région Autonome. Des plaquettes d'informations, des guides sont présents dans l'ensemble des offices de tourisme de la Région d'Extremadure.

Le site Internet

Un site des espaces naturels protégés de la Région d'Extremadure existe et permet de découvrir toutes les richesses dont regorge cette région, encore très préservée de l'homme, ayant gardé son côté authentique. Le site Internet fait voyager le futur touriste dans les divers espaces protégés et l'informe des services mis à sa disposition.

b) Les moyens d'éducation à l'environnement

Le code moral du visiteur

La Direction Générale de l'Environnement de l'Extremadure a élaboré un code moral que le visiteur doit appliquer au sein des espaces protégés. Celui-ci se compose d'une série de recommandations :

- ne pas sortir des itinéraires balisés et recommandés
- déposer les déchets et poubelles dans les conteneurs prévus à cet effet
- sentir, observer la nature plutôt que de pratiquer la cueillette
- ne pas déranger les animaux surtout pendant les périodes de reproduction

Ce code est applicable à l'ensemble des espaces naturels d'Extremadure.

L'école mobile d'éducation à l'environnement et le programme adapté aux scolaires

« Une école mobile » d'éducation à l'environnement et aux espaces naturels protégés a été développé à l'échelle de la Région. Ce moyen permet ainsi un contact direct des citoyens avec les animateurs et une sensibilisation efficace.

Par ailleurs, le Parc Naturel de Cornalvo a mis en place un programme « connaître l'Extremadure » pour les scolaires. Il s'agit de programme ouvert au scolaire afin de leur faire découvrir les espaces naturels de la Région. Ce programme a été suivi par l'élaboration d'un livre de campagne composé de jeux et d'exercices pratiques pour leur permettre de comprendre l'utilité d'un espace protégé.



Photo 22 : Le code moral des visiteurs

5 - Bilan de la gestion de l'accueil et de la sensibilisation des visiteurs dans les « Parques Naturels » d'Extremadure

La mise en réseau des outils de communication, d'information et de sensibilisation de l'ensemble des espaces naturels d'Extremadure permet de ce fait une complémentarité et une optimisation des moyens d'éducation à l'environnement à l'échelle de la Région Autonome.

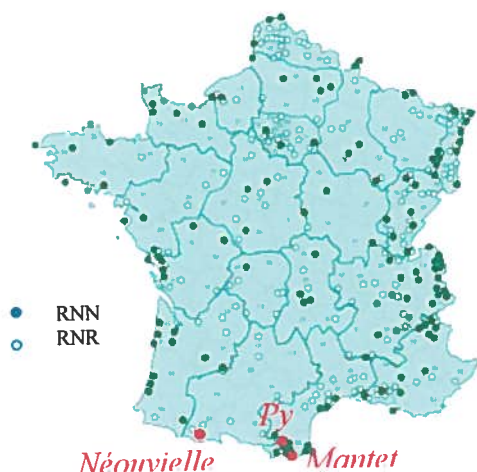
Cependant, la prise en compte de la problématique d'accueil des visiteurs est récente et reste parfois secondaire.

Les gestionnaires des parcs naturels de Monfrague et Cornalvo considèrent que la sensibilisation auprès du visiteur passe essentiellement, au sein de l'espace protégé, par le centre d'interprétation : il représente le lieu emblématique pour l'éducation du visiteur.

III. Etude du cas des Réserves Naturelles Françaises

Le tourisme de montagne est une activité qui se développe de plus en plus dans les départements des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Orientales. Les territoires de Py, de Mantet et du Néouvielle n'échappent pas à cette tendance générale, d'autant plus que le public est le plus souvent à la recherche d'une nature préservée, que conforte le classement en réserve naturelle.

Comment les gestionnaires répondent-ils à cette forte demande au sein de ces espaces montagnards protégés et quelle est la part de la communication/sensibilisation du visiteur dans leur mode de gestion ? Nous allons analyser cette problématique à travers les trois études de cas qui suivent.

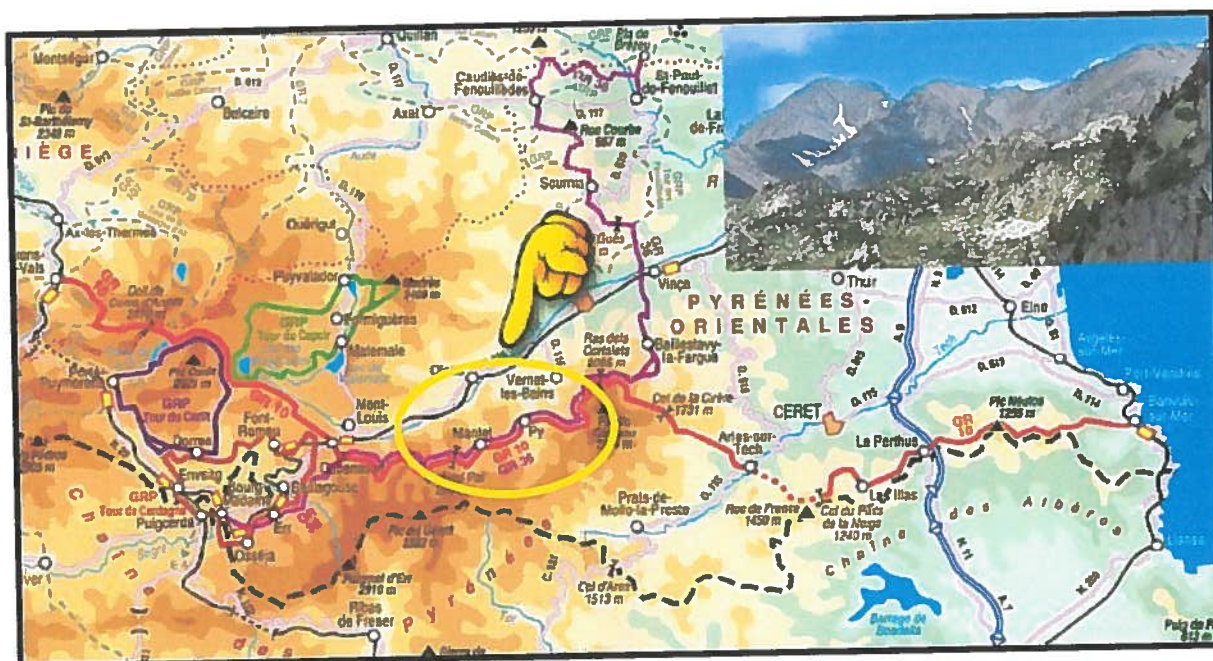


Carte 3 des réserves naturelles de France

1) Les réserves de Py et de Mantet

Après une présentation générale des deux espaces, nous étudierons simultanément les politiques d'accueil du public, de communication et les moyens d'éducation à l'environnement. En effet, aux vues de leur complémentarité et de leur localisation géographique, la gestion de l'accueil du public est traitée conjointement.

En effet, ces deux réserves limitrophes comportent de nombreuses actions communes dans le domaine de la prospection, de la surveillance de l'entretien et plus précisément dans le domaine de la sensibilisation et de la communication.



Carte 4 de localisation des réserves naturelles de Py et de Mantet.

LA RESERVE NATURELLE DU PY

a) Description générale



Photo 23 et 24: Le paysage de la réserve de Py



Localisation : territoire des Pyrénées Orientales.

Organisme gestionnaire : l'association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py (AGRN).

Superficie : 3930 ha. Soit 79 % du territoire de la commune de Py.

Altitude : de 950 à 2463 mètres.

Date de création de l'outil de protection : Réserve Naturelle Nationale (71) créée le 19/09/1984.

Autre mesure de protection :

- la réserve se superpose à la partie occidentale de la ZNIEFF II
- Natura 2000, Opération Grand site Canigou,
- territoire inclus dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes (classé par décret du 05/03/04, premier PNR du massif Pyrénéen).
- territoire désigné en zone de protection spéciale (ZPS), à l'intérieur de la zone importante pour la conservation des oiseaux du massif du Canigou.

Un plan de gestion de la réserve a été élaboré en 2001.

Formations principales : territoire de haute montagne du massif pyrénéen.

Description sommaire

A l'est de la chaîne des Pyrénées, la réserve naturelle occupe le bassin versant de la haute vallée de la Rotja, ceinturée à l'est par le célèbre massif du Canigou. Au sud, c'est le massif du Costabonne qui établit la frontière avec l'Espagne.

La réserve naturelle de Py englobe une variété d'écosystèmes emblématiques, riches et fragiles et caractéristiques de la montagne pyrénéenne.

Elle s'étend sur plusieurs étages de végétation : collinéen, montagnard, subalpin et alpin. Elle comprend de grandes unités écologiques : forêts, landes, pelouses et prairies, falaises et éboulis, milieux humides. Elle représente des paysages variés, ouverts, semi-ouverts et fermés à faible pente ou très pentus. C'est cette diversité que préserve la réserve et maintient ainsi un ensemble représentatif des montagnes des Pyrénées Orientales.

Par ailleurs, la réserve possède des noyaux forestiers à caractère naturel qu'il convient également de protéger d'une exploitation humaine et d'étudier afin de mieux connaître les scénarios d'évolution naturelle.

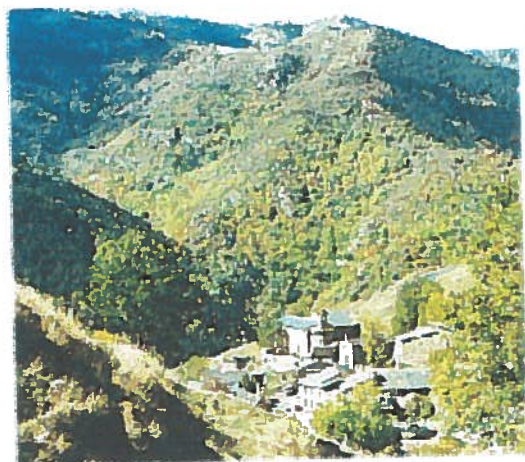
La conservation du patrimoine naturel de la réserve de Py s'exprime également à travers le développement de la faune sauvage autochtone qui regroupe des espèces emblématiques comme l'isard, le grand tétras, le desman des Pyrénées, le gypaète barbu mais aussi le lagopède alpin ou la chouette de Tengmalm. A elles seules, ces espèces représentent les Pyrénées. Elles sont indicatrices de milieux sains et sauvages qu'il faut préserver pour l'avenir des générations futures.

LA RESERVE NATURELLE DU MANTET

a) Description générale



Photo 25 et 26 :
La vallée et le village de Mantet



Localisation : territoire des Pyrénées Orientales.

Organisme gestionnaire : la commune de Mantet.

Superficie : 3028,34 ha.

Altitude : comprise entre 1400 et 2700m.

Date de création de l'outil de protection : Réserve Naturelle Nationale (72) créée le 20/09/1984.

Autre mesure de protection :

- Natura 2000
- territoire inclus dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Pyrénées catalanes (classé par décret du 05/03/04, premier PNR du massif Pyrénéen).

Le plan de gestion de la réserve naturelle est en cours d'élaboration.

Formations principales : territoire de haute montagne du massif pyrénéen.

Richesse floristique et faunistique

La réserve comprend la quasi-totalité de la commune de Mantet. Les paysages qui la composent sont fortement marqués, aujourd'hui encore, par des traces des activités agro pastorales et forestières des siècles passés. L'activité agropastorale est notamment à l'origine d'une opposition de versants très nette, et particulièrement visible depuis le col de Mantet.

A proximité du village, d'anciennes terrasses, aménagées par l'homme pour la culture du seigle et de la pomme de terre sont encore nettement visibles.

Une faune et une flore riches composent cet espace. Le pin à crochets est l'espèce dominante et se retrouve aussi bien à proximité du village qu'en limite des crêtes. La faune est principalement composée d'isards, de rapaces (aigle royal, gypaètes, vautour fauve), de grands tétras et d'une microfaune très diversifiée.



Photo 27 :
Le paysage montagnard de Mantet

Sans habitant permanent pendant plusieurs années, le village de Mantet connaît un renouveau économique, avec des activités d'élevage, d'accueil et de découverte en milieu rural, parfaitement compatibles avec une politique de préservation du site.

LES POLITIQUES DE GESTION DE L'ACCUEIL DES DEUX RESERVES NATURELLES

a) « *Oui à l'information, non à la promotion* »

C'est surtout pendant l'été que la fréquentation est la plus importante, notamment dans le secteur du col de Mantet qui constitue, chaque été, pour plusieurs de milliers de personnes un but d'excursion automobile, une halte sur la route du village de Mantet ou le point de départ de randonnées pédestres. Plusieurs circuits de découverte et un sentier d'interprétation, dont le point de départ se situe au village de Py, attirent également un nombre important de personnes pour les balades de quelques heures ou des randonnées à la journée.

La politique de gestion de ces espaces protégés consiste à informer et à éduquer les visiteurs qui viennent sur le site mais ne consiste pas à en faire un lieu touristique. La signalétique d'accès au site relate bien cette volonté. En effet, rien n'indique que nous pénétrons dans un territoire protégé et que des centres d'accueil et d'information ont été conçus pour le visiteur.

Une fréquentation touristique peu importante

On peut noter que la fréquentation touristique de ces réserves est relativement peu importante mais a tendance à se développer. Le flux le plus important de la fréquentation touristique est concentré autour du col de Mantet. Plus bas, le village de Py, de configuration encaissée, est un lieu moins fréquenté. Il n'accueille qu'une faible quantité de randonneurs. Les sentiers balisés proposés partent du parking du village, qui comprend une douzaine de places, souvent utilisée par les villageois. Aux abords du centre d'initiation à l'écologie montagnarde, un parking récemment aménagé permet d'augmenter les capacités de stationnement et d'inciter les visiteurs à fréquenter le centre. Cependant la signalétique d'accès au site est pratiquement absente et mérite d'être améliorée.

Les principaux problèmes engendrés par l'accueil des touristes sont le plus souvent liés aux chiens non tenus en laisse en été et la pratique des raquettes à neige l'hiver, dans les secteurs de reproduction du grand tétras. Par ailleurs, en plus faible proportion, diverses infractions ont pu être constatées : la circulation de véhicules à moteur sans autorisation, la cueillette de plantes.

Une signalétique d'accès au site peu présente

La signalétique indiquant l'accès à la maison de la nature sont particulièrement pauvres. Le visiteur ne sait pas qu'il entre dans un territoire protégé et qu'il existe des maisons de la nature pour l'informer s'il ne connaît pas le site.

b) *L'implantation de structures d'accueil adaptées*

Les maisons de la nature et le centre d'hébergement de Py



Afin de maîtriser le flux touristique au sein de l'espace protégé et de minimiser son impact sur le milieu naturel, tout en répondant aux attentes du public, des points d'information ont été installés au départ des principaux sentiers et les maisons de la nature de Mantet (en 1985) qui ouvrent leurs portes en juillet et août, et celle de Py (en 1990) ont été aménagées au sein des deux villages. Le centre d'accueil de Py, nommé « les isards » présente une exposition et accueille les scolaires.

Durant les mois de juillet et d'août, les Maisons de la nature sont ouvertes aux visiteurs qui souhaitent, à travers des expositions et les documents mis à leur disposition, avoir des renseignements complémentaires sur l'espace protégé.

Les divers services offerts aux visiteurs

Des visites guidées leur sont proposées sur réservation. De plus, des sentiers de découverte, de durée différente et de difficultés distinctes sont également proposés aux touristes. La maison de la nature de la réserve de Py accueille des classes vertes et de nombreux scolaires, tout au long de l'année.

Les sentiers de découverte balisés et réglementés



Ouvertes au public, les Réserves Naturelles de Py et de Mantet sont dotées d'un réseau de sentiers de découverte et de randonnée (parmi lesquels le GR 10, au sein de la réserve de Mantet), qui, balisés et régulièrement entretenus, permettent aux randonneurs ou simples promeneurs de découvrir les richesses de cet espace sans entraîner de préjudice à la faune et la flore du milieu.

La signalétique correspondant à la charte de la signalétique des réserves naturelles de France met en garde les visiteurs sur la réglementation à respecter.

Les aires de stationnement

A Py

Les parkings permettant d'accéder à la maison de la nature sont la plupart du temps investis par les habitants du village.

Une étude est en cours afin de voir les possibilités d'implantation et d'augmentation des aires de stationnement. Leur signalétique doit être également améliorée.

A Mantet



Photo 29 et 30 : Les aménagements au col de Mantet

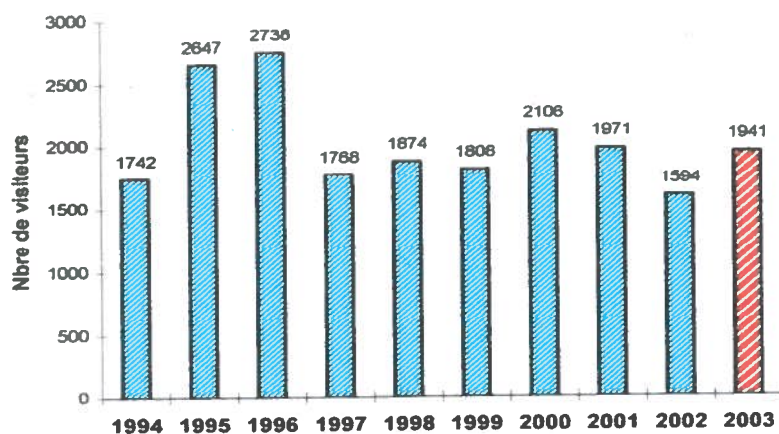
Les aires de stationnements du col de Mantet ont été récemment réaménagées pour accueillir les touristes, nombreux en été.

c) L'étude de fréquentation

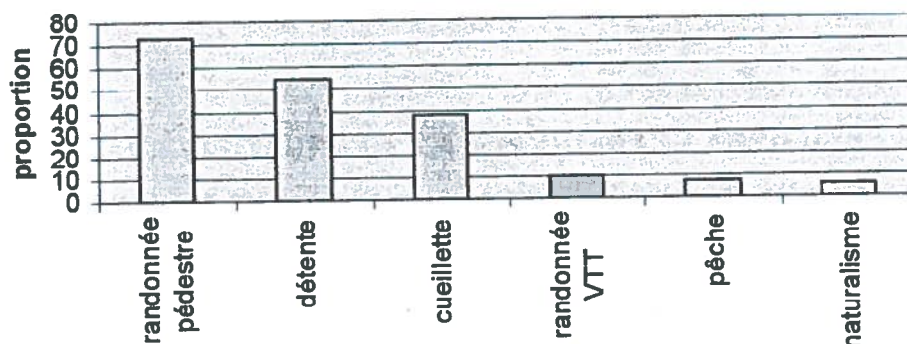
Même si le pic de fréquentation se situe durant la période estivale, les deux réserves sont fréquentées tout au long de l'année et notamment pour la pratique de la raquette à neige et du ski de randonnée.

Deux types d'enquêtes sont réalisées au sein des deux espaces protégés :

- une enquête qui est échelonnée sur 33 jours compris entre la mi-décembre et la mi-mars. Ce sont au total 832 personnes qui ont été dénombrées en 2003, soit en moyenne 15 personnes par jour.
- un questionnaire est à la disposition des visiteurs à la maison d'accueil de Mantet et permet de réaliser une enquête de satisfaction de manière permanente. L'interprétation de ces questionnaires a notamment permis de mettre en évidence la variation annuelle de la fréquentation à la Maison de la nature de Mantet de 1994 à 2003 présentée ci-dessous.



Graphique 1 : Variation annuelle de la fréquentation à la maison de la nature de Mantet de 1994 à 2003



Graphique 2 : Motivations des visiteurs de Py et de Mantet

Les enquêtes ont montré que le public est essentiellement familial ou en couple, viennent ensuite les groupes, puis en faible pourcentage les personnes seules.

Les raisons principales de leur venue sont surtout liées à la pratique de la randonnée et à la recherche de moments de détente pour les personnes qui font le déplacement jusqu'au col de Mantet.

Parmi les randonneurs empruntant les itinéraires de randonnées balisés et entretenus pour le visiteur, 64 % d'entre eux déclarent rester sur le sentier ou la piste, essentiellement pour des raisons de sécurité, tandis que 32 % préfèrent partir à la découverte de la forêt car « c'est plus sauvage ». Ces personnes représentent un risque potentiel de dérangement plus important vis-à-vis de la faune sauvage.

d) Des projets fédérateurs d'éducation à l'environnement

Divers projets participent à l'éducation à l'environnement au sein des espaces naturels principalement avec le milieu scolaire et périscolaire. La réserve de Py présente la particularité de développer la partie accueil et pédagogie avec une association gérant un centre d'initiation à l'écologie montagnarde (CEIM).

Le club Nature en Têt : il s'agit d'un Club Connaître et protéger la Nature, initié en 2000 par les réserves naturelles du canton d'Olette, le centre d'initiation à l'écologie montagnarde. L'objectif est de sensibiliser à la protection de l'environnement les enfants du Canton et de leur faire découvrir leur environnement. Le club fonctionne pendant les vacances scolaires et se clôture en juillet par la réalisation d'un « camp montagne » pour les plus grands. Les Réserves de Py et de Mantet, entre autre travaillent en partenariat au fonctionnement du club.

L'association « Accueil et découverte en confluent »

Il s'agit d'une association 1901 qui propose un accueil et un hébergement au bénéfice d'enfants et d'adultes avec comme objectif de promouvoir une qualité de découverte du milieu en intégrant les particularités naturelles, humaines, socio-culturelles, géoéconomiques du Confluent ; elle s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire ainsi que dans une démarche proposant une offre de qualité en matière d'Education à l'Environnement, avec une réflexion sur la pédagogie employée mais aussi sur la gestion de la structure. L'association gère le centre des Isards à Py. Ce centre accueille des classes de découvertes, des formations et des séjours en périscolaire. Il fait partie d'un réseau de 6 centres d'Education à l'Education à l'Environnement ayant initié la démarche. Une convention tripartite entre la commune de Py et l'association Accueil et découverte en Confluent délègue la partie accueil et pédagogie de la réserve naturelle de Py à l'association Accueil et découverte.

Ainsi, cette association est chargée de la réalisation des actions de communication et de sensibilisation à la connaissance et à la protection de notre environnement sur le territoire de la réserve naturelle en collaboration avec l'association gestionnaire de la réserve.

Animation Natura 2000

Ce projet pédagogique d'éducation à l'environnement a été initié par la réserve naturelle de Nohèdes. Le public ciblé est les enfants sur le site via les écoles maternelles et primaires du massif et de ses proches environs. Cette opération a débuté lors de l'année scolaire 2000 – 2001. L'opération s'est avérée concluante aux vues notamment d'une augmentation de la demande des écoles en terme d'intervention.

En 2001, les réserves de Py et de Mantet se sont associées à ce projet afin d'aider à la réalisation du contenu pédagogique et du programme général.

e) Des partenariats qui permettent d'initier des activités à l'environnement

Ces activités ont été initiées avec la création des réserves naturelles, mais se sont surtout développées grâce à la constitution d'une équipe d'animateurs et à la présence du centre d'initiation à l'écologie montagnarde « Les isards », à Py, entité regroupant la maison de la réserve naturelle et le centre d'accueil géré par l'association « Accueil et découverte en Conflent ». Cette dernière assure en concertation avec l'association gestionnaire de la réserve naturelle de Py, les missions pédagogiques au sein de la réserve naturelle. Cette structure est agréée par les services départementaux de l'éducation nationale et la direction départementale de la jeunesse et des sports, pour l'accueil de groupes, notamment scolaires, avec une capacité d'accueil de 40 élèves.

Différentes activités pédagogiques et de formation sont réalisées en partenariat avec la confédération des réserves naturelles Catalanes, le centre permanent d'initiatives à l'environnement du « Pays catalan » et le réseau des espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon, en appliquant la charte de l'animation de Réserves naturelles de France.

Ainsi la réserve de Py accueille dans son centre « Les isards » principalement des scolaires, depuis les classes de maternelle ou du primaire jusqu'aux étudiants universitaires. Elle peut être des lieux de stages naturalistes, notamment ceux organisés en collaboration avec la confédération des réserves naturelles catalanes. Enfin, elle peut offrir des visites accompagnées pour le public en général. La plupart des interventions sont effectuées dans la réserve naturelle ou à proximité, en utilisant le réseau de sentiers existant, notamment le sentier d'interprétation des Esplanes.

Depuis la création du centre d'initiation à l'écologie montagnarde, le nombre de personnes ayant participé à des journées d'animations ou de formation dans la réserve naturelle de Py, n'a cessé de croître, avec une augmentation significative en 1991, 1995 et 1998, années qui correspondent au recrutement de personnel chargé de l'animation au sein de l'espace protégé.

f) Le schéma de communication de la Confédération des Réserves Naturelles Catalanes : un vecteur pour la communication et l'éducation à l'environnement

Les Réserves Naturelles des Pyrénées Orientales font partie de la Confédération des Réserves Naturelles Catalanes.

En 2003, une réflexion a été engagée quant à l'élaboration d'un schéma de communication de la Confédération des Réserves Naturelles Catalanes (CRNC). L'objectif est de mettre en avant l'image complémentaire des réserves naturelles et ainsi de développer un système de communication et de sensibilisation à ces espaces protégés à une échelle globale. Ce système permettra de développer davantage de synergie entre les réserves du département.

Les investigations ont été menées selon trois modalités :

- Une approche globale d'analyse des plans de gestion et d'interprétation des réserves
- Un audit interne a été réalisé dans les réserves auprès des conservateurs ou représentants
- Un audit externe de la CRNC a été effectué par téléphone

A partir de l'analyse de ces éléments et du bilan réalisé sur les actions de communication et de pédagogie à l'environnement sur l'ensemble des réserves catalanes, une stratégie de

communication confédérale est proposée sous forme d'axes de communication, lesquelles sont déclinées en fiches d'actions.

L'objectif de ce schéma de communication des réserves naturelles catalanes consiste en la mutualisation des moyens sur l'ensemble des réserves.

Outils de communication et de sensibilisation existants

La communication existante sur l'ensemble des réserves naturelles catalanes est composée de :

- un fond documentaire disposé à la Médiathèque de Prades
- une représentation aux divers salons de l'environnement
- un site Internet initié depuis septembre 2002 : projet en cours de concrétisation
- un CD Rom de l'observatoire du patrimoine naturel des réserves catalanes (dont l'objectif est de dresser un bilan des connaissances naturalistes des sites)

Par le biais de ce schéma de nombreuses actions devraient encore émerger et permettre d'améliorer le rôle éducatif des réserves naturelles, à une échelle plus large.

Grâce au schéma de communication, toutes les réserves catalanes vont bénéficier d'une vingtaine d'actions, dans un contexte de suivi professionnalisé.

g) Les limites rencontrées

Limitations des moyens humains et financiers

Le gel des crédits de l'Etat pour l'année 2004 n'a pas permis la création d'un poste de travail supplémentaire de technicien pour le maintien à terme de celui actuellement en contrat emploi jeune. Les activités d'animations nécessitent davantage de moyens humains et financiers. Par ailleurs, les opérations prévues dans le plan de gestion, y compris des actions prioritaires ne pourront pas être réalisées.

Conclusion

L'existence d'une confédération des Réserves Naturelles Catalanes est considérée comme une chance pour la cohérence des politiques de gestion et de communication dans l'ensemble des réserves naturelles du département.

La confédération représente un modèle pour le développement des coopérations inter réserves. Les avancées en matière de travail collectif ont été la mise en place d'un SIG et d'un observatoire des réserves et la mise en œuvre des prémices d'une politique de communication et de sensibilisation à l'environnement.

Un partenariat avec l'association « Accueil en Conflent » partenariat permet de développer les actions de communication et de sensibilisation à la connaissance et à la protection de l'environnement.

2 - La réserve naturelle du Néouvielle

a) Description générale



Photo 31 et 32 : Le Néouvielle, une des plus anciennes réserves de France



Localisation : située dans la partie centrale de la chaîne du massif pyrénéen, au nord de l'axe frontalier, dans le département des Hautes-Pyrénées

Organisme gestionnaire : le Parc National des Pyrénées

Superficie : 2313 ha.

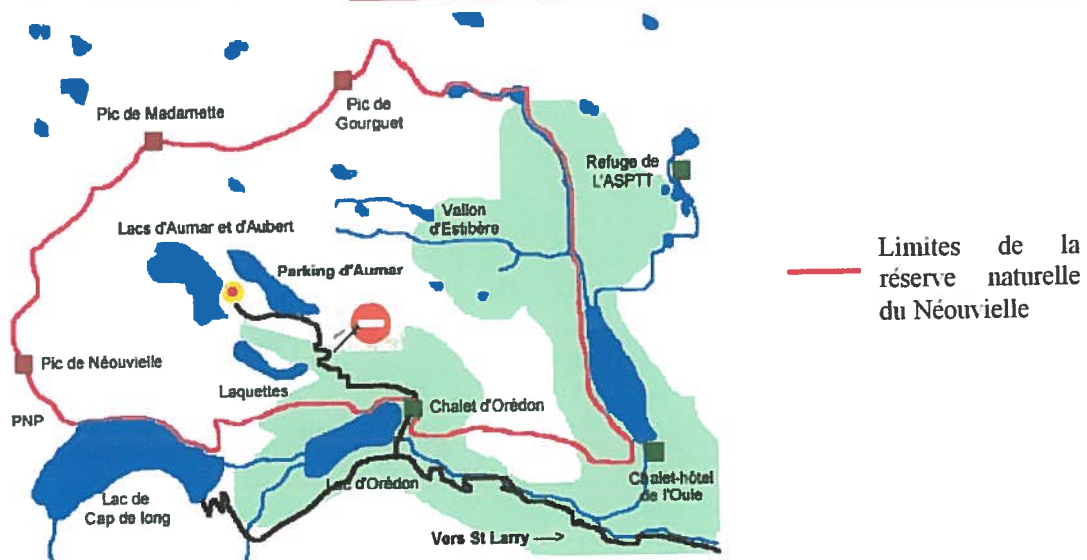
Altitude : 1900 à 3091 mètres d'altitude au pic du Néouvielle

Figure de protection : classée Réserve Naturelle par arrêté ministériel du 8 mai 1968 et décret du 4 mars 1994

Plan de gestion approuvé pour la période 1999 - 2004

Autre mesure de protection : Natura 2000

Formations principales : territoire de haute montagne du massif pyrénéen.



Carte 5 : Présentation de la réserve naturelle du Néouvielle

Les origines de la réserve

La réserve du Néouvielle a été la quatrième réserve créée en France et, historiquement la troisième que les naturalistes ont tenté d'établir avant la loi. Dès 1936, la Société Nationale de Protection de la Nature louait des espaces naturels à la commune de Vielle-Aure pour tenter de les préserver. En 1968, la réserve naturelle voit officiellement le jour, doublée d'une réserve de chasse créée par arrêté du 31 juillet 1970. Le décret du 4 mars 1994 a rénové la réglementation.

Richesse floristique et faunistique

Cet extrait du guide Ollivier décrit parfaitement les multiples ressources dont regorge le site du Néouvielle : « *Le massif du Néouvielle est remarquable par le nombre de ses lacs, la beauté de ses paysages et de ses forêts. C'est une des régions, assez rares du versant français des Pyrénées qui évoquent le charme très particulier des vallées granitiques espagnoles.*

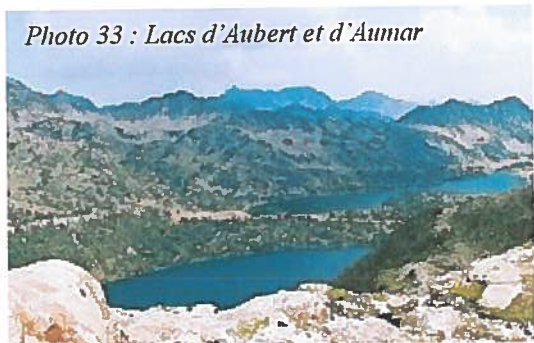


Photo 33 : Lacs d'Aubert et d'Aumar

L'abondance et la limpidité des eaux, les escarpements noirs couronnés de pins rouges, les pelouses encadrées de bosquets traversés d'adorables ruisseaux, les grands lacs bleu sombre ou verts aux rives écarlates de rhododendrons ou décorés d'autres fleurs aux couleurs plus fines font de cette région le paradis des promeneurs, des peintres, des botanistes, des photographes, des pêcheurs et bien entendu des montagnards. »

Le microclimat spécifique au massif lui offre des températures particulières et une atmosphère extrêmement limpide. Ce n'est pas par hasard que l'observatoire du Pic du Midi a été érigé sur le massif du Néouvielle.

Les pins à crochet battent des records d'altitude et de longévité dans ce massif granitique aux arêtes acérées, où l'on découvre un véritable chapelet de lacs (plus de 70), principale caractéristique de la réserve.

La réserve naturelle du Néouvielle offre donc des potentialités assez extraordinaires pour la préservation de la faune et de la flore : c'est en quelque sorte un musée grandeur nature.

La faune et la flore sont d'une richesse et d'une variété exceptionnelle : 370 espèces animales ont été recensées au cœur de la réserve naturelle : grand tétras, perdrix grise, marmotte, isard. Les lacs et les torrents abritent une espèce emblématique des Pyrénées : le desman. 571 espèces d'algues différentes y sont également recensées. Le pin à crochets tapisse les pentes des montagnes jusqu'à 2600 mètres d'altitude.



Photo 34 : L'isard des Pyrénées

Une intervention de l'homme dommageable pour la réserve

Malheureusement, les activités humaines ont fortement marqué des lieux, pastoralisme ancestral et exploitation forestière, dont le développement et les fluctuations se lisent dans les paysages ; les grands chantiers hydroélectriques amorcés dès la fin du siècle XIX^{ème} siècle, puis la découverte touristique et la fréquentation de plus en plus marquée du massif, sont à l'origine de sa renommée et de sa problématique de gestion.

En effet, l'homme, par ses grands travaux a défiguré par des masses de béton et d'asphalte la beauté du site. Le barrage d'Orédon, fut le premier barrage Pyrénéen, construit en 1882.

Henry Russell de passage à Orédon a écrit : « *Tout le monde a entendu parler de ces travaux intéressants que l'Etat exécute à grands frais sur le lac d'Orédon, dont on veut élever le niveau d'un nombre de mètres effrayant pour que la vallée d'Aure ne manque plus d'eau. Un barrage arrangera tout cela, quitte à gâter le paysage et à noyer peut être après un gros*

orage quelques villages de la vallée. C'est bien grave et coûteux... Mais la science veut l'utile à tout prix. »

Après 1945, démarre la construction de quatre grands barrages EDF dont celui du Cap-Long. 40 Km de réseau de galeries relie les lacs du massif à la centrale électrique de Pagnères. Le niveau des eaux fluctuant aux rythmes des pompages perturbe le cycle de renouvellement des eaux chaudes et froides. Il menace en outre les espèces qui trouvent refuge sur les rives des lacs.

Les routes ouvertes en 1972, en dépit du classement de la réserve en 1968, montent jusqu'à 2100 m d'altitude. Celles-ci entraînent des nuisances : bruit, pollution, débris, surfréquentation... le piétinement et le passage répétés des voitures détériorent la flore.

Depuis 1975, l'idée de réhabiliter le site et d'en assurer une gestion plus respectueuse s'affirme au fil des études qui se succèdent. Le résultat de ces démarches, un dispositif partenarial d'accueil du public est expérimenté à partir de 1994, et se concrétise en 1996 par l'association des 4 communes concernées en un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Aure-Néouvielle, maître d'ouvrage avec le parc national des infrastructures d'accueil du projet « *Orédon, porte du Néouvielle* ».

Ainsi, depuis 1994, la route est réglementée à partir du lac d'Orédon, où un service de navettes conduit les visiteurs aux lacs d'Aubert et d'Aumar.

b) La gestion de l'accueil des visiteurs au sein du site protégé

Gestion touristique : la maîtrise d'usage

La gestion générale de la réserve et la mise en œuvre réglementaire de son décret constitutif sont de la compétence du Parc National des Pyrénées, choisi conventionnellement comme organisme gestionnaire sous l'autorité du Préfet des Hautes-Pyrénées. D'autre part, par arrêté préfectoral a été autorisée la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique AURE Vielle Aure (entre les communes d'Aragnouet, Aspin-Aure, Saint-Lary-Soulan et Vielle-Aure).

Ce SIVU a pour objet « l'organisation de l'accès à la réserve naturelle par la route départementale ainsi que la réalisation des équipements d'accueil et de stationnement d'Orédon, dits *Orédon, porte d'entrée du Néouvielle* ».

Le SIVU et le Parc National ont contractualisé leurs actions respectives par voie de convention.

La volonté des élus locaux est de profiter de l'attractivité de ce site. Cependant le système d'amélioration de l'attractivité du site s'effectue dans la philosophie d'améliorer le confort du randonneur mais aussi d'améliorer son comportement et le rendre respectueux de du milieu. Un bassin d'emploi s'est créé autour des valeurs naturelles du Néouvielle : au total, une équipe de 11 personnes assurent la gestion de la réserve.

Des aménagements devenus nécessaires : un accès canalisé, réglementé et payant grâce à un système de navettes

La rapide croissance en terme de tourisme et l'apparition d'un problème de surfréquentation ponctuelle ont obligé les gestionnaires à mettre en place des aménagements spécifiques pour canaliser les visiteurs et éviter les divagations des randonneurs sur les sentiers. Ainsi, dans

l'objectif de limiter la pression de la fréquentation touristique, menaçant les richesses du site, l'arrêt des véhicules s'effectue à Orédon, où un parking à péage a été aménagé. La circulation automobile est réglementée et payante du 1er juillet au 15 septembre : elle est interdite de 9h30 à 18h30 tous les jours. Le stationnement est prévu au parking d'Orédon et un service de navette (toutes les 10 minutes) permet aux visiteurs d'accéder au site d'Aubert. Durant le trajet, des commentaires et un descriptif du site sont proposés.

Un centre d'accueil des visiteurs et d'interprétation

Depuis 1997, un bâtiment d'accueil et d'information à l'entrée de la réserve est mis à la disposition des visiteurs et leur offre la possibilité de découvrir l'exposition gratuite et le film expliquant la mise en place du système d'accueil. Le visiteur est alors informé et sensibilisé sur tous les aménagements devenus nécessaires pour faciliter son accueil et la préservation du milieu.

D'autre part, dans le but de canaliser le visiteur et d'améliorer son confort, tout au long de sa présence sur le site, divers aménagements ont été prévus :



- des tables d'interprétation
- des observatoires
- des aires de bivouacs (comportant des toilettes sèches)
- des panneaux d'information sur le règlement de la réserve, sur la richesse des lieux

En amont de tous ces aménagements, ont été réalisées des enquêtes auprès des visiteurs, des comptages au niveau des parkings et la mise en place d'éco-compteurs afin d'avoir une idée de la pression qu'exerce le public accueilli et pouvoir maîtriser les flux.

De nombreux services liés à l'accueil du public

En matière d'infrastructures, la réserve se divise en deux zones :

- une zone fréquentée (traversée par le GR 10) et équipée des refuges d'Aumar et d'Aubert. D'autres refuges sont implantés en limite de la réserve ainsi que le bâtiment d'accueil et d'information des usagers.
- une zone dépourvue d'infrastructures lourdes où seul quelques sentiers peu marqués la sillonnent.



Les ouvrages hydrauliques d'Aubert-Aumar et la Route des Lacs structures l'agencement des autres équipements (stationnements, bâtiments, sentiers).

Des randonnées à thème sont proposées par les gardes moniteurs du Parc National des Pyrénées. Ils proposent également des points rencontre en amont du parking d'Aubert et au niveau du col de Madamète (voir carte p 86).

Des accompagnateurs en montagne font également découvrir le milieu naturel à ceux qui le souhaitent.

c) La communication et la sensibilisation des visiteurs en vue d'un changement de comportement

Communication externe au site

Le journal du Parc national : empreinte et Pyrénées magazine sont des moyens de communication des valeurs et de l'intérêt de protection du site.

L'existence du site Internet permet au visiteur de se rendre compte de la richesse du site, de sa fragilité et de son intérêt de protection.

Une réelle coopération entre la gestion de la réserve et celle du Parc National

Il existe un réseau d'espace naturel protégé Pyrénées qui ne fonctionne pas bien. Cependant, une très bonne relation s'est établie entre la réserve et le parc national, et la plupart des actions de communication, sensibilisation autour du site s'effectuent en coopération avec le parc national.

Conclusion

Le site protégé du Néouvielle a subi de nombreuses transformations à cause des chantiers hydrauliques et de la fréquentation croissante, entraînant de ce fait des perturbations de son écosystème.

Les gestionnaires de la réserve du Néouvielle, une des premières créées, ont bien compris que la préservation des richesses de ce milieu remarquable passe par une mobilisation et une coopération de l'ensemble des acteurs, et plus précisément par un changement de comportement de la part des visiteurs.

IV. Bilan : identification d'éléments concernant la sensibilisation, l'accueil des visiteurs influençant la préservation des milieux.

De ces diverses études de cas, nous allons mettre en exergue les éléments distincts et communs qui interagissent dans la stratégie d'accueil et de sensibilisation des visiteurs. Puis, à partir des études de cas, nous déterminerons les éléments influençant la prise en compte de la sensibilisation comme un mode de gestion.

1 – Les éléments de convergence de la stratégie d'accueil et de sensibilisation des différentes études de cas

a) Les principaux outils de communication et de sensibilisation existants

Les panneaux d'accueil

Les panneaux d'accueil sont extrêmement importants car ils sont généralement ce que le visiteur perçoit en premier dans une réserve. Les études de cas montrent une très grande disparité entre les réserves concernant leur nombre, leur disposition, la nature des informations, les matériaux utilisés, et leurs tailles.

La présence de lieux d'accueil « maison de la nature ou centre d'interprétation »

Tous les organismes gestionnaires des espaces étudiés s'accordent sur le fait que la maison d'accueil du public est indispensable pour fixer les gens dans un lieu où on pourra leur faire passer des messages importants. On retrouve sur tous les lieux d'accueil tous les documents (gratuits ou payants) disponibles, des informations sur les animations organisées et une exposition permanente. On distingue, bien sûr en fonction des salles d'accueil et du potentiel de visiteurs les lieux de « grandes expositions » des lieux de « petites expositions ».

L'ensemble des réserves, à l'exception de la réserve de Mantet, ont développé une exposition structurée et ludique, très axée vers le grand public.

Cependant, les fonctionnalités de ces lieux d'accueil diffèrent selon les cas étudiés.

Nous pouvons distinguer deux niveaux de fonctionnalité selon les cas étudiés :

- La maison de la nature « incontournable » qui se substitue presque à la visite de l'espace protégé

Cette fonction s'adresse précisément aux centres d'interprétation des parcs naturels de Cornalvo et de Monfrague. En effet, les visiteurs peuvent appréhender, de manière très complète le parc naturel. Des animateurs guident les visiteurs au sein du centre, leur permettent de percevoir la fragilité et la richesse de ces milieux. La canalisation des flux de visiteurs, leur sensibilisation sont les objectifs recherchés de ces espaces.

- La maison de la nature « informative »

Ce rôle s'attache aux réserves naturelles qui recouvrent plus un rôle d'information, mais les diverses manières de percevoir le site sont moins développées que dans les parcs naturels. Cela ne signifie pas qu'ils ne remplissent pas pleinement le rôle de sensibilisation du visiteur au respect de ces zones, et plus précisément pour la réserve naturelle du Néouvielle qui propose une projection sur les motivations de la mise en place de la réglementation.

Nous pouvons les caractériser de maisons « signal » qui contient toutes les informations réglementaires et renseignements sur les visites possibles, nécessaires aux visiteurs.

Le centre d'accueil, conçu comme un équipement d'éducation et de sensibilisation, est aujourd'hui un besoin. Cette demande trouve son origine autant chez les gestionnaires qu'auprès des visiteurs.

Les visites guidées

Tous les espaces protégés offrent des visites guidées du milieu, ce qui apparaît pour l'ensemble des personnes rencontrées comme un des moyens les plus pertinents de sensibilisation des visiteurs. En effet, le visiteur en contact direct avec la nature est accompagné d'un expert qui lui permet d'approcher cette « nature » d'une nouvelle façon, avec toutes ses subtilités, ses mystères et ses richesses.

Les sentiers de découverte et les sentiers d'interprétation

Dans la seconde partie de ce mémoire, nous avons bien distingué les deux types de sentiers. Tous les milieux protégés étudiés ont aménagé pour les visiteurs des sentiers de découverte, c'est-à-dire des itinéraires spécialement étudiés pour l'observation avec quelques panneaux explicatifs selon les cas.

Les techniques interprétatives sont surtout utilisées à travers la maison de la nature. Toutefois, certains cas étudiés ont mis à la disposition des livrets d'interprétation qui peuvent aider le visiteur dans sa découverte du milieu.

Cependant, les quelques espaces possédant un livret d'interprétation ne l'écoutent pas très rapidement, ce quelles que soient les qualités intrinsèques des livrets. De façon générale, l'interprétation ne draine pas de publics considérables. Par exemple, la réserve naturelle de Py met à la disposition du public un livret d'interprétation pour les guider sur les sentiers de la réserve, mais rares sont ceux qui s'y intéressent.

Nous pouvons en déduire que les sentiers d'interprétation sont plus adaptés à des espaces protégés plus restreints pouvant accueillir des panneaux interactifs ou au contraire ne pouvant accueillir les visiteurs dans les zones les plus fragiles.

Diaporamas et vidéo-projections

Les diaporamas ou les vidéoprojections sont des outils utilisés par tous les territoires protégés étudiés. Toutefois seule la réserve de Mantet possède un diaporama tout monté avec une bande enregistrée. Ce diaporama est d'un intérêt remarquable et constitue un bon exemple d'outil simple et bon marché à mettre en œuvre.

Ces vidéo-projections consistent pour certain (Néouvielle) un moyen clé pour toucher le visiteur et lui expliquer la nécessité des mesures actuelles.

Le site Internet

Le site Internet permet de promouvoir le milieu protégé et d'inciter le visiteur à venir le découvrir, plus qu'à le sensibiliser sur son intérêt de protection. L'ensemble des cas étudiés possèdent un site Internet où l'on peut visualiser l'espace.

Le site de la réserve naturelle du Néouvielle permet, par son approche historique, de faire mieux comprendre la nécessité de la mise en place de la réglementation actuelle.

La mise en réseau de la communication extérieure au site

Dans l'ensemble des cas étudiés la communication, l'information du visiteur à l'extérieur du site s'effectue grâce notamment à une mise en réseau, plus ou moins affirmée selon les espaces analysés.

Le réseau des réserves naturelles catalanes et le réseau de la Région d'Extrémadure sont de très bons exemples de mises en commun des moyens d'information et de communication autour d'un ensemble d'espaces protégés.

Une éducation à l'environnement auprès des scolaires

Les gestionnaires des espaces protégés ont pris conscience que l'éducation à l'environnement passe, entre autre, par des activités de sensibilisation envers les scolaires. L'ensemble des espaces accueille de nombreux groupes scolaires d'une durée variable avec des animations nature.

b) La perception de la communication et de la sensibilisation des organismes gestionnaires : un enjeu important dans l'ensemble

La question des objectifs de communication de l'espace protégé recouvre pour l'ensemble des organismes gestionnaires les termes suivants :

« Informer, faire adhérer, faire respecter la réglementation, changer les comportements, valoriser les actions, modifier les publics fréquentant l'espace ».

Le sentiment de communiquer suffisamment ou non est extrêmement variable selon les gestionnaires. Certains déclarent communiquer suffisamment en général (pour la réserve du Néouvielle et les parcs naturels) et d'autres pensent communiquer à la hauteur de leur moyens humains et financiers (selon les réserves naturelles de Py et de Mantet).

« Parfois, on n'est pas certain de connaître le moyen le plus approprié. L'impression que la communication que l'on fait ne sera pas assez efficace, assez ciblée. A cause également du risque de confondre communication et promotion » affirme le conservateur de la réserve de Py et de Mantet.

Cependant, la communication et la sensibilisation auprès des visiteurs sont un enjeu important, voire très important dans la quasi-totalité des cas étudiés.

« La communication est primordiale pour gagner la confiance des gens ».

« Il faut faire comprendre ce qui se fait dans une réserve naturelle. On ne fait pas n'importe quoi, il faut informer les gens sur ce qu'on leur propose ».

Ainsi, l'ensemble des organismes gestionnaires des espaces naturels étudiés sont convaincus de l'intérêt de communiquer, voire en font une mission fondamentale au côté de la conservation (ce qui est le cas pour le site du Néouvielle).

Tout l'enjeu de la communication réside dans l'amélioration de la fréquentation sans l'augmenter. Il s'agit ainsi d'orienter la communication auprès des touristes vers des outils de sensibilisation (type panneaux sur la réglementation, guide de bonne conduite...) ou de canalisation (sentiers balisés, cartes des sentiers ouverts...).

Par ailleurs, l'amélioration qualitative et quantitative de la communication auprès de la population locale et des représentants dans les espaces protégés représente un enjeu tout aussi important.

La communication envers les élus et les locaux

Ces deux catégories ont été regroupées, car la communication vers elles poursuit des buts assez proches que l'on pourrait décrire ainsi : « favoriser l'intégration locale de l'espace protégé en entraînant l'adhésion de la population », ou encore « s'insérer en tant que partenaire reconnu dans le tissu économique local ».

Beaucoup d'efforts sont faits vers eux, bien que les attitudes soient très contrastées, nous pouvons distinguer différents cas de figure parmi les milieux étudiés :

- Les réserves de Py et de Mantet qui communiquent actuellement peu envers ces publics, mais qui souhaitent vivement améliorer ce point.

- Les espaces protégés dont le personnel est directement lié à une collectivité française ou à la Région Autonome en Espagne et qui doivent de ce fait rendre des comptes à leurs élus et donc à la population locale. Ceci est le cas pour les parcs naturels d'Extrémadure qui ont montré une bonne coopération entre les éleveurs, les agriculteurs et les conservateurs de l'espace protégé : le caractère très préservé des divers espaces de cette Région est notamment du à un entretien respectueux de l'espace de la part des agriculteurs.

Les gestionnaires de la réserve du Néouvielle ont également montré une forte volonté de communication et de participation auprès de la population locale.

2 - Des études de cas distinctes

Les cinq études de cas font apparaître de multiples diversités autant dans la fragilité de l'espace que dans sa fréquentation. Ainsi, il est nécessaire d'analyser les modes de gestion de l'accueil et de communication envers le public en fonction des éléments inhérents au site afin de comprendre et d'appréhender au mieux son fonctionnement.

a) Une diversité des milieux étudiés impliquant des modes de gestion distincts selon les gestionnaires

Deux modes de gestion de l'accueil et de l'accès du public à l'espace protégé :

- Un accès réglementé, canalisé et payant

Il s'agit bien évidemment de la réserve du Néouvielle qui a mis en place une réglementation forte afin de réguler les flux et d'éviter le phénomène de surfréquentation et de ses conséquences.

- Un accès libre au site

Les quatre autres cas ne présentent pas de limitation particulière au site. Cependant, le visiteur ne se rend pas toujours compte qu'il est dans un site qui possède des règles strictes : tel est le cas pour les parcs naturels.

Ces deux modes de gestion des flux touristiques sont dus en partie à la fragilité du milieu. Le site du Néouvielle a subi de nombreuses perturbations, notamment à cause de l'intervention de l'homme sur le milieu. De plus, la forte affluence touristique a incité les gestionnaires à mettre en place une réglementation rigoureuse.

Le problème de surfréquentation pour deux cas étudiés

La surfréquentation du site protégé constitue un enjeu seulement pour les organismes gestionnaires de la réserve naturelle du Néouvielle et pour le parc naturel de Monfrague. Les trois autres sites étudiés ne souffrent pas de réels problèmes de fréquentation massive.

Nous pouvons mettre en évidence deux modes de gestion de cette surfréquentation de la part des organismes gestionnaires : dans le cas de la réserve du Néouvielle, les gestionnaires ont décidé de réglementer et de canaliser de manière importante les flux des visiteurs dans l'espace. Des systèmes de navettes ont été mises à disposition des visiteurs pour limiter la fréquentation et ainsi les impacts sur la faune et la flore. Pour le cas du parc naturel de

Monfrague, le centre d'interprétation joue un rôle clé de canalisation et sensibilisation des visiteurs, qui peut même remplacer la visite du site. Cependant, la taille de l'espace à préserver ne permet pas de « clôturer » le site.

L'accessibilité au site et sa lisibilité

La lisibilité de l'accès au site protégé, c'est-à-dire l'implantation de panneaux de signalisation clairs et précis détermine l'approche et la sensibilisation du visiteur.

Dans le cas des réserves naturelles de Py et de Mantet, les gestionnaires ont limité la signalétique, à tel point que le visiteur non averti ne se rend pas compte de sa présence au sein d'un site protégé et réglementé.

La lisibilité a ainsi une part importante dans la communication de l'espace préservé. En effet, elle participe à faire prendre conscience au visiteur de sa présence dans un espace réglementé.

Les aménagements du site

Le centre de la nature du parc naturel de Monfrague apporte aux visiteurs toutes les sensations que vient chercher le touriste ; on est amené à se demander s'il est encore nécessaire de visiter le site après avoir visité « sa maison ».

L'étude des parcs naturels d'Extremadure a mis en valeur le fait que le centre d'interprétation apparaît comme la principale infrastructure à la disposition du public. Une carence existe pour les autres équipements d'usage du public.

La promotion du site par le gestionnaire

L'organisme gestionnaire représente l'acteur principal dans un espace protégé. Il est effet le responsable et le décideur de la gestion du site dont il en a la charge.

Ainsi, il est libre de promouvoir ou non le site et de se donner les moyens d'informer, de sensibiliser les visiteurs.

Les sites analysés mettent en évidence différentes politiques de promotion de l'espace.

- Une politique volontariste de non promotion du site par le biais de l'absence d'accessibilité ou de panneaux directionnels et d'information comme à Py et à Mantet.

En effet, l'objectif des gestionnaires n'est pas d'attirer un maximum de visiteurs mais de sensibiliser et bien informer les touristes présents.

- Une politique de promotion raisonnée de l'espace pour les parcs naturels et le site du Néouvielle.

b) Une gestion centralisée en France et décentralisée en Espagne

La gestion centralisée en France et décentralisée en Espagne met en évidence quelques différences notamment en ce qui concerne les actions d'éducation à l'environnement.

La mise en réseau des espaces naturels protégés en Espagne, à l'échelle de la Région Autonome, facilite la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement à une échelle qui dépasse largement celle du milieu.

En effet, le nombre et la diversité des structures d'éducation à l'environnement proposées en France et en Espagne sont, d'une manière générale très distincts.

L'Extremadure a su développer une politique environnementale intégrant des projets éducatifs de grande ampleur. D'autre part, il existe une étroite relation entre éducation et politique environnementale ce qui contribue à ce que les activités d'éducation à l'environnement proposées s'intègrent dans un projet pédagogique global, dépassant la simple échelle d'un espace protégé.

On constate par ailleurs, que la mise en réseau des moyens d'éducation à l'environnement dans les études de cas françaises relève de la seule organisation des acteurs.

3 – Eléments qui déterminent la part de l'accueil et de la sensibilisation du public dans les espaces protégés

Tout au long de ces études de cas, nous avons pu constater que la qualité de la visite est étroitement liée avec la qualité de l'espace même, la qualité de l'information sur les valeurs de l'espace, mais surtout la qualité de l'équipement d'interprétation dont dispose le l'espace protégé et de la qualité des visites guidées qu'il propose.

Les éléments déterminant la sensibilisation des visiteurs de la part des gestionnaires peuvent se résumer, d'après les études de cas, selon les éléments suivants :

- **la volonté de l'organisme gestionnaire**

La volonté de l'organisme gestionnaire, sa façon d'appréhender la gestion de l'espace, sa vision de la communication diffèrent d'un gestionnaire à un autre et tout ceci influence son mode de gestion de l'accueil du public.

- **les moyens financiers et humains**

La limitation des moyens financiers et humains peut s'avérer un frein à la mise en œuvre de moyens pertinents de communication, de sensibilisation auprès des touristes.

- **l'environnement extérieur au site**

Des facteurs externes au site, tels que son environnement naturel et touristique, sa fragilité, sa lisibilité ou encore son accessibilité participent à la promotion du site à sa communication.

- **la mise en réseau des objectifs de communication et de sensibilisation des visiteurs à une échelle qui dépasse largement celle du site protégé**

Nous avons vu qu'un schéma de gestion en réseau, tel le schéma de communication des réserves naturelles catalanes, peut aider les gestionnaires pour améliorer les ressources, grâce à un mutualisation des moyens.

Ces divers éléments sont apparus importants à la suite du travail de terrain mené sur ces cinq études de cas. Néanmoins, cette recherche ne porte que sur deux études de cas de parcs naturels espagnols et trois études de réserves naturelles françaises.

Les conclusions mises en évidence dans ce mémoire devront être vérifiées sur d'autres espaces protégés, et dans d'autres pays par exemple afin d'approfondir la problématique de départ.

Toutefois, ces premières conclusions ont pour objectif d'aider les organismes gestionnaires dans l'atteinte de l'équilibre entre accueil du public et préservation du milieu dont ils ont la charge.

CONCLUSION

Aujourd'hui, l'écotourisme se traduit par de nouveaux comportements, de nouvelles attentes. Les espaces naturels constituent des enjeux touristiques importants, de plus en plus sollicités. Les gestionnaires doivent répondre à cette nouvelle demande socioculturelle tout en garantissant la bonne préservation du milieu naturel. Comme nous l'avons mis en évidence, les espaces naturels protégés, lieux d'exception, zones de hautes valeurs naturelles et culturelles, constituent une ressource touristique et éducative indéniable.

Ainsi, afin de répondre aux nouveaux enjeux d'une société de plus en plus soucieuse de son cadre de vie et demandeuse de milieux naturels de qualité à usages multiples, le champ d'action des réserves naturelles françaises et des parcs naturels espagnols s'est élargi autour de leur mission première de préservation d'un patrimoine naturel remarquable, d'intérêt national et international. Ancrés au cœur des territoires, en lien direct avec tous les acteurs locaux, ces espaces protégés sont des moteurs du développement durable.

Nous avons pu démontrer que pour répondre à la problématique primordiale de l'équilibre entre le développement touristique, l'accueil du public et la préservation des espaces naturels protégés, la sensibilisation du public prend toute son importance dans cette recherche d'équilibre.

Les réserves naturelles et les parcs naturels espagnols, représentatifs des milieux naturels fragiles, ont la capacité de délivrer un message pédagogique. L'accueil du public, varié et grandissant, peut participer à la conservation des espèces et des habitats en développant des activités de sensibilisation, d'éducation à l'environnement pour responsabiliser chacun des acteurs

Dans cette perspective, l'atteinte d'un certain équilibre entre accueil et préservation des milieux implique trois objectifs de la part du gestionnaire :

- satisfaire les attentes du public
- utiliser la sensibilisation pour préserver un espace naturel
- et éventuellement, répondre à des besoins socio-économiques locaux.

Une connaissance parfaite du site protégé et de ses visiteurs permettra au gestionnaire de répondre au mieux à la problématique d'accueil du public et de préservation du milieu. Par ailleurs, la satisfaction des besoins des touristes n'a pas pour vocation d'accueillir plus mais d'accueillir mieux. L'information, la sensibilisation, la communication, c'est-à-dire tout ce qui participe à l'éducation du visiteur ont un rôle essentiel dans sa prise de conscience des enjeux et des limites du milieu.

Ainsi, l'éducation à l'environnement doit faire partie intégrante de la philosophie d'accueil du public au sein des espaces protégés. Toutefois, la politique d'éducation à l'environnement dépasse largement l'échelle du site préservé.

Il n'existe pas de stratégie stéréotypée pour mettre en œuvre une sensibilisation, une communication qui agissent sur le comportement du visiteur, respectueux du site qu'il traverse. C'est en effet, au gestionnaire de combiner les divers éléments qui composent le site et de l'aménager en respectant, avant tout, l'identité du milieu.

Le tourisme de nature connaît, cette dernière décennie, une mutation décisive. La visée éducative de l'accueil en espace protégé demeure toujours un objectif primordial. Mais cet objectif se décline selon la culture de l'organisme d'accueil. En outre l'accueil et l'animation sur le terrain sont soumis à des redéfinitions sous l'effet des évolutions de la demande.

Les diverses études de cas ont réaffirmé le rôle majeur de l'organisme gestionnaire. En effet, les gestionnaires des espaces naturels protégés se doivent de profiter de l'engouement des visiteurs pour ces espaces afin de communiquer un message de respect et de faire émerger une véritable conscience environnementale et ainsi lancer des actions efficaces de préservation de l'environnement à long terme.

Si depuis toutes les étapes de planification, les relations qu'entretiennent les gestionnaires des espaces protégés sont présidées par une attitude éducative et que chaque initiative de gestion s'accompagne de programmes adaptés pour expliciter les finalités de conservation et le type de collaboration qu'il attend du visiteur, alors, l'éducation environnementale jouera un rôle primordial dans la conservation de ces espaces protégés.

« Nous n'avons pas reçu la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Ce constat de Saint-Exupéry nous rappelle que nous sommes responsables de ces espaces de rêves et de liberté, de cette richesse patrimoniale et qu'il nous appartient de les préserver pour nous et pour les générations futures.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LES CARTES :

Carte 1 et 2 : Localisation des parcs naturels de Cornalvo et Monfrague (<i>Source : www.parque-natural.com</i>)	p 67
Carte 3 des réserves naturelles de France (<i>Source : www.reserves-naturelles.org</i>)	p 78
Carte 4 de localisation des réserves naturelles de Py et de Mantet (<i>Source : www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/PARTENAIRES/reservnat.htm</i>)	p 78
Carte 5 : Présentation de la réserve naturelle du Néouvielle (<i>Source : prospectus « Orédon, porte d'entrée de la réserve naturelle du Néouvielle »</i>)	p 87

LES DESSINS

Dessin 1 de <i>Laurence Jones Walters, Les Cahiers de l'ATEN n°68, 2002, English Nature</i>	P49
Dessin 2 illustre les panneaux de signalisation (<i>Source : www.espaces-naturels.fr</i>)	p 50

LES GRAPHIQUES (*Source : plan de gestion de la réserve naturelle de Py*)

Graphique 1 : Variation annuelle de la fréquentation à la maison de la nature de Mantet de 1994 à 2003	p 83
Graphique 2 : Motivations des visiteurs de Py et de Mantet	p 83

LES PHOTOS

Les illustrations de la page de garde

(*source « Espacios Naturales de Extremadura : Escenario para la educacion ambiental », Direction Générale de l'Environnement d'Extremadure pour les trois dernières et la première est une photo personnelle*).

- Photo en haut à gauche : Paysage du parc naturel de Monfrague
- Photo en haut à droite : Une biche et son petit en train de cueillir des glands
- Photo en bas à gauche : Sol érodé en Extremadure
- Photo en bas à droite : « Dehesa »

Photo 1 et 2 : Site classé Monument naturel des « Baruecos » en Espagne, dans la Région d'Extremadure (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 7
Photo 3 : Parc Naturel de Monfrague (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 13
Photo 4 : Les aménagements du marais du Vigueirat (<i>Source : www.marais -du-vigueirat.com</i>)	p 28
Photo 5 : La Montagne Rouge – Tenerife (<i>Source : Espacios naturales protegidos de Espana, Guias Periplo, Ministerio de Agricultura Pesca y Alimentacion, 1992, p 407</i>)	p 34
Photo 6 : Le patrimoine géologique de la Réserve naturelle de Saucats-La-Brède (<i>www.reserves-naturelles.org</i>)	p 35
Photo 7 et 8 : Paysages pittoresques du Parc Naturel de Monfrague (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 68
Photo 9 : Le château de Monfrague (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 68
Photo 10 : Le lynx Ibérique (<i>Source : Revista del Parque Natural de Monfrague, n°1, 2002, Junta de Extremadura, p15</i>)	p 69
Photo 11 : Centre d'interprétation de Monfrague (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 70

Photo 12 : Un vautour moine empaillé (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 70
Photo 13 et 14 : Panneaux d'informations du parc naturel de Monfrague (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 71
Photo 15 : Le stationnement anarchique à Monfrague (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 71
Photo 16 : Le paysage de Cornalvo (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 73
Photo 17 : Le pont romain de Cornalvo (<i>Source : guide écotouristique d'Extremadura, Junta de Extramadura, Consejería de obras públicas y turismo, p20</i>)	p 73
Photo 18 : La cigogne noire (<i>Source : « Espacios Naturales de Extremadura : Escenario para la educación ambiental », Direction Générale de l'Environnement d'Extremadura</i>)	p 74
Photo 19 : La maison de la nature de Cornalvo (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 74
Photo 20 et 21 : Les panneaux d'information à Cornalvo (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 75
Photo 22 : Le code moral des visiteurs (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 77
Photo 23 et 24: Le paysage de la réserve de Py (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 79
Photo 25 et 26 : La vallée et le village de Mantet (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 80
Photo 27 : Le paysage montagnard de Mantet (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 80
Photo 28 : Le centre des Isards à Py (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 81
Photo 29 et 30 : Les aménagements au col de Mantet (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 82
Photo 31 et 32 : Le Néouvielle, une des plus ancienne réserve de France (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 82
Photo 33 : Lacs d'Aubert et d'Aumar (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 88
Photo 34 : L'isard des Pyrénées (<i>Source : Empreinte, le journal du Parc National des Pyrénées, N° 14, novembre 2003</i>)	p 88
Photo 35 : La signalétique au Néouvielle (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 90
Photo 36 : Un refuge de la réserve du Néouvielle (<i>Source : photo personnelle</i>)	p 90

LES SCHEMAS

Schéma 1 : Modes d'actions pour la mise en œuvre de politique de gestion d'espaces protégés	p 25
Schéma 2 : La Pyramide de Maslow	p 47
Schéma 3 : Dépendance et indépendance des individus face aux visites guidées	p 58
Schéma 4 : Exemple de profil socio culturel des visiteurs des parcs nationaux (<i>Source : COFREMCA</i>)	p 61

LES TABLEAUX

Tableau 1 : Description des études de cas français et espagnols	p 65
Tableau 2 de fréquentation des visiteurs du « parque natural » de Monfrague en 2003	p 69
Tableau 3 de fréquentation des visiteurs du « parque natural » de Cornalvo en 2003	p 75

TABLE DES SIGLES

PN : Parc naturel espagnol
RNR : Réserve naturelle régionale
RNN : Réserve naturelle nationale
ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
ZPS : Zone de protection spéciale pour les oiseaux
WWF : World Wild Found

BIBLIOGRAPHIE

- AFIT (Agence Française d'Ingénierie Touristique) – Sites naturels, contribution du tourisme à leur gestion et à leur entretien – Guide du savoir-faire – Les cahiers de l'AFIT, septembre 2000, 139 pages
- ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels), Plan de gestion des réserves naturelles, gestion des milieux naturels, Ministère de l'Environnement, 1998.
- ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels), Etudier la fréquentation dans les espaces naturels : méthodologie – Outils de gestion – 1999- 62 pages
- ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels), La gestion et la protection de l'espace en 36 fiches juridiques – Fiche juridique n°27, la réserve naturelle – CREN – GIP - 1998
- ATEN, « Communiquer et négocier pour la conservation de la nature », 2002, Outils de gestions et de planification, cahiers techniques n°68.
- BARON Tiphaine, Tourisme et environnement, « Peut-on concilier l'accueil du public et la préservation des milieux sur les sites naturels ? », DESS 2003.
- BLANGY Sylvie, DUBOIS Ghislain, KOUCHNER Françoise, « Ecotourisme », les Cahiers de l'AFIT, mai 2002.
- BOUTILLON, Agnès, « Les visiteurs dans les espaces naturels protégés en France : vers une gestion adaptée à chaque territoire », MAG 3, 2002.
- CENTRE INTERNATIONAL DE DROIT COMPARE DE L'ENVIRONNEMENT – Contribution à l'étude des relations juridiques Franco-Espagnoles en matière d'environnement, décembre 1987, 203 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, COMITE DIRECTEUR POUR LA PROTECTION Et LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MILEIU NATUREL (CDPE), Protection de la nature et du tourisme dans les zones protégées, 1993.
- DAO Richard, Guide pour la création de centres d'accueils pour les réserves naturelles, Réserves Naturelles de France, 2003, 72 p.
- DECOUPIGNY F – Accès et diffusion des visiteurs sur les espaces naturels, modélisation et simulations prospectives – Thèse de Doctorat en Aménagement de l'Espace et Urbanisme – Décembre 2000
- DEPREST F – Enquête sur le tourisme de masse : l'écologie face au territoire – Mappemonde – 1997 – 207 pages
- DUFFEY Eric, Parcs Nationaux et réserves naturelles d'Europe occidentale – Editions du Fanal, 1982, 283p.
- ECOTONE EOLE Evaluation de la fréquentation touristique dans les réserves naturelles, Phase 1, analyse d'expériences antérieures ou en cours, conduites dans six réserves naturelles. 2002.
- ESPACIOS NATURALES PROTEGIDOS DE ESPANA, Guias Periplo, Ministerio de Agricultura Pesca y Alimentacion, 1992, 827p.
- FOULONE F – La nature et l'argent – Nouvelles éditions latines – 1973 – 21 pages
- FRANQUESA Teresa, Educacion y firmacion ambiental, CENEAM, ministerio de medio ambiente, 2004.
- GRENON-BOILLOT F., « Effets de loupe sur la question de l'objet : le cas de l'espace muséal de 25 000 ha », dans Des expositions scientifiques à l'action culturelle, collection Pourquoi faire, Muséum national d'histoire naturelle, 1998.

GUIDE DES RESERVES NATURELLES DE FRANCE, A. Reille, Ch. Bonnin Luquot, édition Delachaux et Niestlé.

GUIDE ECOTOURISTIQUE D'EXTREMADURE, Junta de Extremadura, Consejeria de obras publicas y turismo, 170 p, 2003.

GUILLOT Anne, «Le tourisme, un atout pour les espaces naturels ? », MAG 3 1997

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT, « L'environnement en France », éd. Paris 202, IFEN et la Découverte.

LES CAHIERS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL – Les espaces naturels : moteur de développement local- Dix ans de protection de l'environnement, bilan et prospectives. Lorient 10 et 11 juin 1999.

LEVY-BRUHL Viviane et COQUILLART Hervé, « La gestion et la protection de l'espace », 36 fiches juridiques, Ministère de L'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, nouvelle édition 1998.

LOUINEAU, « *Remarques sur les animations de terrain* », Ligue pour la protection des Oiseaux, 1985.

LUCAS A. « Les réserves naturelles de Bretagne, éléments d'une politique de l'environnement », Penn-ar-Bed, 1970.

MAURIN H, LE LAY G, DE FERAUDY E, Zoner les espaces naturels ? Objectifs méthodes et prospectives, Synthèse du séminaire tenu à Paris 2/12/1996.

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT – ATEN – ICOMOS- Vaut le détour ! Les grands sites, aménagement de sites – mars 1999 – 75 pages

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT – L'environnement : ce qu'en disent les Français- 218 p.

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT – Guide de l'élu et des administrations : l'application de « la loi relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels – 1997 – 36 pages

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET MINISTERE DU TOURISME, « Tourisme et environnement », La documentation Française, 1992, Actes du colloque de La Rochelle du 13 et 14 mai 1991

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, PROGRAMME NATIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT- Principes directeurs : Aménagement des Parcs Nationaux et des Zones Protégées pour le tourisme – Série de rapports techniques n°13 – 1992 – 51 pages

PETIT Jean- Marie Gestion des visiteurs sur les sites naturels, actes du colloque d'Arles Icomos France, mars 1999.

POINT Patrick – La fréquentation humaine des espaces naturels protégés, Identification des problèmes et des besoins d'étude – Parc National des Pyrénées – Documents scientifiques du Parc National des Pyrénées – 1986 – 120 pages

RESERVES NATURELLES DE FRANCE, A la découverte des réserves naturelles de France, Nathan, 1996.

RESERVES NATURELLES DE FRANCE, Delachaux et Niestlé.

RESERVES NATURELLES DE FRANCE, Guide pour la création des centres d'accueil des réserves naturelles- 2003.

RUFFER-REYNIE C. « Education à la nature et à la vie », Combat Nature, 1994.

SENIOR André, « Le marché français du tourisme nature-faune », Les Cahiers de l'AFIT, novembre 1999

SEQUIN J – Evaluation du Plan de gestion d'une réserve naturelle – La réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain – Mémoire de fin d'études – Ingénieur des techniques Agricoles de l'ENESAD – 2001 – 44 pages

TYLEN F., "Interpreting our heritage", University of North Carolina Press, 1957, repris par l'Atelier Technique des Espaces naturels, "Comment aménager vos sentiers pour l'interprétation, Ministère de l'Environnement, mai 1988.

TERRASSON F. (1989), « *La peur de la nature* », éditions Sang de la terre, Paris.

THUROT J-M – Capacité de charge et prodction touristique – juillet 1980

VOURCH Anne et NATALI Jean-Marc, « Sites Naturels : contribution du tourisme à leur gestion et à leur entretien », Les Cahiers de l'AFIT, septembre 2000

WINCKEL C- La fréquentation des milieux naturels : impacts du public et propositions de gestion - Confluences Ingénieurs Conseil – Mémoire 3^{ème} cycle – 1999 – 196 pages

YELLES N., « Espaces protégés et tourisme de nature sur le littoral atlantique français », stratégie et enjeux, thèse, 1997, 311 p.

Périodiques et revues :

ANNALES DE GEOGRAPHIE - N°613 – La valorisation du tourisme dans les espaces naturels protégés européens : quelles orientations possibles ? – COUSSEAU B, LAURENS L – 2000 – p 240-258.

ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS – Cahier technique n°68 - Communiquer et négocier pour la conservation de la nature, 2002.

BIMA – N° 1485 – Dynamiques rurales et tourisme durable – juillet- octobre 2000

CAHIERS ESPACES : Hors série, Tourisme Environnement, février 1993

Combat-Nature, « Le temps des vacanciers entre nature et modernité », n°69, août 1985.

DECISION TOURISME – N°1 – Les défis de l'environnement – Été 1995 – Trimestriel

EMPREINTES, le journal du Parc National des Pyrénées, N° 14, novembre 2003.

ESPACES NATURELS, Dossier « Sécurité dans les espaces naturels », N°3, juillet 2003 et dossier « Zones humides » N°2, avril 2003.

LA GAZETTE DES COMMUNES – Faune ou flore protégée, comment équiper une zone fragile pour accueillir les visiteurs ? – 6 novembre 2000, p 28- 29

LA LETTRE DES RESERVES NATURELLES – N°50 – Forum des gestionnaires : Activités de pleine nature et espaces naturels – 1^{er} trimestre 1999

LEADER MAGAZINE – N°1 – Concilier tourisme et respect de l'environnement – MIGLBAUER E – Octobre 1996

LES CAHIERS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, « Les espaces naturels : moteur du développement local ? », N°12, Actes du colloque de Lorient le 10 et 11 juin 1999

LES CAHIERS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, « Politiques et coûts de gestion des sites du Conservatoire du Littoral », N°6, novembre 1995

LES CAHIERS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, « Stratégie à long terme du Conservatoire du Littoral », N°9, Assemblée Nationale, 14 et 15 1995

MAGAZINE DE LA FONDATION POUR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN EUROPE, Guides des espaces naturels, volume « L'accueil du public dans les espaces naturels », n°5, avril 2001.

PARC NATUREL DE FRANCE N°24 – Parcs et tourisme, un devoir d'excellence – février 1995

Revista del Parque de Monfrague, “La almana de Monfrague” , Junta de Extramadura, n°1, 2002.

TOURISME FOCUS N°8, Ken Chamberlain, « Carrying capacity », 1997, UNEP-IE.

Sites Internet :

- www.espaces-naturels.fr

- www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr.

- www.marais-du-vigueirat.com/

- www.parque-natural.com

- www.reserves-naturelles.org

- resnatpy.free.fr/

ANNEXE

Grilles d'entretien pour les gestionnaires des réserves naturelles françaises et des parcs naturels espagnols

I) Description générale

✓ *Contexte*

Nom de l'espace protégé :

Localisation :

Gestionnaire :

Date de création :

Superficie : totale

: fréquentée par le public

Types de milieux naturels :

Statut des espaces limitrophes :

Autres mesures de protection du site (P.N.R., Z.P.S...)

Le site se situe-t-il à proximité de zones urbaines ?

Le site se situe-t-il dans un environnement touristique ?

Existe-t-il des sentiers de randonnées pédestres à proximité ?

Quelle est l'échelle d'attractivité spatiale du site protégé ?

Ce site naturel possède-t-il des données cartographiques sur les espèces, les habitats... ?

✓ *Intérêts floristiques et faunistiques*

Comment a-t-on pu évaluer la richesse écologique du site, à l'origine de son classement ?

Quelles sont les espèces animales et/ou végétales préservées en priorité ?

Quels sont les principaux objectifs de préservation ?

Quels sont les moyens de mise en œuvre pour atteindre ces objectifs (gestion écologique) ?

Existe-il un plan de gestion de la réserve ? Si oui, depuis quand date-t-il ? L'avez vous révisé ?

Rencontrez-vous des difficultés pour assurer la protection des milieux ? Si oui, lesquelles ?

II) Fréquentation et impact sur les milieux

✓ *Mesures de la fréquentation*

Avez-vous réalisé une enquête sur la fréquentation de ce milieu protégé ?

Si c'est le cas : quand ?

: sur quelle durée ?

: était-ce une enquête qualitative (attentes de visiteurs ...) ou quantitative (comptage...) ?

Une enquête sur les déplacements et itinéraires suivis dans le site a-t-elle été menée ? Si oui, quand ?

Le plan de gestion intègre-t-il des données relatives à la fréquentation ?

Quelles sont les principales provenances des visiteurs ?

Le site est-il sujet à une surfréquentation ?

Est-ce ponctuel, permanent, et où se localise-t-elle ?

La proximité de l'agglomération, d'infrastructures ou d'un espace touristique... jouent-elles un rôle dans la fréquentation : contribuent-elles à augmenter le nombre de visiteurs ?

Existe-t-il une publicité autour de ce site ? Si oui, sous quelle forme se présente-t-elle (guides, site Internet...)?

✓ *Impacts de la fréquentation*

Avez-vous mené des études sur les impacts de la fréquentation sur les milieux ?

Que concernent-elles : la flore, la faune, le sol ... ?

Avez-vous mis en place des moyens, outils, méthodes d'évaluation de ces impacts ?

Quelles sont les principales sources de perturbation des milieux ?

Quels sont les espèces faunistiques, floristiques, et les types de sol les plus vulnérables face à cette fréquentation ?

L'importance des impacts de cette fréquentation varie-t-elle en fonction de la période de l'année, si oui, préciser quand et pour quelles espèces ?

Les impacts sont-ils généralement localisés ou se répartissent-ils sur tout le territoire de la réserve ?

Quels sont les impacts les plus néfastes pour la préservation de la richesse écologique du site ?

Des modifications du milieu ont-ils pu être observés (disparition d'espèces...)?

Selon vous existe-il des milieux plus attractifs que d'autres pour les visiteurs ? Si oui, quels en sont les facteurs ?

✓ *Moyen de gestion de la fréquentation*

Cette gestion de la fréquentation est-elle un objectif pour le site ?

Si oui, est-elle intégrée dans le plan de gestion ?

Y a-t-il des mesures spécifiques en fonction des saisons ?

Avez-vous mené une réflexion sur la détermination d'un seuil limite à partir duquel le nombre de visiteurs aurait des conséquences irréversibles ? (notion de capacité de charge...)

Existe-il une réflexion sur la fréquentation menée de façon interne ou en partenariat avec d'autres sites ?

Pour ce site, quel lien faites-vous entre gestion écologique et gestion de la fréquentation ?

Quels sont les moyens de gestion de cette fréquentation (canalisation des visiteurs, mise en place de structures d'accueil, moyen réglementaire, accessibilité plus ou moins aisée...)?

Quelles sont les difficultés de mise en œuvre de ces différents moyens de gestion ?

Avez-vous effectué une évaluation de ces différents moyens de gestion ?

Quelles difficultés rencontrez-vous quant au respect du règlement du site ?

Avez-vous des projets en terme de gestion de la fréquentation ?

Si oui, quels sont-ils et à quelles échéances vont-ils être mis en place et à quels coûts ?

III) Accueil du public et sensibilisation

✓ *Equipements, structures d'accueil des visiteurs*

L'accessibilité du site est-elle aisée (chemin carrossable, panneaux directionnels de signalisation routière...)?

Si oui, est-ce une volonté d'attractivité ?

Si non, est-ce dû à des moyens financiers insuffisants ou bien à une volonté délibérée des gestionnaires de ne pas promouvoir le site ?

Existe-il des équipements d'accueil des visiteurs ?

Si oui, quels sont-ils ?

Où sont-ils implantés : en bordure, en dehors ou sur le site ?

Quels rôles ont-ils ?

Sont-ils sujets à des actes de vandalisme ?

Y a-t-il des parkings pour accueillir les visiteurs ?

Où se localisent-ils ?

Sont-ils suffisants en terme de capacité ?

✓ *Mesures de sensibilisations des visiteurs*

Concernant le fonctionnement général de la gestion de ce site, qui finance ? Quel pourcentage revient à la gestion des visiteurs ?

Rencontrez-vous des difficultés quant à la gestion du site ?

Le plan de gestion intègre-t-il des données relatives à l'accueil des visiteurs ?

Avez-vous du personnel pour l'animation ? Combien sont-ils ?

Des mesures concernant la sensibilisation ont-elles été prises ?

Proposez-vous des visites guidées ?

Quel est le rôle du guide selon vous ?

Quels sont les moyens de sensibilisation du public les plus efficaces ?

Possédez-vous un site Internet ?

✓ *Mesures de communications externe et interne au site*

✓ *Existe-il un système de mise en réseau entre les divers espaces protégés pour ce qui est de la communication ?*

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p 1
Résumé	p 2
INTRODUCTION	p 4
A - Concilier accueil du public et préservation des milieux naturels protégés .p 6	
I. Les espaces naturels protégés en France et en Espagne	p 7
1) Cadre général : définition et objectif d'un espace naturel.....	p 7
a) Qu'est-ce qu'un espace naturel ?.....	p 7
b) Intérêts et objectifs généraux et pédagogiques.....	p 8
<i>Objectifs généraux</i>	<i>p 8</i>
<i>Qu'est-ce qu'un outil pédagogique ?</i>	<i>p 9</i>
c) Choix de deux types d'espaces protégés de France et d'Espagne	p 10
2) Les réserves naturelles de France.....	p 10
a) Un outil de protection fort.....	p 11
<i>Une réserve naturelle, qu'est ce que c'est</i>	<i>p 11</i>
<i>Un champ d'intervention large.....</i>	<i>p 11</i>
b) Procédure de création	p 11
c) La charte de l'animation.....	p 12
3) Les « Parques Natureles » d'Espagne.....	p 13
a) Les « Parques Natureles » : un outil de protection juridique en Espagne	p 13
<i>Regard en arrière... ..</i>	<i>p 13</i>
<i>Une gestion décentralisée</i>	<i>p 14</i>
<i>« Parques Natureles » : une mesure de protection.....</i>	<i>p 14</i>
b) Procédure de déclaration d'un « Parque Natural ».....	p 14
c) Les outils de gestion et de planification	p 15
<i>Le Plan d'Aménagement des Ressources Naturelles (PORN)</i>	<i>p 15</i>
<i>Le Plan Directeur des usages et de la gestion (PRUG)</i>	<i>p 15</i>
II. Le tourisme de nature peut-il être acteur de protection des milieux.....	p 17
1) L'engouement croissant pour les sites naturels : une problématique actuelle.....	p 17
a) L'évolution de la pratique touristique	p 17
b) Le tourisme durable : une réponse à la fréquentation de masse.....	p 17
2) L'écotourisme : naissance du concept et enjeu	p 18
a) L'émergence d'une forme de tourisme.....	p 18
b) Les enjeux de l'écotourisme.....	p 19
c) Tourisme durable ou écotourisme ?	p 19
3) La maîtrise des flux de fréquentation : quels modes de gestion adaptés.....	p 20
a) L'accueil du public : différents modes de gestion des flux	p 20
b) La capacité de charge : une notion essentielle pour une gestion optimale des visiteurs.....	p 23
c) Conscientisation des touristes à l'intérêt de protection du milieu	p 24
<i>Instruments pour inciter le visiteur à un changement de comportement.....</i>	<i>p 24</i>
III. Protéger et accueillir : le paradoxe de la « nature humaine » face à la nature	p 27
1) Accueillir le public : un art difficile pour les gestionnaires	p 27
a) Les paradoxes de l'accueil du public au sein des espaces naturels.....	p 27
b) Provoquer l'afflux touristique pour protéger l'espace : l'exemple du marais du Vigueirat.....	p 28
2) Qu'entend-nous par usage public des Espaces protégés ?	p 29
a) Usages, usagers et conservation de l'espace	p 30
b) Maximiser les bénéfices pour les espaces et pour les visiteurs.....	p 30
3) L'éducation environnementale : une nécessité pour une meilleure protection des espaces naturels.....	p 31
a) Le tourisme pédagogique	p 32
b) L'émergence de l'éducation à l'environnement en France et en Espagne	p 32

L'éducation à l'environnement en Espagne.....	p 32
L'éducation à l'environnement en France.....	p 33
c) L'éducation au service de la protection des milieux : exemple de la réserve de « Montana Roja » et de la réserve naturelle de Saucats-La-Brède	p 33
La campagne de sensibilisation de la Réserve de Montana Roja en Espagne.....	p 34
L'association gestionnaire de la réserve naturelle de Saucats-La-Brède a choisi d'éduquer le public au patrimoine géologique afin de protéger le site	p 35

B – Le spectacle de la nature : entre pédagogie et tourismep 37

I. Particularité de la communication autour de la nature et interprétation écologique dans les espaces naturels protégés.....p 38

1) Planification et gestion de la communication..... p 38

a) Communication et conservation de la nature p 38

Problèmes spécifiques posés par la communication sur la nature..... p 38

b) Le contenu et la forme du message p 39

Un message, qu'est-ce que c'est ?..... p 39

La communication n'est pas un simple processus de transmission..... p 39

Le contenu..... p 39

La forme..... p 40

Exemple : Le Réseau des Espaces Naturels Protégés du Languedoc-Roussillon a mis en place une exposition originale « De l'homme à la nature »..... p 41

2) L'interprétation écologique : un projet de communication écologique global ... p 41

a) Origine et définition..... p 42

Le sensible donne du sens à la science..... p 42

b) L'interprétation : la démarche p 43

c) Découvrir et retraduire l'identité des lieux : une diversité des représentations des territoires par les acteurs p 44

d) Sens et limites de l'interprétation..... p 45

Les handicaps dans le domaine de la démarche interprétative dans les espaces protégés se situent à deux niveaux..... p 45

II. Rendre le visiteur acteur du respect et de la préservation des milieux naturels protégés.....p 47

1) Sécurisation des sites..... p 47

2) Moyens mis en œuvre pour la gestion de l'accueil du public p 48

a) Les moyens « in-situ » : accessibilité, stationnement et signalétique p 48

L'accessibilité au site et les aires de stationnements p 48

La signalétique p 50

b) Des moyens « intra-muros »..... p 51

Définition de la « maison de la nature » p 51

Dix raisons de développer des maisons de site dans les espaces protégés. p 51

Le centre d'interprétation en Espagne..... p 53

c) Visites guidées et gardes..... p 53

3) La « nature » est-elle encore authentique ?..... p 54

III. La demande de nature dans les espaces protégés.....p 55

1) Rapport du touriste à la nature..... p 55

a) Evolution des comportements et des opinions (un intérêt grandissant)..... p 55

b) Motivations et attentes des visiteurs : que vient chercher le visiteur ? p 55

Intérêt et attitude vis-à-vis du thème de la nature..... p 55

Les multiples attentes du visiteur p 56

c) Rôle social des espaces naturels protégés : l'exemple de la réserve naturelle de Camargue..... P 56

L'accueil du public dans la réserve naturelle de Camargue..... p 56

2) Comportement du visiteur face aux visites guidées p 57

3) Connaître les visiteurs pour anticiper : l'étude de fréquentation p 58

a) Comprendre pour anticiper..... p 59

b) L'étude de fréquentation : une démarche intégrée.....	p 59
<i>Considérer l'espace comme un système ouvert en interaction avec son environnement</i>	<i>p 59</i>
<i>L'analyse : explorer deux types de variables : quantitatives et qualitatives ..</i>	<i>p 60</i>

C - Etudes de politiques de gestion de l'accueil des touristes en France et en Espagnep 63

I. Méthodologie.....	p 64
1) Choix des études de cas.....	p 64
2) Outils d'analyse.....	p 65
3) Finalité	p 66

II. Etude du cas des parcs Naturels d'Extremadure.....p 67

1 - Présentation de la Région d'Extremadure.....	p 67
2 - Le « Parque Natural » de Monfrague.....	p 68
a) Description générale.....	p 68
<i>Richesse floristique et faunistique.....</i>	<i>p 69</i>
<i>Accessibilité</i>	<i>p 69</i>
b) Gestion de l'accueil du public au sein du Parc Naturel.....	p 69
<i>Le site subit une sur fréquentation, de manière récurrente</i>	<i>p 69</i>
<i>Le centre des visiteurs et d'interprétation de Villareal de San Carlos : une manière de sensibiliser les visiteurs.....</i>	<i>P 70</i>
<i>Une connaissance des visiteurs de l'espace protégé devenue nécessaire ...</i>	<i>p 70</i>
<i>Les services offerts.....</i>	<i>p 71</i>
<i>La signalétique du site.....</i>	<i>p 71</i>
<i>Des lieux de stationnement non adaptés.....</i>	<i>p 71</i>
c) Une tradition d'éducation à l'environnement.....	p 72
<i>Les moyens de communication autour du Parc Naturel de Monfrague.....</i>	<i>p 72</i>
3 - « Parque Natural » de Cornalvo.....	p 73
a) Description générale.....	p 73
<i>Un peu d'histoire.....</i>	<i>p 73</i>
<i>Richesse floristique et faunistique.....</i>	<i>p 74</i>
<i>Accessibilité</i>	<i>p 74</i>
b) Gestion de l'accueil du public au sein du Parc Naturel.....	p 74
<i>Un centre d'accueil des visiteurs et d'interprétation récemment aménagé ...</i>	<i>p 74</i>
<i>Le site ne possède pas de problème de surfréquentation</i>	<i>p 75</i>
c) Les structures d'information et de sensibilisation du visiteur.....	p 75
<i>La signalétique du site.....</i>	<i>p 75</i>
<i>Une offre de services adaptés aux attentes des visiteurs.....</i>	<i>p 76</i>
<i>Une étude récente auprès des visiteurs</i>	<i>p 76</i>
4 - Le réseau des espaces naturels protégés d'Extremadure : un vecteur de l'éducation environnementale.....	p 76
a) La communication et l'information extérieure aux sites protégés.....	p 76
<i>Le site Internet.....</i>	<i>p 76</i>
b) Les moyens d'éducation à l'environnement.....	p 77
<i>Le code moral du visiteur</i>	<i>p 77</i>
<i>L'école mobile d'éducation à l'environnement et le programme adapté aux scolaires</i>	<i>p 77</i>
5 - Bilan de la gestion de l'accueil et de la sensibilisation des visiteurs dans les « Parques Naturels » d'Extremadure.....	p 77

III. Etude du cas des Réserves Naturelles Françaisesp 78

1 - Les réserves de Py et de Mantet.....	p 78
LA RESERVE NATURELLE DU PY	
a) Description générale.....	p 79
LA RESERVE NATURELLE DU MANTET	

a) Description générale.....	p 80
<i>Richesse floristique et faunistique.....</i>	<i>p 80</i>
LES POLITIQUES DE GESTION DE L'ACCUEIL DES DEUX RESERVES NATURELLES	
a) « Oui à l'information, non à la promotion ».....	p 81
<i>Une fréquentation touristique peu importante</i>	<i>p 81</i>
<i>Une signalétique d'accès au site peu présente</i>	<i>p 81</i>
b) L'implantation de structures d'accueil adaptées.....	p 81
<i>Les maisons de la nature et le centre d'hébergement de Py.....</i>	<i>p 81</i>
<i>Les divers services offerts aux visiteurs</i>	<i>p 82</i>
<i>Les sentiers de découverte balisés et réglementés</i>	<i>p 82</i>
<i>Les aires de stationnement.....</i>	<i>p 82</i>
c) L'étude de fréquentation.....	p 83
d) Des projets fédérateurs d'éducation à l'environnement	p 84
e) Des partenariats qui permettent d'initier des activités à l'environnement.....	p 85
f) Le schéma de communication de la Confédération des Réserves Naturelles Catalanes : un vecteur pour la communication et l'éducation à l'environnement.....	p 85
<i>Outils de communication et de sensibilisation existants.....</i>	<i>p 86</i>
g) Les limites rencontrées.....	p 86
<i>Limitations des moyens humains et financiers</i>	<i>p 86</i>
2 - La réserve naturelle du Néouvielle.....	p 87
a) Description générale	p 87
<i>Les origines de la réserve.....</i>	<i>p 87</i>
<i>Richesse floristique et faunistique.....</i>	<i>p 88</i>
<i>Une intervention de l'homme dommageable pour la réserve.....</i>	<i>p 88</i>
b) La gestion de l'accueil des visiteurs au sein du site protégé	p 89
<i>Gestion touristique : la maîtrise d'usage</i>	<i>p 89</i>
<i>Des aménagements devenus nécessaires : un accès canalisé, réglementé et payant grâce à une système de navettes</i>	<i>p 89</i>
<i>Un centre d'accueil des visiteurs et d'interprétation</i>	<i>p 90</i>
<i>De nombreux services liés à l'accueil du public.....</i>	<i>p 90</i>
c) La communication et la sensibilisation des visiteurs en vue d'un changement de comportement.....	p 91
<i>Communication externe au site.....</i>	<i>p 91</i>
<i>Une réelle coopération entre la gestion de la réserve et celle du Parc National</i>	<i>p 91</i>
IV. Bilan : identification d'éléments concernant la sensibilisation, l'accueil des visiteurs influençant la préservation des milieux.....	P 92
1 – Les éléments de convergence de la stratégie d'accueil et de sensibilisation des différentes études de cas.....	p 92
a) Les principaux outils de communication et de sensibilisation existants.....	p 92
<i>Les panneaux d'accueil</i>	<i>p 92</i>
<i>La présence de lieux d'accueil « maison de la nature ou centre d'interprétation ».....</i>	<i>p 92</i>
<i>Des visites guidées</i>	<i>p 93</i>
<i>Les sentiers de découverte et les sentiers d'interprétation</i>	<i>p 93</i>
<i>Diaporamas et vidéo-projections.....</i>	<i>p 93</i>
<i>Le site Internet.....</i>	<i>p 93</i>
<i>La mise en réseau de la communication extérieure au site</i>	<i>p 93</i>
<i>Une éducation à l'environnement auprès des scolaires</i>	<i>p 94</i>
b) La perception de la communication et de la sensibilisation des organismes gestionnaires : un enjeu important dans l'ensemble.....	p 94
<i>La communication envers les élus et les locaux.....</i>	<i>p 94</i>
2 - Des études de cas distinctes	p 95
a) Une diversité des milieux étudiés impliquant des modes de gestion distincts selon les gestionnaires	p 95
<i>Deux modes de gestion de l'accueil et de l'accès du public à l'espace protégé :</i>	<i>P 95</i>
<i>Le problème de surfréquentation pour deux cas étudiés.....</i>	<i>p 95</i>

<i>L'accessibilité au site et sa lisibilité.....</i>	<i>p 96</i>
<i>Les aménagements du site.....</i>	<i>p 96</i>
<i>La promotion du site par le gestionnaire</i>	<i>p 96</i>
<i>b) Une gestion centralisée en France et décentralisée en Espagne</i>	<i>p 96</i>
3 – Eléments qui déterminent la part de l'accueil et de sensibilisation du public dans les espaces protégés	p 97
CONCLUSION	p 98
Table des illustrations	p 100
Table des sigles.....	p 101
Bibliographie.....	p 102
Annexe.....	p 106